

# Vie de palais

et travail d'esclave



La villa romaine d'Orbe-Boscéaz



# Vie de palais

et travail d'esclave

La villa romaine d'Orbe-Boscéaz

_Rédaction	Thierry Luginbühl, Jacques Monnier et Yves Dubois Université de Lausanne (IAHA)
_avec les contributions de	Pierre André Lyon, Archéodunum SA José Bernal Université de Lausanne (IAHA) Annette Combe Fondation Pro Urba, Orbe Pierre Crotti Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne Sébastien Freudiger Université de Lausanne (IAHA) Gilbert Kaenel Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne Daniel Paunier Université de Lausanne (IAHA) Denis Weidmann Service cantonal des monuments historiques et archéologie, Lausanne
_Publication à l'occasion de l'exposition	<i>Vie de palais et travail d'esclave. La villa romaine d'Orbe-Boscéaz</i> du 6 octobre au 30 décembre 2001 Espace Arlaud, place de la Riponne 2bis, Lausanne
_Edition	Une exposition du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne Gilbert Kaenel et Pierre Crotti, Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
_Composition	Wladimir Dudan et Sébastien Freudiger, Université de Lausanne (IAHA)
_Graphisme	Florence Chèvre, Wladimir Dudan, Sébastien Freudiger
_Impression	Imprimerie Corbaz SA, Montreux
_Couverture	Mosaïque du Cortège rustique et tête d'Amour en marbre

# Vie de palais

et travail d'esclave

La villa romaine d'Orbe-Boscéaz



## **\_ Vie de palais et travail d'esclave**

### **\_ Avant-propos**

Gilbert Kaenel, Pierre Crotti 6

### **\_ Découverte, fouilles et mise en valeur**

Denis Weidmann *Goudronnée, labourée et enfin libérée: les avatars d'une villa* 8

Annette Combe *Pro Urba* 13

Daniel Paunier *Quinze ans de fouilles par l'Université de Lausanne* 15

### **\_ Le site et son histoire**

Gilbert Kaenel *De l'ère glaciaire aux Helvètes* 18

Thierry Luginbühl *Le temps des villae* 24

Jacques Monnier *De l'Antiquité tardive au haut Moyen Age* 27

### **\_ La grande villa**

Jacques Monnier *Les campagnes à l'époque romaine* 30

José Bernal *Techniques et procédés de construction* 37

Yves Dubois *Architecture et fonctionnalité: le discours de la pars urbana* 40

Yves Dubois *Les arts décoratifs* 46

Yves Dubois, Pierre André *Du plan à la maquette: restituer la troisième dimension* 56

### **\_ Les habitants**

Thierry Luginbühl *Une famille de propriétaires* 60

Thierry Luginbühl *Intendants, serviteurs, ouvriers, esclaves* 63

### **\_ Une multitude de métiers**

Thierry Luginbühl *Le travail des patrons* 66

Jacques Monnier *Production agricole et élevage* 69

Thierry Luginbühl *Artisanat, entretien, fonctionnement* 73



## **\_Les distractions**

Thierry Luginbühl	<i>Soirées familiales et banquets de prestige</i>	76
Sébastien Freudiger	<i>Le plaisir des thermes</i>	80
Thierry Luginbühl	<i>Venatio et piscatus</i>	84

## **\_Religion et culture**

Thierry Luginbühl	<i>Dieux d'ici et d'ailleurs</i>	88
Jacques Monnier	<i>Un dieu d'origine orientale: Mithra</i>	92
Daniel Paunier	<i>Mythes et culture</i>	97

## **\_Passé, présent, avenir ...**

Daniel Paunier		102
----------------	--	-----

Témoignages antiques		104
----------------------	--	-----

Glossaire		112
-----------	--	-----

Pour en savoir plus		115
---------------------	--	-----

Provenance des illustrations et crédits photographiques		118
---	--	-----

Remerciements et collaborations		119
---------------------------------	--	-----

Documents du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne		120
---	--	-----



## Avant-propos

Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire est heureux d'offrir au public une exposition temporaire consacrée à l'archéologie vaudoise, sous forme "monographique". C'est en fait la première, après l'exposition des collections issues d'autres pays et continents (*Comptoir ethnographique*), puis une réflexion sur la naissance et l'institutionnalisation des démarches patrimoniales dans le canton, liées en particulier aux monuments historiques (*Autour de Chillon: Archéologie et restauration au début du siècle*), et la présentation d'acquisitions anciennes d'archéologie classique (*Promenade antique. De l'Égypte à Rome*).

6

Vie de palais et travail d'esclave: agrémentée d'un catalogue comme les précédentes, cette exposition est dédiée à l'époque romaine. Voilà qui semble tout à fait justifié: le canton de Vaud est sans aucun doute le plus riche de Suisse dans ce domaine, avec les colonies de Nyon, la Colonia Iulia Equestris et bien sûr Aventicum, Avenches, la capitale de l'Helvétie romaine, mais aussi Lousonna et Eburodunum, Yverdon-les-Bains, des bourgades prospères. Chacun de ces sites est doté d'un musée, spécifiquement romain dans les trois premiers cas, et l'on y découvre évidemment des ruines, prestigieuses ou plus modestes. C'est dire si l'empreinte de Rome est encore bien marquée dans le canton.

Le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire quant à lui, balayant une quinzaine de millénaires dans sa nouvelle exposition permanente, ne peut consacrer que huit vitrines à l'époque romaine et deux maquettes, de part et d'autre

d'une fouille reconstituée, sur une surface de moins de 60 m<sup>2</sup>, avec une présentation audiovisuelle d'une dizaine de minutes. C'est bien peu, mais "juste" au regard des autres périodes de notre histoire.

Parmi les objets retenus pour cette exposition permanente figurent des trouvailles, issues non pas des villes et bourgades évoquées qui bénéficient déjà d'un musée, mais bien de la campagne et des nombreuses *villae* qui la jalonnent: plus de 200 dans tout le canton! Parmi celles-ci, la plus prestigieuse, la plus célèbre du moins depuis le XIX<sup>e</sup> siècle grâce à ses mosaïques: la *villa* d'Orbe-Boscéaz.

Vie de palais et travail d'esclave... Voilà le thème auquel vous convie l'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne (IAHA). Un travail exemplaire, conduit depuis une quinzaine d'années, campagne de fouille après campagne de fouille: un chantier-école qui a vu défiler des générations d'assistants et d'étudiants, après les fouilles de quartiers d'habitation du secteur ouest de Lousonna au début des années 1980, et parallèlement à celles de Bibracte (le Mont Beuvray en Bourgogne), depuis 1988.

C'est dire si l'impact de la *villa* de Boscéaz dans le paysage archéologique de Suisse romande est fort, grâce à l'essaimage de jeunes archéologues formés à l'Université de Lausanne. Cette école lausannoise doit sa renommée à Daniel Paunier qui, depuis près d'un quart de siècle, occupe et anime la chaire d'archéologie provinciale romaine.



L'exposition consacrée à la *villa* de Boscéaz s'inscrit donc comme une étape, un bilan intermédiaire, le fruit des recherches d'un professeur à l'aube d'une retraite active, épaulé par ses assistants, de jeunes licenciés et des étudiants. Le millésime 2001 est d'ailleurs un peu "l'année Paunier", puisqu'avec bien d'autres collègues, amis, collaborateurs ou anciens étudiants, les mêmes intervenants ont offert en hommage à Daniel Paunier, en juin, une autre exposition au Musée romain de Lausanne-Vidy, accompagnée d'un somptueux catalogue: *Vrac. L'archéologie en 83 leçons*.

Il nous appartient de remercier très sincèrement toutes les personnes qui ont permis la réalisation de Vie de palais et travail d'esclave, qui l'ont conçue et ont collaboré à la rédaction du catalogue, à commencer par Daniel Paunier, Thierry Luginbühl (premier assistant), Jacques Monnier (assistant), José Bernal (archéologue et technicien de fouille) et Yves Dubois (archéologue).

La scénographie de l'exposition a été prise en charge par Thierry Luginbühl, Jacques Monnier, Yves Dubois et Delphine Wagner, la technique et le montage ont bénéficié des compétences et de l'ingéniosité de Charles Pernoux et Georges Keller (collaborateurs du Musée). Les objets archéologiques ont été restaurés dans notre laboratoire par Chloé Michalakakis, Claude Michel, David Cuendet et les stagiaires Maude Butikofer, Régine Kunz, puis photographiés par Suzanne et Daniel Fibbi-Aeppli.

La maquette de la *villa* est l'œuvre de Jeanine Gorgerat assistée par Bastien Julita, grâce aux précieuses indications de Pierre André (architecte) et Yves Dubois en particulier. Les panneaux de l'exposition et la mise en page du catalogue ont été pris en charge par Wladimir Dudan, Sébastien Freudiger et Lionel Pernet, l'affiche et la couverture du catalogue conçue par Florence Chèvre.

Un dernier mot quant à l'avenir du site d'Orbe-Boscéaz, de ses prestigieuses mosaïques et des trouvailles qui en sont issues. L'archéologue cantonal, Denis Weidmann, s'exprime à ce sujet dans les pages suivantes: parallèlement aux fouilles et recherches archéologiques, une vaste entreprise de conservation et de restauration des mosaïques est menée depuis quelques années. Un projet d'aménagement global du site se profile, dont l'ambition se doit d'être à la mesure de l'importance du site. Les rôles respectifs des intervenants, la Section des monuments historiques et archéologie qui pilote le projet, le Service des bâtiments de l'Etat et la commune d'Orbe, propriétaires du site, la Fondation Pro Urba (qui vient de publier un guide de site, disponible en français et en allemand) et le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire où sont déposées les trouvailles archéologiques, y seront clairement établis dans le but d'assurer le meilleur fonctionnement possible à une entreprise patrimoniale et culturelle d'envergure nationale voire internationale. *GK PC*



## Découverte, fouilles et mise en valeur

### Goudronnée, labourée et enfin libérée: les avatars d'une *villa*

Quand Boscéaz rimait avec “Champ des Noyers”

Depuis le temps de son abandon et sa destruction, la *villa* de Boscéaz n'a connu que le régime de l'exploitation agricole et viticole, épierrant ses murs et effaçant progressivement le relief de ses vestiges. Orbe restait un site archéologique parfaitement délaissé. Il a fallu les découvertes des mosaïques lors de travaux routiers au XIX<sup>e</sup> siècle, pour que le site attire l'attention des érudits et des visiteurs. Le canton, propriétaire des maisonnettes abritant

trois mosaïques mises au jour, laissait aux bénévoles de Pro Urba le soin d'assurer les visites saisonnières de ces belles curiosités, enrichies en 1925 et 1935 d'autres pavements. Ces mosaïques causèrent bien quelques soucis et frais, par leurs tendances périodiques à se soulever et à se décoller, phénomènes mystérieux auxquels les restaurateurs et autres spécialistes appelés à la rescousse mettaient bon ordre, à force d'injections ou de compresses. La splendeur des mosaïques aux couleurs ravivées suffisait aux visiteurs et on laissait les archéologues débattre en termes savants de la nature réelle du site: cité gallo-romaine, *vicus* à l'origine du nom de la ville voisine, ou *villa* ? Successivement, Albert Naef, puis Louis Decollogny procédèrent à la fin du XIX<sup>e</sup> et au début du XX<sup>e</sup> siècle à quelques sondages, dégagements et relevés de structures, sans résoudre la question. En fait, c'est l'étude et la publication des huit pavements d'Orbe par Victorine von Gonzenbach en 1961 qui a tranché: ces œuvres d'art ornaient à la fin du II<sup>e</sup> siècle après J.-C. les sols d'une somptueuse maison de campagne, propriété d'un personnage particulièrement fortuné et cultivé.

#### Les conséquences d'un projet d'autoroute

La justesse de vue de l'historienne de l'art a été confirmée quelques années plus tard par l'archéologie aérienne. Notre service était en 1976 interpellé par les ingénieurs qui se proposaient de faire passer par Boscéaz le tracé de l'autoroute reliant Chavornay et Vallorbe. L'absence de plan dominant ne serait-ce que l'extension du site rendait difficile

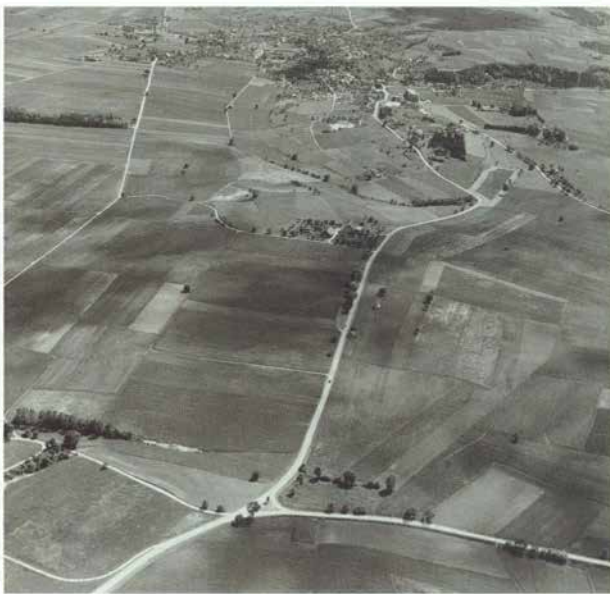


Fig. 1. Vue aérienne de Boscéaz (au centre), en direction d'Yverdon, en 1958. Le site agreste, encore peu remanié, est traversé par la route cantonale Orbe-Yverdon.

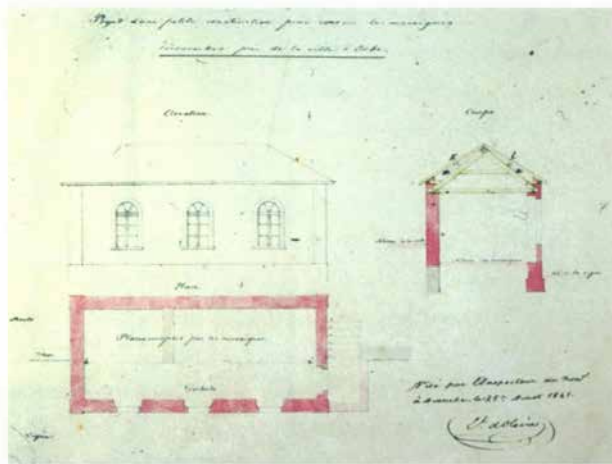


Fig. 2. Un témoin remarquable de la conservation du patrimoine au XIX<sup>e</sup> siècle: le bâtiment qui abrite depuis 1841, et aujourd'hui encore, la mosaïque du Cortège rustique. La construction prend appui directement sur les murs gallo-romains. "Projet d'une petite construction pour couvrir les mosaïques près de la ville d'Orbe" (anonyme: en fait, plan établi par l'ingénieur des Ponts et des Chaussées du Canton de Vaud.

une prise de position. Une sécheresse printanière particulièrement persistante vint au secours de l'archéologie, marquant la quasi totalité du plan du site dans la croissance des céréales semées, cette année-là, sur le plateau de Boscéaz. Quelques photographies prises d'avion au mois de juillet 1976 permirent d'appréhender sans difficulté l'organisation de la villa: un enclos carré de 16 hectares de superficie (400 x 420 m environ) jalonné de bâtiments d'exploitation. En son centre, un dédale de pièces et de cours compose la partie résidentielle, longue de plus de 200 mètres, apparemment organisée autour de deux cours-jardins ordonnées symétriquement. Ces informations, confirmées par quelques sondages permettant de caler précisément les images aériennes, étaient suffisamment claires pour que nous puissions confirmer la présence à Orbe, quasi intacte,

de la plus importante villa gallo-romaine dans le territoire de la Suisse actuelle. Cet objet devenait d'emblée digne de protection et il n'était dès lors guère envisageable de laisser l'autoroute le traverser.

Le projet fut donc modifié à notre demande, de manière à laisser l'enclos de la *pars rustica* en dehors des emprises autoroutières. On veilla aussi, après de nouvelles études, sondages et tractations, à reporter en dehors de la clôture le tracé de la route Orbe-Yverdon, qui traversait depuis le Moyen Age la *pars urbana* dans sa plus grande longueur.

Les choses auraient pu en rester là et la villa hors autoroute aurait prolongé son paisible (?) sommeil, si une nouvelle intervention n'avait affecté l'ensemble du site: le remaniement parcellaire induit par la construction de la N9 impliquait la démolition de l'ancienne route cantonale et de plusieurs chemins de dévestiture agricole superposés aux vestiges non fouillés.

Ces modifications du paysage ont été admises comme impacts résultants de la construction de l'autoroute. A ce



Fig. 3. Le 15 juillet 1976, le survol de la villa permettait d'observer son plan détaillé, marqué dans la croissance des céréales à maturité. Nord-ouest de la *pars rustica*, vue depuis le nord.



Fig. 4. Le site de Boscéaz se dessine au printemps 1987, entre l'autoroute en construction et la route cantonale déjà détournée. Sud-ouest de la *pars rustica*. Vue en direction du nord.

titre, nous avons lié leur exécution à un programme de fouilles archéologiques dans la *pars urbana*, partie la plus touchée par ces remaniements.

10

### L'acquis des fouilles

Le but des investigations était non seulement de préciser les connaissances et d'obtenir un relevé détaillé, mais aussi de faire un bilan de l'état de conservation des vestiges, de définir les périmètres qui pourraient être remis en culture dans le nouvel état parcellaire, et ceux qui nécessitaient des mesures de protection particulières. Le but final de ces démarches étant la mise en œuvre ultérieure d'un projet de mise en valeur à grande échelle du site de la *villa*, désormais sauvegardée, toutes les interventions à faire dans le site devaient respecter les vestiges en place. Après chaque étape de fouilles et de relevés, les structures devaient être réenfouies avec précautions.

Ce sont les conditions que nous avons fixé au mandataire de ce programme de fouilles, liées à la construction de l'auto-

route, donc financées par la Confédération et le Canton, conformément à l'arrêté du 13 mars 1961 du Conseil fédéral concernant le traitement des sites archéologiques touchés par la construction des routes nationales.

L'Institut d'archéologie et d'histoire ancienne de l'Université de Lausanne (IAHA) a accepté ce mandat et l'a réalisé avec succès au cours de 16 campagnes annuelles, qui ont permis d'explorer la quasi totalité de la *pars urbana*, de 1986 à 2001, soit sur une surface de près de 20'000 m<sup>2</sup>. La collaboration d'une institution universitaire structurée comme l'IAHA a produit un résultat attestant une maîtrise exemplaire et une qualité scientifique constante, et ceci malgré la dimension du site et en dépit du caractère fragmenté et irrégulier du plan de fouilles, et du temps limité donné à chaque campagne dans le terrain. Les investigations permettent aujourd'hui une reconstitution architecturale des constructions, elles ont identifié les différentes parties de la *villa*, leurs fonctions, leur historique détaillé. Au-delà de l'exploitation et de la présentation scientifique qui en est faite, ces données constituent la matière fondamentale pour la présentation et l'animation du site pour les visiteurs. Les visites publiques des fouilles annuelles sont la première occasion de diffuser de nouvelles connaissances. L'information générale donnée dans les pavillons des mosaïques, mise en place en 1984, a déjà été réactualisée il y a dix ans, et renouvelée en 2001-2002. Le guide archéologique du site et des mosaïques, vu le progrès des connaissances, a été intégralement réécrit en 1997. Il est doublé d'une édition en langue allemande en 2001.

Mais le plan archéologique détaillé du site, ainsi que les éléments interprétatifs qui en sont dérivés (circulations, niveaux, reconstitutions, fonctions, état des vestiges etc...), constitue d'ores et déjà le canevas de base du projet qui prend forme peu à peu. Il devrait assurer aux visiteurs

– dans quelques années espérons-le – un accueil et une présentation dignes de la qualité du monument.

#### Conservation et mise en valeur du site: encore quelques étapes à franchir

Alors que le programme des fouilles d'autoroute s'achève, plusieurs points importants ont été réglés, étapes indispensables vers une réalisation à venir. A l'occasion du remaniement parcellaire occasionné par la construction de l'autoroute, la superficie complète de la *villa*, soit plus de 16 hectares, autrefois partagée entre plusieurs propriétaires publics et privés, a été attribuée exclusivement à la commune d'Orbe et à l'Etat de Vaud, ce dernier obtenant la bande de terrain contenant la totalité de la *pars urbana*. Les chemins agricoles desservant les parcelles ont été reconstruits selon cette nouvelle distribution. De plus, les labours annuels et les cultures ont été proscrits dans la parcelle de l'Etat, où ils avaient causés des impacts regrettables aux vestiges, recouverts seulement d'une mince couche de terre. Ces atteintes ont été constatées notamment en 1993 sur la mosaïque d'Achille à Skyros, fraîchement découverte.

Les nouveaux propriétaires ont préparé et adopté en 2000 un plan d'affectation du site de Boscéaz, le soustrayant à la zone agricole, définissant les grandes lignes d'une nouvelle mise en valeur possible et autorisant les constructions et aménagements nécessaires (accès, parking, bâtiments pour l'accueil et le service, abris pour les vestiges etc...). Ce plan prescrit que les aménagements ne doivent pas porter atteinte au paysage de Boscéaz ni aux vestiges qu'ils doivent protéger et présenter.

Boscéaz, on le voit, est un site où les choses se passent dans la durée. Cela tient évidemment en bonne part aux dimensions considérables de cet objet du patrimoine. Mais tout processus de changement y est astreint à des enchaînements

de procédures difficilement rétrécissables. Ainsi, il est nécessaire de disposer du plan archéologique d'ensemble, de ses interprétations et de la restitution architecturale, avant de songer à ordonner un plan d'aménagement. Il faut observer et analyser pendant de longues années le comportement des matériaux qui constituent les vestiges dans les conditions locales, avant de définir les paramètres climatiques que doivent créer les bâtiments de protection.

Les problèmes de conservation des mosaïques constituent des exemples éloquentes des difficultés que présente le site. Dégagées et présentées au public, pour certaines depuis 1841, ces œuvres d'art très attractives ont été conservées avec les méthodes qui paraissaient les plus adéquates, quand des interventions ont paru nécessaires. Le bilan du cumul des traitements et des dégradations, pour certaines d'entre elles, est plus qu'inquiétant. Il implique de véritables opérations de sauvetage, en cours depuis 1998, pour maintenir ces images emblématiques du site.

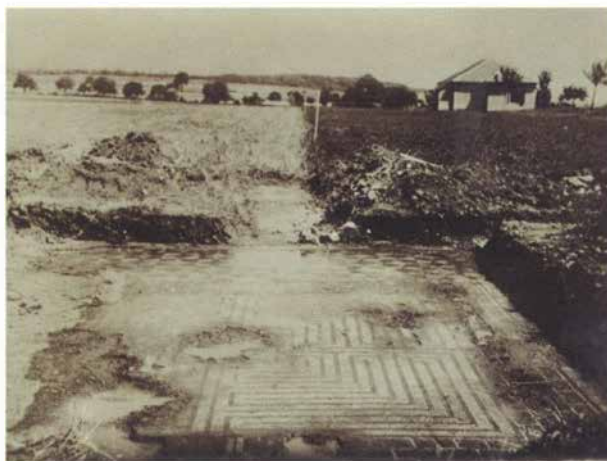


Fig. 5. Redécouverte en 1930 de la mosaïque du Labyrinthe, sous 20 cm de terre cultivable. La commune d'Orbe érigera peu après un bâtiment pour la garder visible.



Fig. 6. La technique au chevet de l'oeuvre d'art en péril : on enregistre en 1994 les mouvements et les variations de température qui affectent la mosaïque du Cortège rustique dans son abri.

Si l'altération affecte les mosaïques mises au jour depuis plus d'un siècle et demi, la durée et la répétitivité de ces phénomènes est d'un intérêt certain pour leur compréhension, et Orbe représente à cet égard un laboratoire de choix. Ainsi, depuis 1993, en association avec les restaurateurs du Musée romain d'Avenches, avec les instituts de l'EPFL intéressés au comportement des matériaux (pierres, liants, mesures d'humidité et de température, etc...) et avec d'autres partenaires, nous suivons l'évolution de ces témoins, en cherchant à comprendre, à traiter et à prévenir les phénomènes de dégradation de ces objets composites, donc particulièrement sensibles.

Le bilan est clair, et il a déjà été établi pour d'autres objets: le meilleur moyen de conserver les structures archéologiques consiste à les laisser recouvertes dans le terrain, ou tout au moins à les réenterrer dès que possible.... Si l'on désire malgré tout – et c'est l'option visée à Orbe – rendre visible ces vestiges, qui deviennent des interfaces entre un sous-sol généralement humide, riche en sels minéraux et

une atmosphère aux conditions variables, il convient de prendre des dispositions très précises pour obtenir les conditions climatiques permettant la conservation à long terme. Dans le cas d'Orbe, ce sont essentiellement les questions d'humidité du sous-sol et les fortes variations du climat annuel qui doivent être prises en compte.

Pour ce qui concerne le projet d'un nouvel aménagement de Boscéaz, destiné à tirer un meilleur parti de vestiges dont on connaît dorénavant l'existence et la signification, des préparatifs sont en cours. Un groupe de travail, constitué des représentants des propriétaires, commune d'Orbe et Service des bâtiments de l'Etat, ainsi que d'autres mandataires, prépare le programme d'un nouvel aménagement. Concours d'architectes et plan d'investissement seront, espérons-le, bientôt à l'ordre du jour, pour une réalisation qui se devra d'être exemplaire et digne du monument qui en est l'objet. *DW*



Fig. 7. Aux grands maux, les grands remèdes: la mosaïque du Cortège rustique, très altérée, est prélevée en une pièce en 1998. Elle est extraite du bâtiment construit en 1841 pour aller subir un traitement en laboratoire. On voit ici la face inférieure du tapis de cubes, avec des restes de mortier injectés à diverses époques.



## Pro Urba

Pro Urba regroupe les amoureux du passé d'Orbe et des mosaïques romaines de Boscéaz. Créée en 1925, l'Association du Vieil Orbe Pro Urba s'est constituée en fondation en 1995, afin d'assurer plus efficacement la promotion touristique du site archéologique, ainsi que la gestion du musée d'histoire locale dont elle est propriétaire. Elle est maintenant soutenue par l'Association des Amis de Pro Urba, qui compte près de 300 membres.

### Souvenirs

Le Musée d'Orbe s'est considérablement enrichi depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle où les premières collections furent réunies. Sis au 23 de la rue Centrale, il présente, outre l'histoire de la ville, quelques trouvailles provenant de la *villa* romaine. Pro Urba avait entrepris des fouilles dans les années 1920-1930, notamment sous l'impulsion du professeur Samuel Walter Poget.

Louis Decollogny avait assuré la présidence de Pro Urba depuis sa création en 1925. Son fils Pierre lui succéda en 1945. Dans son enfance, il avait participé aux fouilles de la *villa*. Devenu ingénieur forestier, c'est lui qui a découvert les bas-fourneaux dans la forêt de Ferreyres. Pierre Decollogny fut président de Pro Urba jusqu'en 1984. Il est considéré comme la mémoire vivante d'Orbe.

### La Fondation et les mosaïques

Par tradition, Pro Urba est le gestionnaire touristique du site de Boscéaz. Le comité de la Fondation s'occupe de trouver des gardiens chargés d'accueillir les visiteurs et de leur proposer guides et cartes postales.



Fig. 8. Première affiche du Musée d'Orbe, créé en 1883. L'aquarelle présente une vue de la vieille ville en médaillon et une évocation du paysage de la région à l'ère tertiaire ("âge de la Molasse"). Sur l'entablement soutenu par deux cariatides sont gravés les noms des fondateurs.



Fig. 9. Pierre Decollogny, président d'honneur de la Fondation Pro Urba et lauréat du Prix du Patrimoine 1996

Ainsi, les pavillons abritant les mosaïques peuvent être visités tous les jours de Pâques à fin octobre. De nombreux groupes de touristes demandent des visites guidées qui sont dispensées par Vreni Segessenmann et Vreni Milligan, membres de Pro Urba, en français, allemand ou anglais.

#### L'Association des Amis

L'Association des Amis de Pro Urba, animée par un comité dynamique, organise tous les deux ans, sur le site même de la villa gallo-romaine, la grande fête promotionnelle des Urbacchanales. Sangliers rôtis, expérimentation archéologique, musique celtique et animations des sociétés locales attirent plusieurs milliers de personnes pendant le dernier week-end d'août. La prochaine aura lieu en 2003. AC



Fig. 10. Vreni Segessenmann, vice-présidente de la Fondation, assure près d'une cinquantaine de visites guidées chaque année.



Fig. 11. L'Association des Amis de Pro Urba organise tous les deux ans la grande fête des Urbacchanales.





## Quinze ans de fouilles par l'Université de Lausanne

L'enseignement de l'archéologie ne saurait se concevoir sans une formation pratique des étudiants. S'il importe d'acquérir une vaste culture historique, s'il convient de se familiariser avec la multiplicité des approches qui caractérisent aujourd'hui une discipline d'autant plus exigeante qu'elle reste essentiellement conjecturale, et s'il demeure indispensable de réfléchir régulièrement sur les méthodes et les finalités de l'archéologie, mais aussi sur sa place dans le monde d'aujourd'hui, on ne saurait se contenter d'une approche exclusivement théorique. La pratique des fouilles, qui confère, par son caractère irréversible une lourde responsabilité, ainsi que le contact direct avec les *realia*, constituent un complément indispensable, une manière de laboratoire, propre à permettre la confrontation de la théorie et de la pratique et à stimuler la réflexion critique. Aussi des chantiers-école, organisés régulièrement en Suisse comme à l'étranger, permettent-ils aux étudiants d'acquérir peu à peu la formation et l'expérience nécessaires à l'exercice de leur futur métier. C'est ainsi que depuis 1986, après une série de campagnes de fouilles sur le site de Lausanne-Vidy, la *villa* gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz est explorée chaque été, pendant près de deux mois, par une cinquantaine d'étudiants, sur mandat de l'archéologue cantonal, Denis Weidmann, et avec le soutien financier de l'Office fédéral des routes.

Les étudiants, encadrés par des assistants ou des camarades expérimentés, ont ainsi l'occasion de se familiariser avec les méthodes de prospection et de fouilles, l'interprétation planimétrique et stratigraphique des structures, les relevés topographiques, le dessin, le prélèvement, l'enregistrement

et l'analyse du mobilier archéologique, mais aussi les principes de la conservation *in situ*, puisque les vestiges, destinés à être présentés un jour au public, doivent être systématiquement préservés et soigneusement réenfouis après chaque campagne.

L'organisation régulière de journées "portes ouvertes", qui rencontre généralement un grand succès, permet également aux étudiants d'apprendre à présenter leur découvertes de manière claire et convaincante et de sensibiliser le public à la valeur d'un patrimoine constamment menacé, une mission d'information et de diffusion du savoir qui fait partie intégrante de la mission des archéologues. Rencontres avec le public, les habitants de la région et les autorités locales, développent le sens des relations sociales,

15



Fig. 12. Campagne de fouilles 1992. Dégagement du bassin monumental (à l'arrière-plan). Vue en direction du sud.

comme le travail en équipe sur le terrain, les repas partagés ou les fêtes de fin de fouilles, resserrent les liens de convivialité.

Pendant l'année académique, divers groupes d'étudiants préparent des rapports de fouilles détaillés, mettent au net les relevés, analysent et dessinent, dans des séminaires spécifiques, les objets mis au jour, préparent des études ponctuelles. C'est ainsi qu'une dizaine de mémoires de licence, qui seront intégrés dans la publication en cours de préparation, ont été consacrés au site; ils traitent, notamment, de l'état des connaissances préliminaires aux fouilles, des phases de construction de la *villa*, de l'approche méthodologique, des éléments d'architecture, des placages de marbres, de la gestion de l'eau, de la restitution des bâtiments et de la mise en valeur du site. Les étudiants ont ainsi l'occasion non seulement de préparer les interventions en définissant des objectifs et des méthodes compatibles avec les contraintes matérielles, de participer aux fouilles et de contribuer à la sensibilisation du public, mais encore de prendre part à l'élaboration des résultats, une opération combien longue, délicate et difficile. Cette confrontation permanente entre l'observation des vestiges, l'enregistrement et l'interprétation des données et la forme du discours archéologique, favorise des améliorations méthodologiques, mais aussi pédagogiques constantes en affinant, par exemple, les méthodes d'enregistrement sur fiches, propres à homogénéiser l'information tout en tenant compte du niveau de compétences des étudiants; en quinze ans, sans céder aux modes ou à une spécialisation outrancière, il aura fallu pratiquement passer du crayon et du rapidographe à la gestion informatique des données, des plans et des dessins, aux systèmes d'information géographique (SIG) appliqués à l'archéologie ou encore à la restitution numérique en trois dimensions... Un exercice délicat et difficile, qui,

lorsque les moyens en personnes sont largement insuffisants, exige de chaque responsable un engagement de tous les jours...

Désormais, la quasi-totalité de la maison du maître, qui fera l'objet d'une monographie, a pu être explorée. Comme les ouvriers de l'Antiquité, terrassiers, maçons, tailleurs de pierre, stucateurs, peintres ou mosaïstes ont permis l'édification d'un palais luxueux à la gloire d'un propriétaire de haut rang, des centaines d'étudiants, au cours de quinze années de fouilles, auront non seulement perfectionné leur formation, mais encore contribué à dévoiler un nouveau pan de notre histoire. *DP*



Fig. 13. La zone de fouille de 1993: les sols en béton (*terrazzo*) du corps principal et, dans l'axe du cliché, les portiques. A l'arrière-plan, les pavillons II, III et IV des mosaïques.



## Le site et son histoire

### De l'ère glaciaire aux Helvètes

Les terrasses morainiques de sables et graviers modelées par le glacier, surplombant les fonds de vallées, bords de marais ou rives des lacs, ont été fréquentées durant la préhistoire; le rythme des occupations est toutefois difficile à restituer en raison de la conservation précaire des structures et vestiges archéologiques mis au jour, due en partie à un faible apport sédimentaire protecteur, postérieur au retrait des glaces, à l'envahissement forestier puis aux défrichements et aménagements successifs résultant de l'activité humaine. Le plateau de Boscéaz, au nord de la petite ville d'Orbe, est à cet égard exemplaire: grâce à l'envergure des campagnes de fouilles qui s'y déroulent depuis plus de 15 ans, plusieurs centaines de témoins de la préhistoire, tessons de poterie en grande majorité, ont été récoltés dans l'emprise de la *villa* romaine.

Le plateau voisin de Rances, à moins de 3 km au nord de Boscéaz, exploré dans les années 1970, offre des conditions comparables; le vallon d'En Raillon à Bavois, de l'autre côté de la plaine de l'Orbe, également; ou encore les établissements repérés de part et d'autre des rives du lac de Neuchâtel, entre le pied du Jura et les contreforts du Plateau, qui ont fait (et font encore pour certains) l'objet de prospections et de fouilles extensives dans le cadre des travaux autoroutiers, le long des tracés de l'A1 et de l'A5.

Les périodes préhistoriques représentées sont grosso modo les mêmes sur tous ces sites terrestres (fig. 14): on peut difficilement dès lors considérer qu'il s'agit du hasard des recherches; les diverses occupations sont en outre, pour une

partie d'entre elles, complémentaires des occupations bien connues dans les zones humides, en particulier grâce aux stations littorales, les célèbres palafittes.

#### Une petite préhistoire de Boscéaz

A ce jour, aucune trace de la préhistoire la plus ancienne de la région n'a été identifiée: toutefois des chasseurs-cueilleurs de la fin du Paléolithique (entre 13'000 et 9'500 avant J.-C.), et surtout du Mésolithique (entre 9'500 et 5'500 avant J.-C.), ont sans aucun doute arpenté ces terrains, libérés des glaces à partir de 16'000 avant J.-C. environ, progressivement colonisés par la végétation, de pin et bouleau dans un premier temps, puis par une forêt plus dense, de chêne, orme et tilleul.

Les abris-sous-roche de Baulmes (à moins de 6 km au nord de Boscéaz) et du Mollendruz sont emblématiques de ces périodes reculées.

Pour le Néolithique (5'500-2'200 avant J.-C.), quelques indices parlent en faveur d'une fréquentation des lieux par des agriculteurs-éleveurs (défricheurs bien sûr) dès le 5<sup>e</sup> millénaire, probablement entre la seconde moitié du 5<sup>e</sup> et le début du 4<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. On ne peut être plus précis, faute de bois conservé (et de dates dendrochronologiques) ou de charbons de bois (et de datations par le carbone 14). Les paysans de Boscéaz appartiennent à la civilisation de Cortaillod, surtout connue par une occupation du bord des lacs qui s'intensifie dès le 39<sup>e</sup> siècle avant notre ère; une grande jarre en céramique fine et bien cuite,

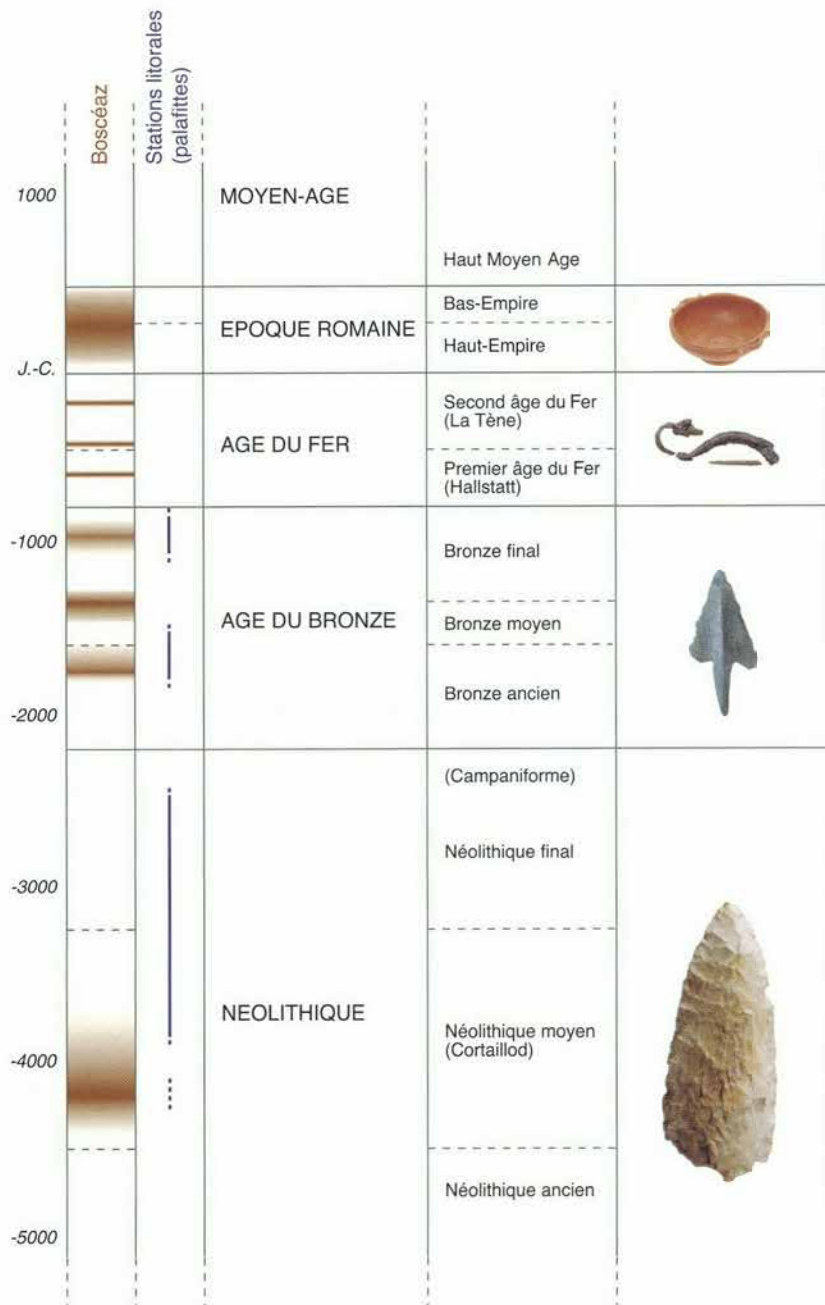


Fig. 14. Chronologie des occupations de la terrasse d'Orbe-Boscéaz, de la préhistoire au début du Moyen Age.



Fig. 15. Jarre à profil en S du Néolithique moyen (autour de 4'000 avant J.-C.), lame en silex et poignard à retouches couvrantes du Néolithique final. Jarre à mamelon allongé de préhension et cordons articulés digités de la fin du Bronze ancien (entre 1'800 et 1'600 avant J.-C.). Hauteur conservée de la jarre néolithique (en haut à gauche): environ 16 cm.

20

au revêtement soigneusement lissé (fig. 15, à gauche), malgré l'absence des mamelons de préhension, est caractéristique de cet horizon culturel et chronologique du Néolithique moyen.

Quelques pièces taillées en silex, notamment le fragment d'une lame utilisée comme un couteau et l'extrémité d'un poignard (fig. 15), sont également attribuables au Néolithique, au Néolithique final pour ce dernier.

On aurait pu s'attendre en revanche à trouver des vestiges de l'extrême fin de cette période (tessons campaniformes, vers 2'400-2'200 avant J.-C.), à l'instar de Rances ou Bavois; ce n'est apparemment pas (encore) le cas à Boscéaz. Au cours de l'âge du Bronze (2'200-800 avant J.-C.), les témoins se font plus nombreux, en particulier vers le milieu de cette période, lors d'un épisode d'abandon temporaire des rives.

La présence du Bronze ancien est signalée par quelques fragments de céramique typiques de la fin de cette période (fin du Bronze A2, entre 1'800 et 1'600 avant J.-C.): mamelons et cordons digités articulés (fig. 16, à droite), comparables aux céramiques lacustres de Morges-Les Roseaux, d'Yverdon-les-Bains-Garage Martin, ou de Concise-Sous-Colachoz, aussi représentées en milieu terrestre, à Bavois notamment.

Ce qui est plus remarquable, c'est que plusieurs fragments de cette céramique soient associés à deux sépultures d'enfants : deux inhumations, un enfant en bas âge (5-10 ans), replié sur le côté droit et un bébé sur le côté gauche. D'une part, les sépultures de cette époque sont rarissimes dans la région, à l'exception du *tumulus* (tertre funéraire) de Vufflens-la-Ville, fouillé au milieu des années 1990, d'autre part on a en général affaire à des inhumations allongées et non en position repliée. Mais surtout (et c'est peut-être la raison de cette position) on est en présence d'enfants, dont l'un en âge périnatal, déposés à l'intérieur d'une grande fosse (1,40 m de diamètre au niveau d'apparition, 1,20 m au fond, 60 cm plus bas), sans doute un silo "reconverti". Voilà qui indique à l'évidence la présence d'une ferme à proximité.

Nous profitons de cette remarque pour insister sur le fait que les structures excavées identifiées, fosses ou trous de poteaux, ne permettent pas de restituer un plan organisé, avec des maisons, des dépendances... De plus, la plupart des tessons recueillis, fragments de panses de récipients sans éléments significatifs, peuvent être attribués aussi bien au Bronze ancien, moyen, final, voire au Premier âge du Fer... Et les pointes de flèches en bronze (fig. 16) "flottent" entre le Bronze ancien et le Bronze final...

Le Bronze moyen, dans une phase avancée (Bronze C, entre 1'500 et 1'350 avant J.-C.), est la période la "mieux" repré-

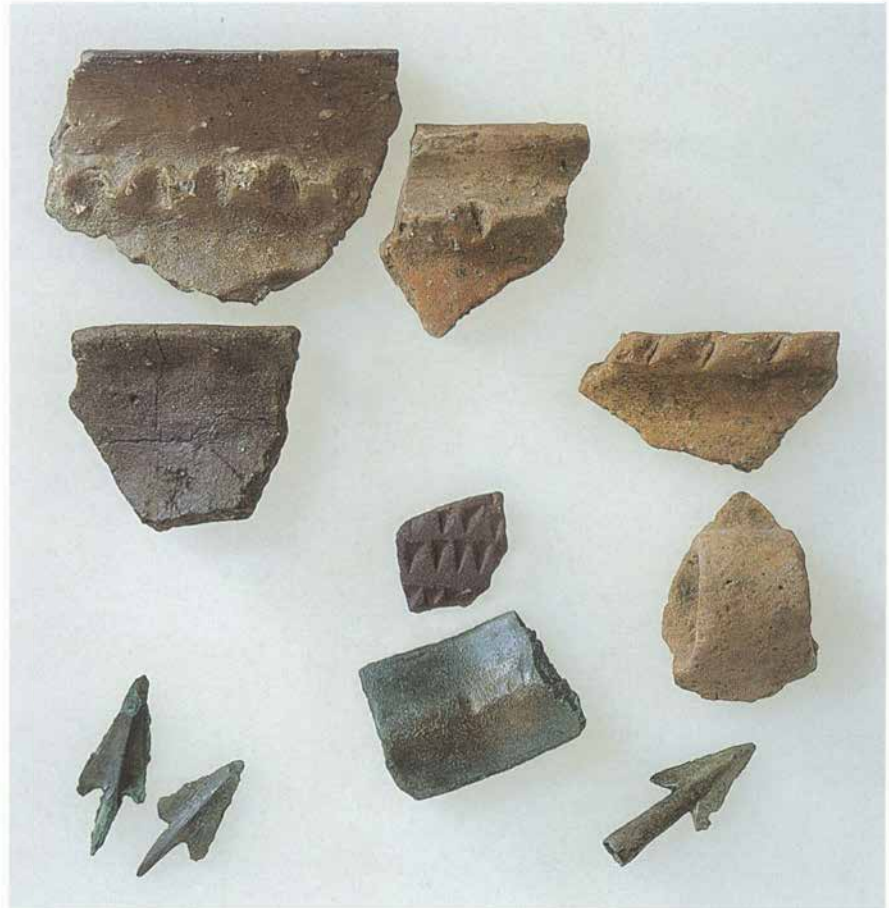


Fig. 16. Fragments de céramique, pointes de flèches et segment d'épée en bronze, de la fin du Bronze moyen et du Bronze final (entre l'500 et 800 avant J.-C.). Longueur de la pointe de flèche de droite: 4 cm.

sentée, par des bords de jarres épaissis à lèvre carrée, des cordons impressionnés (fig. 16, en haut et à gauche). Nous l'avons déjà signalé, cette occupation, connue aussi à Bavois, Rances ou Baulmes, correspond à une interruption du phénomène palafittique (dont les causes restent largement inexpliquées, sans doute culturelles autant que liées à la dégradation climatique bien attestée de cette époque). On peut à coup sûr restituer l'existence d'un hameau d'agriculteurs (combien de maisons ? combien de familles ?

durant combien de générations ?), vivant dans la tradition de l'économie néolithique, mais utilisant des outils ou des armes en bronze depuis quelques siècles déjà.

Un tesson décoré de motifs triangulaires excisés (fig. 16, au centre) appartient soit à cet horizon de la fin du Bronze moyen, soit au début du Bronze final, comme d'ailleurs le segment d'une épée en bronze (peut-être du type de Rixheim, du Bronze D au tout début du Bronze final, vers l'300 avant J.-C.). Comment l'interpréter ? Reste d'une



Fig. 17. Pied et porte-ardillon d'une fibule en bronze du Premier âge du Fer (vers 600 avant J.-C.). Longueur: 4,8 cm.

tombe bouleversée par les occupations postérieures ? Dépôt rituel d'une partie de l'arme, pliée, martelée et découpée, symbolisant l'armement et le statut de son propriétaire ? Quelques fragments de céramique, et peut-être la pointe de flèche à douille en bronze (fig. 16, à droite), sont attribués à un épisode plus récent du Bronze final, contemporain du "boom" des stations lacustres entre le XI<sup>e</sup> et la fin du IX<sup>e</sup> siècle avant J.-C.

A l'âge du Fer : après l'abandon définitif du mode d'occupation palafittique, vers 800 avant J.-C., quelques indices témoignent d'une fréquentation des lieux au cours du Premier âge du Fer (ou époque de Hallstatt, du VIII<sup>e</sup> à la première moitié du V<sup>e</sup> siècle avant J.-C.). L'extrémité du



Fig. 18. Fibule en fer et coupes en céramique, en partie tournées, du début du Second âge du Fer (vers 400 avant J.-C.) Longueur conservée de la fibule: environ 8 cm.



pied d'une fibule en bronze (Hallstatt D1, vers 600 avant J.-C.; fig. 17), l'ancêtre des épingles de nourrice ("imperdables" en vaudois), servant à la fermeture du vêtement, d'ornement et d'insigne distinctif aussi, a été recueilli sur le site: sépulture bouleversée, contemporaine des *tumuli* fouillés dans les environs (Rances, Baulmes...) malheureusement au siècle dernier ? Dépôt intentionnel ?

Une occupation du début du Second âge du Fer, ou époque de La Tène, quasi inconnue en contexte d'habitat sur le Plateau suisse, est signalée par la découverte d'une vaste fosse-silo (donc d'une ferme, au moins...): diamètre 1,80 m au niveau d'apparition, 2,10 m au fond, à plus de 1,20 m de profondeur; une autre fosse et peut être un fossé à fond plat semblent correspondre à cet horizon. Sur la base de la fibule en fer, à pied libre, accompagnant une céramique fine, avec quelques coupes montées au tour (pour la première fois dans la région; fig. 18), on peut proposer une date de seconde moitié du V<sup>e</sup> siècle ou vers 400 avant J.-C. (La Tène A plutôt que La Tène B). On aimerait pouvoir restituer, comme au nord du Jura par exemple, une occupation organisée, reconstruire des maisons sur poteaux, des réserves de céréales (voir p. 69), silos ou greniers aériens... Comme par hasard, l'autre site qui a livré quelques vestiges d'habitat de La Tène ancienne dans le canton, c'est Rances ! Il faut encore mentionner la présence de deux sépultures à inhumation, sans mobilier: deux adultes, probablement masculins, ont été inhumés en pleine terre sans aménagement particulier. Une analyse des os de l'un d'eux par le carbone 14 fournit une date se situant entre 402 et 180 avant J.-C. (soit La Tène ancienne ou moyenne, La Tène B-C). Qu'environ cinq siècles plus tard on aménage une annexe du *mithraeum* de la *villa* au même endroit, est sans doute à mettre au compte du hasard... Une autre tombe attribuée à La Tène a été fouillée sous un mur de la *villa*: un jeune



Fig. 19. Bracelet ouvert en fer d'un jeune adulte inhumé au cours du Second âge du Fer. Diamètre maximum: 6 cm.

adulte, de sexe indéterminé, a été inhumé sur le ventre portant un bracelet en fer au poignet droit (fig. 19) et avec une offrande animale pour tout mobilier funéraire. Pourquoi sur le ventre ? Pour que ce personnage (craint, voleur, criminel, assassiné, suicidé...) ne revienne pas tourmenter les vivants, selon les interprétations avancées à différentes époques et dans différents milieux culturels ?

Les siècles de la fin de La Tène qui précèdent directement l'époque romaine n'ont pas laissé de traces. Une chose semble certaine (à ce jour...): aucun indice ne permet de restituer l'existence d'un domaine, antérieur et/ou postérieur à la tentative d'émigration des Helvètes en 58 avant J.-C., dans lequel on pourrait trouver l'origine de la luxueuse *villa* qui se développera au début de notre ère.

La terrasse de Boscéaz, un lieu privilégié, aujourd'hui comme autrefois à proximité d'un carrefour routier, jouissant d'une vue extraordinaire en direction des Alpes, mais aussi balayé par les vents et subissant les terribles orages qui franchissent le Jura, se révèle chargé d'une histoire qui a précédé de cinq millénaires au moins l'époque romaine ! GK



## Le temps des *villae*

Occupé à différentes périodes pré- et protohistoriques, le plateau de Boscéaz n'a pas livré de constructions ou de mobilier attribuables à la fin de la période gauloise ou au début de l'époque gallo-romaine. Bien qu'il ne puisse être exclu que des fouilles futures démontrent une occupation du site durant ces périodes, les plus anciens vestiges romains connus aujourd'hui sont ceux d'une première *villa*, dont la construction peut être située à la fin du règne de Néron ou au début de la période flavienne, soit aux alentours des années 65/70 après J.-C.

La partie résidentielle, ou *pars urbana*, de ce premier établissement se présente sous la forme d'un bâtiment de dimensions relativement modestes (environ 40 m sur 25 m hors tout, fig. 20). Le plan de cet édifice, en très mauvais état de conservation, trouve de nombreux parallèles contemporains et s'organise autour d'une cour centrale, bordée sur trois côtés par des pièces d'habitation, elles-mêmes entourées par un couloir ou un portique. Associé à un petit bâtiment thermal, situé à une cinquantaine de mètres, ainsi qu'à deux constructions secondaires de fonc-

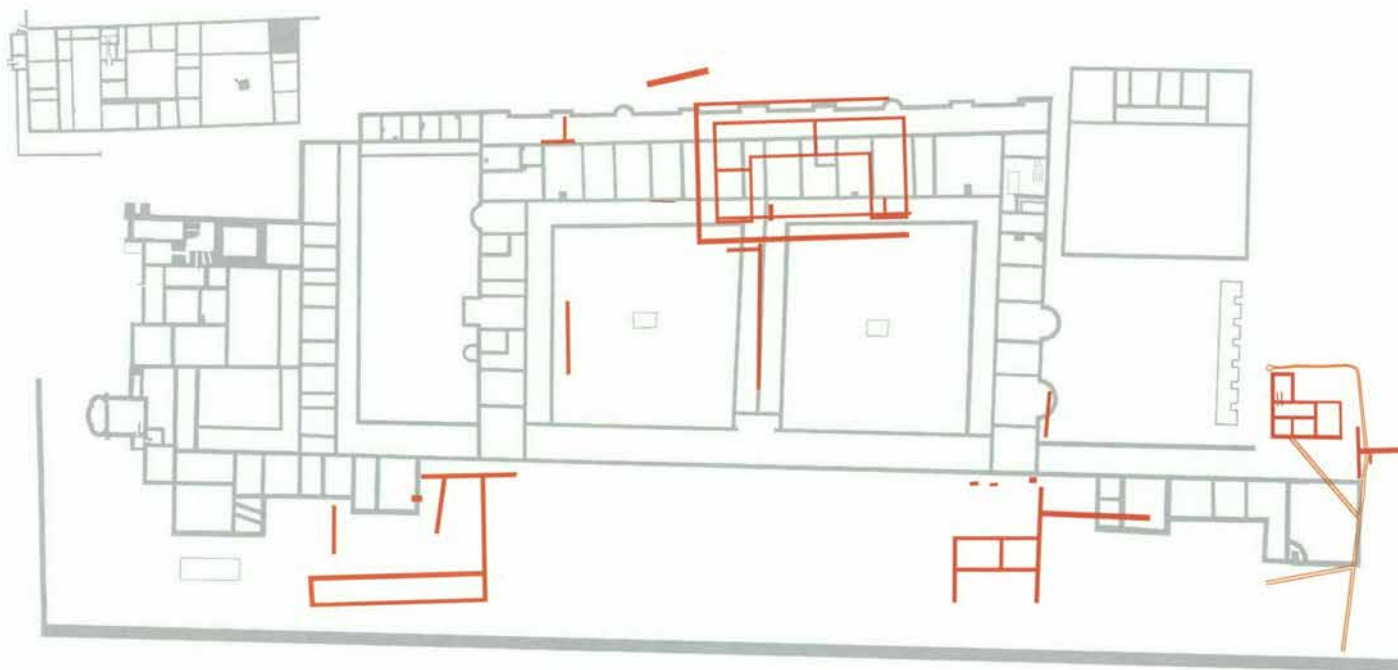


Fig. 20. La première *villa* (époque flavienne, environ 70 à 100 après J.-C.). Echelle 1:1500.

tion indéterminée, cet établissement "à plan épars" ne semble avoir été occupé qu'une trentaine d'années et sera remplacé par un nouveau bâtiment dès le début du II<sup>e</sup> siècle.

Construite à une vingtaine de mètres au nord de la précédente, cette deuxième villa se compose d'un bâtiment d'environ 35 m de long sur 10 m de large et d'une grande cour de près de 900 m<sup>2</sup> (fig. 21). Résidence du propriétaire, ou dominus, ce bâtiment était constitué par une série de quatre locaux, dont un couloir, encadrée au nord et au sud par deux pièces plus importantes, et à l'est par un portique ouvert sur la cour.

Probablement édifiées durant le règne de l'empereur Trajan, vers 100/110, ces constructions paraissent avoir été occupées

durant toute la période antonine, jusqu'à la fin du II<sup>e</sup> siècle, et sont certainement restées en fonction un certain temps après la construction de la grande *pars urbana* (voir p. 34).

Il est aujourd'hui possible de situer la fin des travaux de construction du grand "palais" de Boscéaz durant le début du règne de Marc-Aurèle, entre 161 (*terminus* donné par une monnaie) et 170 de notre ère (fig. 22). Construit sur les ruines de la première villa, cet immense complexe de près de 250 mètres de long sur 90 de large, sera intégralement occupé jusqu'à la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle, avant de décliner progressivement durant l'Antiquité tardive (voir le chapitre suivant).

L'établissement de Boscéaz semble donc avoir été relativement modeste de la période flavienne jusqu'au règne de

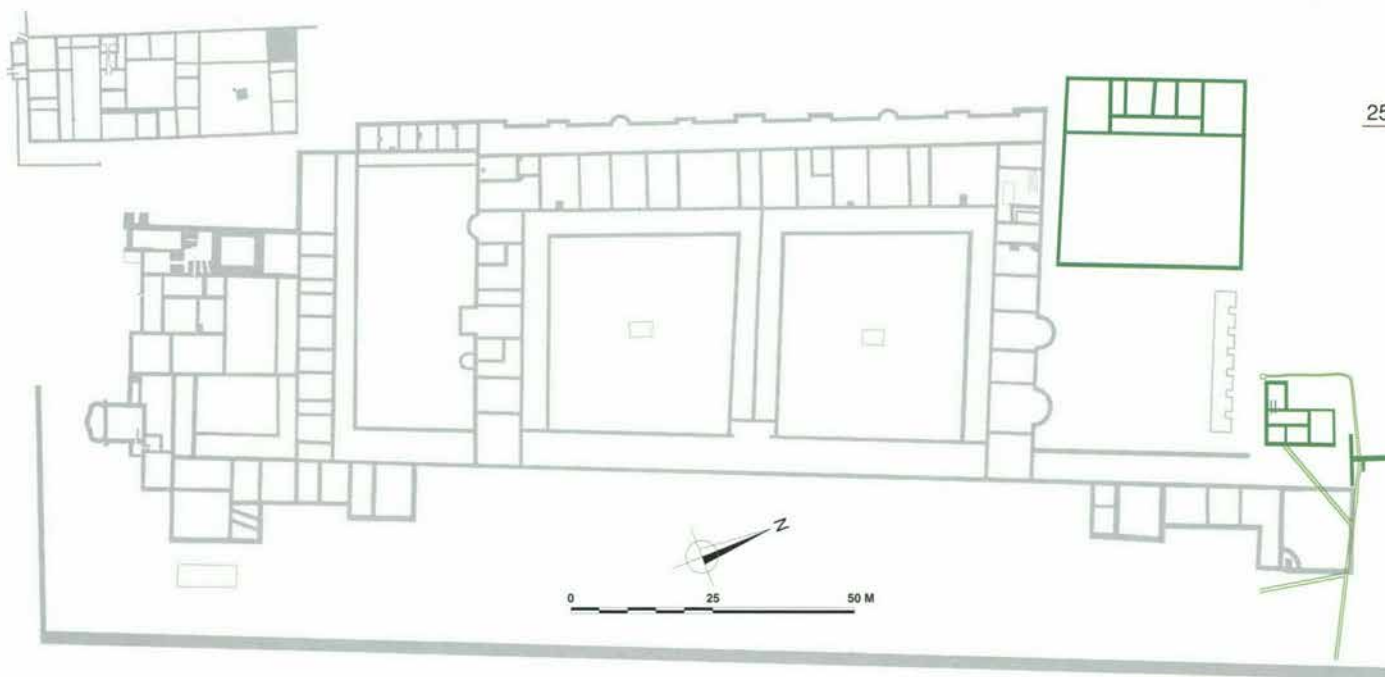


Fig. 21. La deuxième villa (début II<sup>e</sup> siècle). Echelle 1:1500.

Marc-Aurèle, avant de connaître ses heures fastes d'environ 160 à 250/300, soit durant environ un siècle, ou quatre générations.

L'absence de découvertes antérieures à la fin du règne de Néron, d'autant plus étonnante que les autres grandes *villae* de la région, comme celles d'Yvonand-Mordagne ou de Vallon FR, sont occupées depuis la période augustéenne, trouve peut-être son explication sur le site proche d'Essert-

sous-Champvent. Une *villa*, en effet, semble y avoir été détruite par un incendie entre les années 60 et 70 de notre ère, soit juste avant la construction de la première *pars urbana* de Boscéaz.

Bien que cela demeure une pure hypothèse, il est tentant d'imaginer un déplacement du premier au second site, peut-être lié de manière directe ou indirecte à la guerre civile de 69 ou à la réorganisation de la *Civitas* helvète au début du règne de Vespasien. TL

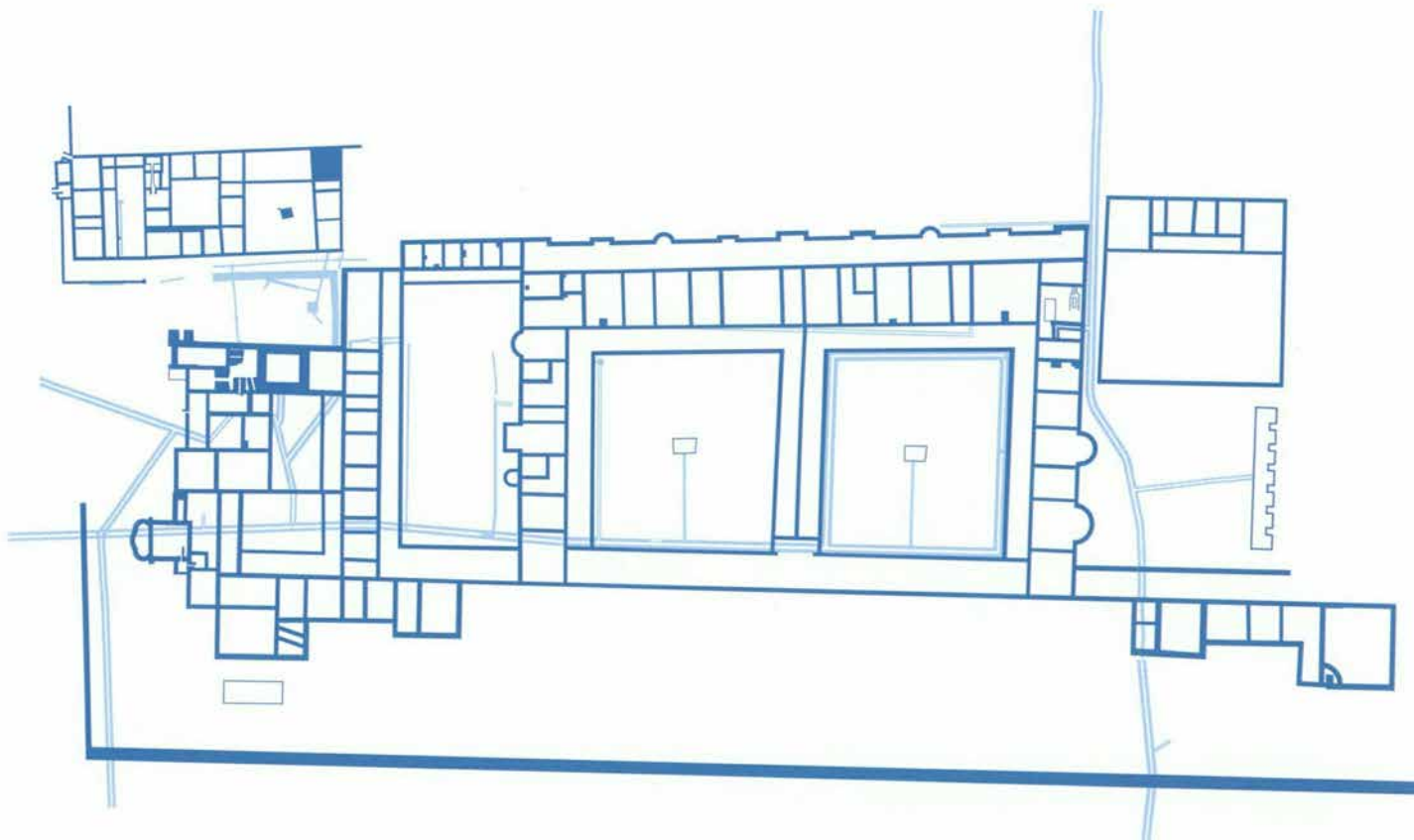


Fig. 22. Plan général du palais construit à la fin du II<sup>e</sup> siècle. Echelle 1:1500.



## De l'Antiquité tardive au haut Moyen Age

Au III<sup>e</sup> siècle, l'Empire romain connaît une grave période de crise (instabilité politique, crise économique, menace des peuples germaniques aux frontières) qui va plonger les provinces dans une période de profonds bouleversements. Alors que de nombreux sites sont abandonnés, d'autres se maintiennent tant bien que mal.

### Le temps du changement

Comme d'autres sites, Orbe connaît une phase de déclin, vraisemblablement dans la seconde moitié du III<sup>e</sup> siècle. On ignore si la *villa* a été abandonnée pendant un certain

temps. Si nous ne disposons d'aucune information pour la zone dévolue à l'exploitation (*pars rustica*), dans la résidence du propriétaire (*pars urbana*), le corps de bâtiment principal (B4) a dû tomber progressivement en ruine, ce qui a obligé les occupants à implanter des poteaux dans les sols de certaines pièces, afin de soutenir la charpente défailante (étage ou toit, fig. 23).

Des trous de poteau dans une pièce du corps nord (B5) forment une sorte de petit appentis quadrangulaire, mais on ignore s'ils sont contemporains de cette phase d'occupation, par ailleurs difficile à dater.



Fig. 23. Campagne de 1991: des trous de poteau apparaissent, implantés dans les sols en béton (*terrazzo*) du bâtiment B4. Vue en direction du nord.

La céramique et les monnaies montrent qu'au IV<sup>e</sup> siècle, l'occupation se concentre dans l'aile sud (B1) de la *villa* (fig. 24), ce qui indique peut-être que les canalisations d'adduction d'eau alimentant les thermes fonctionnent encore (voir p. 80). Le bâtiment voisin du palais (B7) est également occupé; des fragments de placages et de verre à vitre retrouvés dans une zone d'atelier montrent que l'on a récupéré un certain nombre de matériaux dans le palais. L'occupation de la *pars urbana* semble s'achever à la fin du IV<sup>e</sup> ou au début du V<sup>e</sup> siècle. Les trouvailles monétaires montrent qu'à l'extérieur de la *villa*, la zone du sanctuaire de Mithra est également fréquentée alors (voir p. 92). On ignore cependant si le sanctuaire fonctionnait encore à cette époque ou si, comme cela est parfois attesté, les monnaies ont été déposées en offrande dans un bâtiment abandonné.

### Le haut Moyen Age

28

A la différence d'autres *villae* du Plateau suisse, comme Yvonand-Mordagne, à l'est d'Yverdon, le site d'Orbe-Boscéaz semble abandonné à la fin de l'époque romaine. Les bâtiments seront progressivement démantelés et leurs pierres systématiquement récupérées. Un four à chaux découvert sous la "Ferme de Boscéaz" appartient vraisemblablement à cette phase de récupération.

Au haut Moyen Age, c'est plus au sud, en contrebas de la ville actuelle d'Orbe que se concentre l'habitat, autour des églises de Saint-Germain et de Saint-Martin. Cette dernière est l'église paroissiale d'un *vicus Tabernis*, attesté dès le X<sup>e</sup> siècle, l'un des plus anciens quartiers de la ville. Le nom *taberna* est-il le souvenir de la station routière d'Urba, attestée par les itinéraires romains (Itinéraire Antonin) ? En tout état de cause, Orbe reste un lieu de passage très important, sur la route reliant la Gaule à l'Italie.

Orbe, résidence royale au haut Moyen Age, est également un *fiscus* royal, attesté dès le IX<sup>e</sup> siècle. On ignore cependant s'il peut y avoir un lien, même lointain, entre ce *fiscus* et le domaine de la *villa* romaine.

Qu'advint-il du plateau de Boscéaz ? Il sera occupé au Moyen Age par un hameau qui subsistera jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des cartes mentionnent, à l'emplacement de la *villa*, des "amas de mazures" et des "monceaux de pierres". JM

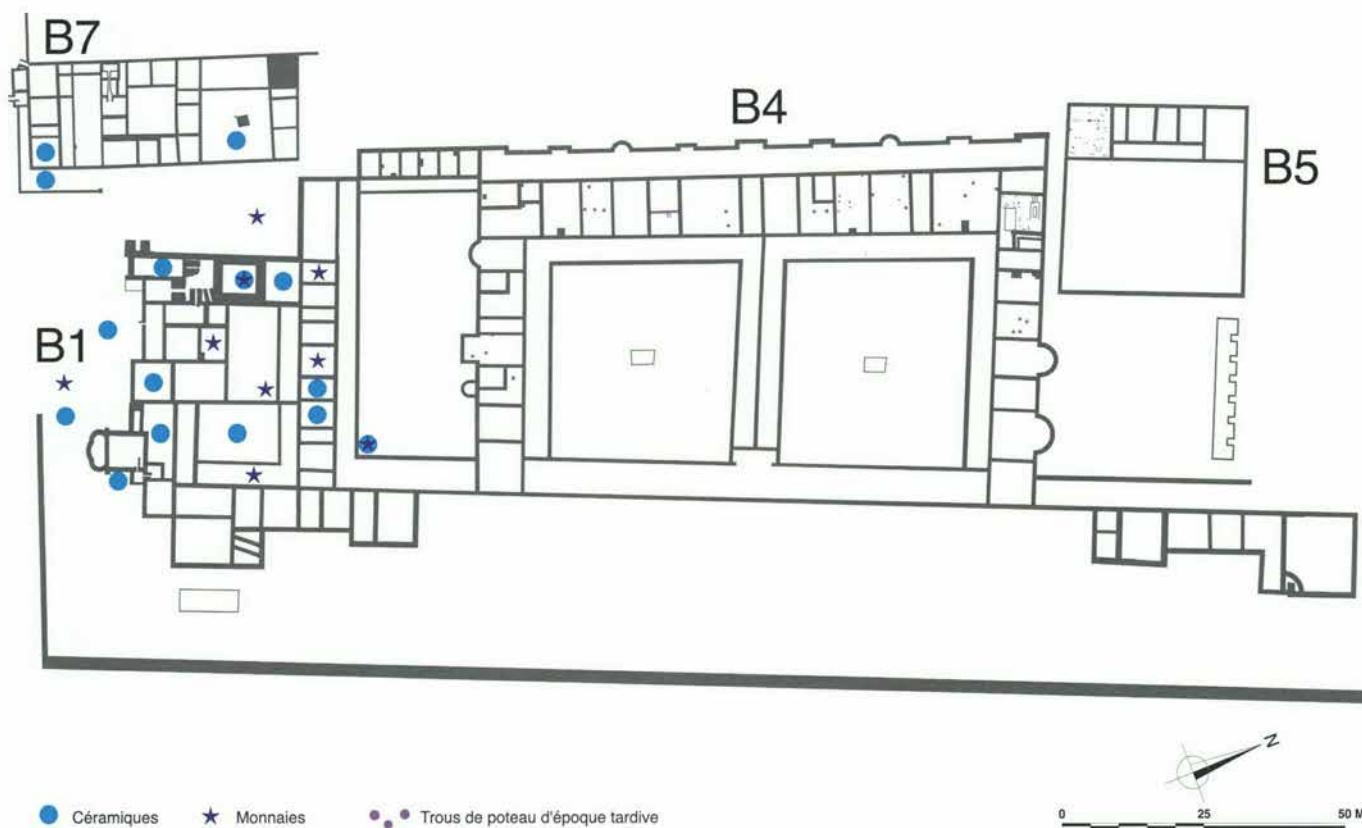


Fig. 24. Répartition du mobilier du IV<sup>e</sup> siècle (céramique, monnaies) dans le corps sud B1 et dans le bâtiment B7. Echelle 1:1500.



## La grande villa

### Les campagnes à l'époque romaine

À l'époque romaine, comme durant les périodes qui ont précédé, les sites d'habitat sont dispersés dans les campagnes. On ne connaît pour l'instant dans nos régions aucun "village de paysans", par ailleurs rarement attestés dans les régions voisines de la Gaule.

À côté de simples fermes (*aedificia*) et d'établissements modestes, l'habitat rural gallo-romain est composé pour l'essentiel de ce que les archéologues appellent la *villa rustica*, constituée d'une partie résidentielle (*pars urbana*), réservée au propriétaire, distincte d'une partie dévolue à l'exploitation proprement dite (*pars rustica*).

30

#### Le domaine rural (*fundus*)

Les *villae rusticae* se trouvent au cœur d'un domaine (*fundus*), qui comprend aussi bien des terres cultivées que des zones de prairies et peut-être des forêts, voire des étangs ou des marais.

Quelle était la taille d'un domaine antique ? Les rares mentions de domaines dans les textes latins concernent essentiellement les régions méditerranéennes : on sait ainsi qu'en Italie, les domaines comptaient généralement entre 2,5 hectares et 125 hectares, même si des surfaces atteignant 2'000 hectares y sont attestées à la fin du I<sup>er</sup> siècle de notre ère. En fait, ces maigres informations ne concernent que des cas particuliers, comme le poète gaulois Ausone qui, au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, évoque son "petit héritage" de 260 ha qu'il possède dans le Bordelais... parmi ses autres terres du Sud-Ouest !

#### Paroisses médiévales et lieux-dits : souvenirs des domaines antiques ?

On a tenté, généralement sans succès, de reconstituer certains domaines antiques à partir de la répartition des sites ruraux ou en se fondant sur les limites de paroisses médiévales, reprises par les communes actuelles, qui pourraient remonter à des limites antiques. Certains toponymes (lieux-dits) modernes pourraient dériver de noms de domaines gallo-romains : les noms terminés par -y, -ier, -ieux en Suisse romande (Commugny, Crissier, Bernex GE), ou par -ach en Suisse alémanique (Bellach SO, Munzach BL) remontent à des toponymes latins en *-acus*, typiques des noms de domaines. Ainsi le nom moderne Crissier/Cressier remonte-t-il à une construction du type (*fundus*) *Crixiacus*, "domaine de Crix(i)us". La question reste cependant controversée, car nombreux sont les toponymes latins qui ne datent que du Moyen Âge !

Du point de vue archéologique, la taille du domaine ne peut se calculer à partir de la grandeur d'une *villa*, qu'il s'agisse du nombre de bâtiments dans la *pars rustica* ou du luxe déployé par la *pars urbana*. Une résidence luxueuse ne correspond pas nécessairement à une exploitation vaste, mais peut simplement répondre au désir de confort et à la volonté d'ostentation de son propriétaire. Enfin, nous savons par les textes que les domaines ruraux n'étaient pas nécessairement constitués d'un seul tenant : morcelés par le jeu des héritages ou des ventes, ils pouvaient être composés de plusieurs parcelles séparées.



Pour contourner ces difficultés, on tente d'estimer la surface utile théorique de chaque exploitation, en tenant compte de la topographie, de la densité des sites, puis en estimant le nombre d'habitants, le rendement des cultures, etc. Pour la villa de Dietikon ZH, on a ainsi pu estimer une surface utile théorique d'environ 1'000 hectares, dont 500 à 600 hectares de terres cultivables. Est-il possible de déterminer la taille du domaine d'Orbe-Boscéaz ? Une "zone d'influence" théorique de 2'500 hectares a été explorée autour de la villa, mais, en l'absence de sources écrites, il est impossible de savoir si cette surface correspond à une réalité antique.

### L'exploitation des terres : les cadastres romains

Depuis une trentaine d'années, l'étude des cartes topographiques et des photographies aériennes a montré que, dans certaines régions (Italie du Nord, sud de la Gaule, Afrique), le paysage moderne avait conservé les traces d'anciennes limites de parcellaire antique.

Dans les régions qu'ils contrôlaient, les Romains effectuaient un arpentage du sol. Le territoire était découpé selon un quadrillage orthogonal de dimensions variables. La forme la plus connue est la centuriation, division en parcelles de 710 m de côté (centuries), elles-mêmes subdivisées en unités plus petites, dont l'*actus* (carré de 35 m de côté) et le *jugerum* (jugère = 2 *actus*, soit la surface qu'un laboureur peut travailler en une journée). Des bornes à chaque coin de la parcelle définissaient des limites matérialisées par des chemins, des fossés ou des haies.

En Suisse, on pense avoir identifié des portions de cadastres antiques sur le Plateau. Autour de la villa d'Orbe, des limites perpendiculaires conservées dans le terrain pourraient être la trace d'un système de mise en valeur des terres remontant à l'époque romaine (fig. 25).

Il n'est cependant pas possible de déterminer, sur la base

des quelques traces de parcellaires attribuées à l'époque romaine, si les travaux d'arpentage ont concerné l'ensemble du territoire, de Genève à Augst.

Le parcellaire découvert est généralement assimilé à une centuriation, mais les recherches récentes montrent que la réalité est plus complexe: ainsi dans la région d'Avenches, les types de cadastres apparaissent-ils bien plus variés qu'une "simple" centuriation.

La régularité du parcellaire n'indique d'ailleurs pas forcément un cadastre d'époque romaine, car des réseaux orthogonaux sont attestés, en Gaule et dans les régions voisines, de la protohistoire jusqu'au Moyen Age ! Une trame régulière est en réalité la forme de parcellaire la plus pratique dès l'introduction de l'araire.

En l'absence de fouilles archéologiques, il reste souvent malaisé de dater les cadastres antiques, dont le rapport avec les établissements ruraux n'est pas toujours facile à déterminer.

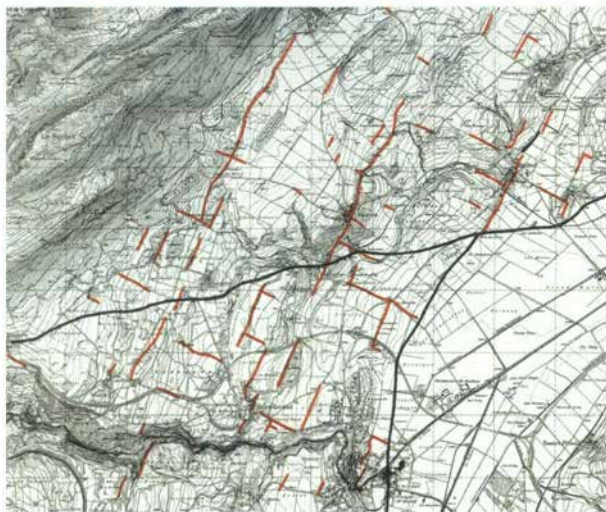


Fig. 25. Cadastre de la région d'Orbe. Les limites perpendiculaires conservées dans le terrain pourraient correspondre à des limites de parcellaires d'époque romaine. Echelle environ 1:125'000.

### L'environnement de la *villa*

L'établissement de Boscéaz est implanté sur une terrasse naturelle dominant la plaine de l'Orbe, à proximité du pied du Jura, entre deux voies romaines. Des études menées sur l'environnement antique dans la région ont permis de reconstituer le couvert végétal. Les espèces retrouvées montrent que le climat de l'époque romaine ne différait guère de celui que nous connaissons actuellement.

La plaine de l'Orbe était une zone marécageuse, bordée de

roselières, mais aussi d'aulnes et de saules. En direction de la *villa*, les pentes devaient être recouvertes de frênes, d'ormes et de merisiers.

Autour de l'établissement, des zones déboisées (champs, prairies) alternaient avec des chênaies. Des pollens pris dans le mortier de certains murs attestent en outre la présence de noyers et de châtaigniers.

Sur la pente du Jura, le couvert végétal se composait de tilleuls et de hêtres, remplacés en altitude par des sapinières.

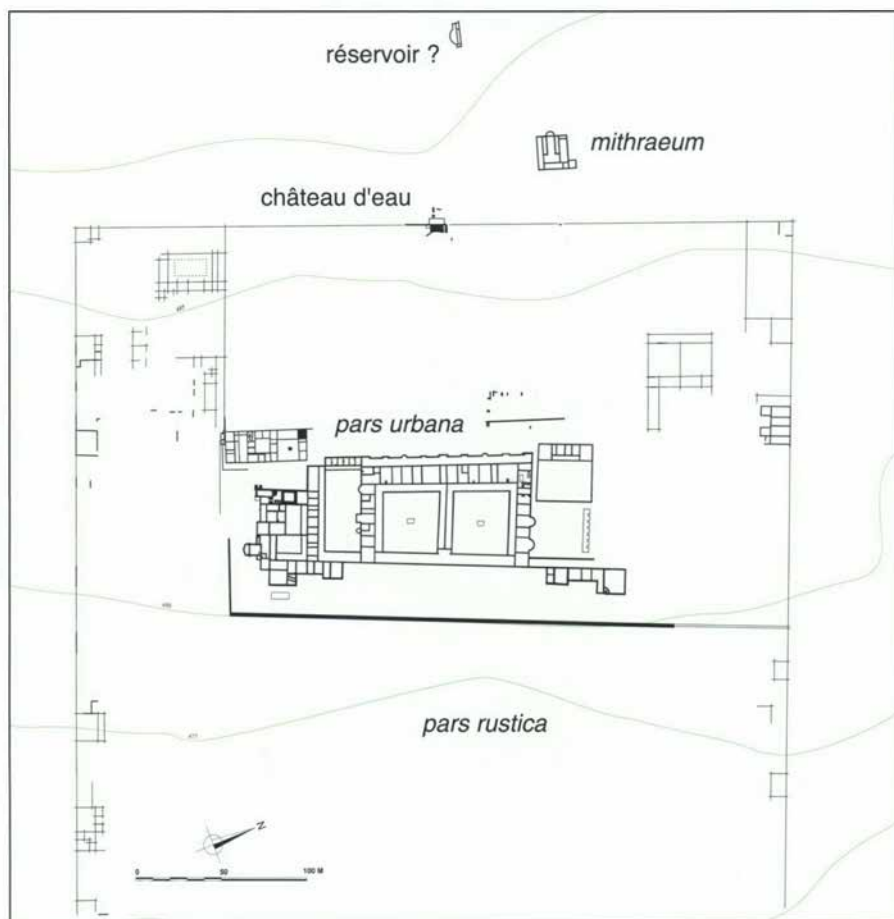


Fig. 26. Plan de la *villa*. La photographie aérienne (traits fins) révèle la disposition autour de la maison du maître des bâtiments agricoles (*pars rustica*) non fouillés. Echelle 1:5000.

Les études environnementales permettent d'appréhender l'importance de l'impact humain sur le paysage. Des déboisements ponctuels sont ainsi effectués dès la pré- et la protohistoire, mais ils sont sans commune mesure avec ce que l'on pourra observer à l'époque romaine, lors de la mise en valeur des campagnes.

### La villa de Boscéaz

L'établissement, organisé selon un plan axial, est entouré d'un mur d'enclos de 400 m de côté. La demeure du propriétaire, au centre de l'exploitation, est nettement séparée des autres bâtiments (fig. 26). Dans certaines *villae* plus modestes, les bâtiments sont dispersés autour de la maison

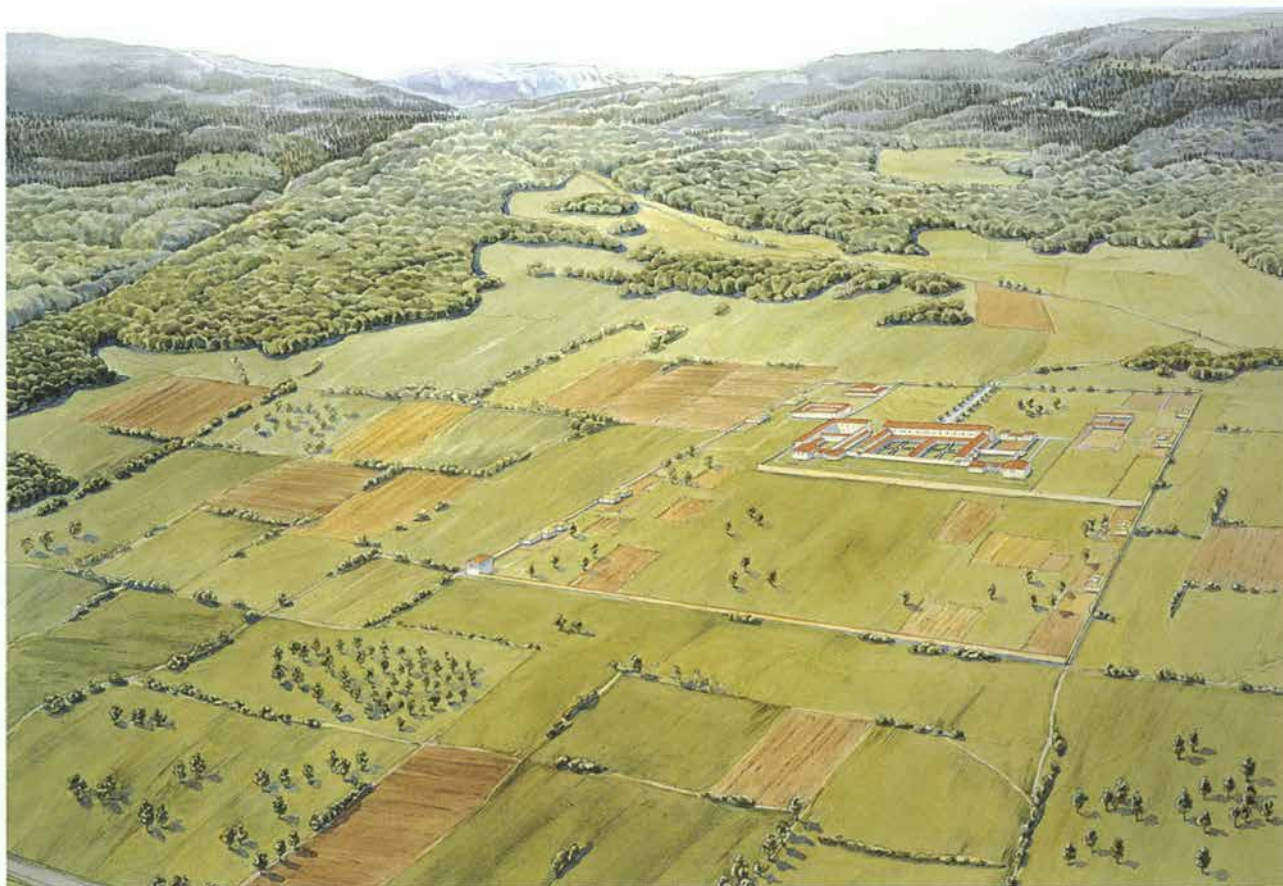


Fig. 27. La villa dans son cadre naturel. En bas à gauche on aperçoit la Vy d'Etraz menant de Lausanne à Yverdon, à l'arrière-plan, la voie reliant Yverdon à Pontarlier par le col de Jougne. Vue en direction de l'ouest.

du maître, une disposition qui semble trahir une organisation sociale moins hiérarchisée que dans les grandes *villae*, constituée par la seule cellule familiale.

### La *pars rustica*

Elle comprend une quinzaine de bâtiments, adossés au mur d'enclos, ou, pour les plus grands, répartis à l'ouest de la *pars urbana* (fig. 27). Mis à part quelques explorations très sommaires au siècle dernier, cette zone dévolue à l'exploitation n'a pas encore fait l'objet de fouilles d'envergure. On peut cependant imaginer que la *pars rustica* de Boscéaz comprend, comme d'autres *villae*, des entrepôts, des granges, des écuries, des étables ou des installations artisanales (forge ? fours de potier ou de tuilier ? séchoirs et/ou fumoirs ?), mais aussi les habitations des employés du domaine. Dans certaines *villae*, la *pars rustica* accueille des zones consacrées (temple, sanctuaire, mausolée).

34

D'autres constructions apparaissent hors du périmètre de la *villa*. A l'extérieur du mur d'enclos, en amont, les fouilles de 1996/97 ont permis d'explorer un petit sanctuaire dédié au dieu perse Mithra (voir p. 92). Un peu plus à l'ouest, une construction interprétée comme une installation hydraulique, peut-être liée à un aqueduc, a été dégagée dans les années 1930.

L'entrée principale de la *villa* se trouvait vraisemblablement à l'ouest, même si elle n'a pas encore été fouillée. Des constructions à cheval sur le mur d'enclos, dans l'axe principal de la *villa*, avaient été interprétées comme un aménagement de porte, mais les fouilles récentes ont montré qu'il s'agissait en réalité d'un "château d'eau" constitué de deux citernes ou bassins de décantation disposés de part et d'autre du mur d'enclos. L'accès devait donc se trouver légèrement décalé par rapport à l'axe de la *villa*; peut-être comportait-il deux passages, comme dans la *villa* de Seeb ZH.

A cette porte s'ajoutaient certainement d'autres entrées, notamment à l'est, permettant l'accès à la *villa* depuis la Vy de l'Etraz qui reliait Lausanne à Yverdon (fig. 27).

### La *pars urbana*

Au centre de la *villa*, la *pars urbana* est installée sur une énorme terrasse artificielle, large de 30 mètres, retenue par un mur long de 250 mètres, qui confère à l'ensemble un aspect de podium (fig. 28).

La résidence elle-même se caractérise par son gigantisme, puisque le bâtiment central (B4) mesure à lui seul 100 par 70 m environ. Le bâtiment a été démantelé jusqu'au niveau du rez-de-chaussée, mais on peut supposer qu'il possédait un étage (voir p. 56).

Véritable palais, il est composé de 35 locaux distribués sur trois ailes entourant deux cours juxtaposées. La façade occidentale est rythmée d'exèdres et d'absides semi-circulaires, selon un plan que l'on connaît également dans le sanctuaire de Villards-d'Héria (Franche-Comté).

Les locaux, répartis en plusieurs groupes de pièces ou en appartements, ouvrent sur les portiques ou sont desservis par des couloirs dallés. Les pièces et les salles de réception sont pourvues de sols en béton (*terrazzo*) ou, pour neuf d'entre elles, ornées de mosaïques. L'aile nord compte également des cuisines, munies de sols en terre battue. Des latrines à proximité montrent que le secteur est abondamment alimenté en eau.

Au cœur du bâtiment, les deux cours, ornées en leur centre de fontaines, sont bordées sur trois côtés de portiques à colonnade (péristyles). A l'est, une longue galerie prolonge la façade au sud et au nord sur 230 mètres, jusqu'à deux grands pavillons saillants regroupant chacun plusieurs pièces. A l'arrière des pavillons se développent deux corps entourant le bâtiment central. Le corps septentrional (B5) comprend

les constructions de la deuxième *villa* (voir ci-dessus), intégrée au plan du palais du II<sup>e</sup> siècle, ainsi qu'un bassin monumental. Le corps méridional (B1) est constituée de deux ensembles thermaux juxtaposés. L'ensemble occidental, particulièrement imposant, compte six pièces et une piscine chauffées. Les thermes sont bordés au nord par une série de pièces distribuées le long de deux couloirs.

La cour de service séparant l'aile sud du bâtiment central est fermée dans une phase avancée de l'occupation par un petit bâtiment (B6), composé de petites pièces alignées desservies par un couloir.

### En périphérie du palais

Au sud-ouest de la *pars urbana*, se trouve un bâtiment allongé (B7) de 50 m de long et large de 22 m, aligné sur la façade occidentale du palais. Il abritait à la fois des activités artisanales et des pièces d'habitation. Un grand atelier muni de foyers en terre cuite servait, entre autres, à la réparation ou l'entretien d'ustensiles métalliques (voir p. 73).

Dans la zone d'habitat, si certains locaux ne présentaient qu'un sol en terre battue, d'autres, tout au sud du bâtiment, étaient munis d'hypocaustes (chauffage par le sol). Cet habitat relativement modeste, mais qui disposait d'un certain

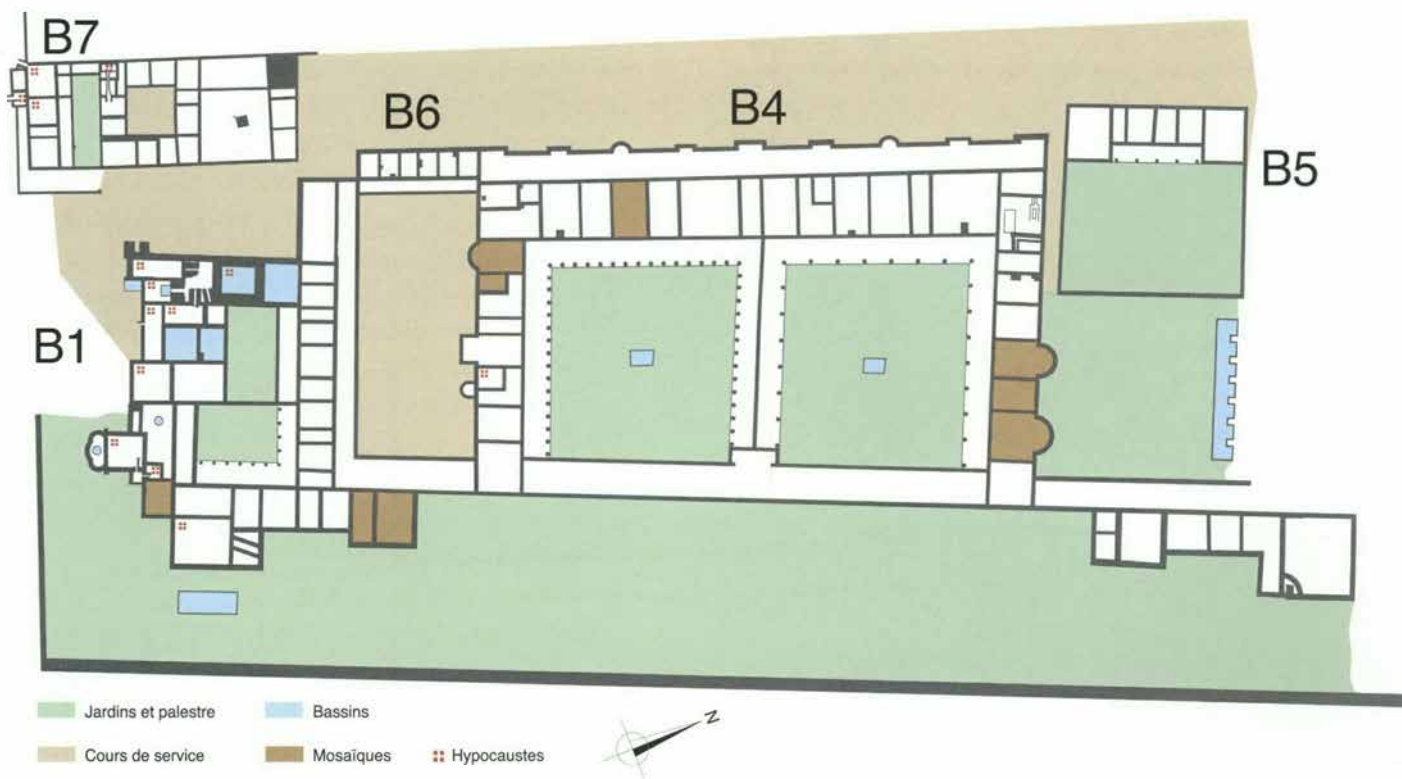


Fig. 28. Plan de la demeure du propriétaire (*pars urbana*) avec restitution des colonnades. Echelle 1:1500.

confort, est très légèrement postérieur à l'édification du palais du propriétaire. Il pourrait s'agir ici d'une demeure réservée à un membre du personnel bénéficiant de certains privilèges, par exemple un intendant du domaine (*vilicus*).

### La gestion de l'eau: les canalisations

Les fouilles ont mis en évidence un réseau très élaboré de canalisations d'adduction et d'évacuation d'eau (fig. 29). Les seules canalisations d'adduction connues à l'heure actuelle à Boscéaz alimentent les thermes de l'aile B1 (voir p. 80). Les conduits, de simples troncs évidés d'une section d'une vingtaine de centimètres, sont emboîtés dans des pièces rectangulaires en bois (sabots). Ce type de canalisation permettait d'amener l'eau sous pression, grâce au

principe des vases communicants.

Les canalisations d'évacuation en terre cuite se déversent dans des collecteurs plus importants en maçonnerie. Le système d'évacuation principal prend naissance dans la cour nord du bâtiment B4; un collecteur récoltant les eaux des toits sur les quatre côtés aboutit dans un grand égout voûté traversant le palais du nord au sud. Dans les thermes, il recueille les eaux de trois conduites vidangeant les bassins et la piscine.

Un second collecteur traverse la *pars urbana* d'ouest en est, entre B4 et l'aile B5. Peut-être assumait-il une fonction d'amenée d'eau jusqu'à la *pars urbana* avant de récolter les eaux des toits, de la cuisine et des latrines.

Les eaux usées devaient être acheminées à quelque distance de la *pars urbana*, peut-être vers des puits perdus. JM

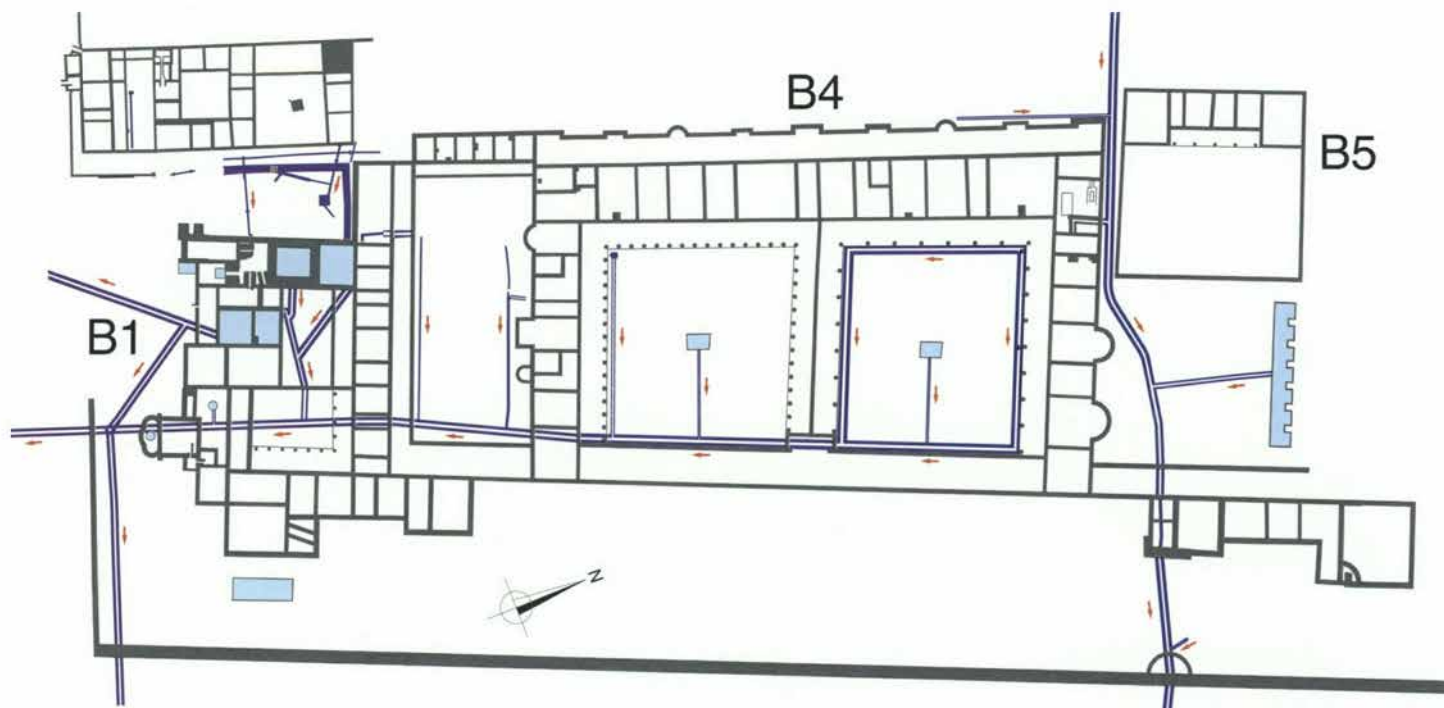


Fig. 29. Le réseau de canalisations (bleu foncé) de la villa. Echelle 1:1500.



## Techniques et procédés de construction

Le chantier de construction de la *villa* d'Orbe devait ressembler, par bien des aspects, à ceux de notre époque. Seuls différaient les moyens techniques et certains matériaux.

A défaut de plans d'architecte, d'études préalables ou de programme d'exécution, qui ne nous sont pas parvenus, il incombe aux archéologues, à partir des vestiges matériels, de reconstituer le déroulement des opérations et de restituer les gestes des ouvriers et des artisans.

En effet, les différents corps de métier à l'œuvre sur le chantier ont laissé de nombreuses traces de leur activité (fig. 30), qui ont pu être observées et finement analysées: couches excavées ou remblayées par les terrassiers, éclats de pierre, zones d'épandage ou de gâchage du mortier pour les maçons, niveaux de chaux fine et de lait de chaux pour les stucateurs, taches de couleurs pour les peintres, déchets de taille de tesselles et galettes de pâte de verre pour les mosaïstes, déchets d'ajustage des éléments architectoniques en grand appareil (seuils, stylobates, architraves, notamment) et vestiges de sciage d'un bloc erratique pour les tailleurs de pierre, foyers temporaires sur les niveaux de travail où les ouvriers ont préparé ou réchauffé leurs repas, sans compter les fosses à chaux, les traces d'échafaudages ou de tréteaux et bien d'autres encore, qui permettent de ne pas laisser dans l'ombre la part des nombreux constructeurs anonymes du palais, qui ont durement œuvré pour assurer au maître des lieux un cadre digne de son rang.

Une fois précisée l'emprise du nouveau palais, il a fallu étudier la morphologie, la stabilité et la perméabilité du terrain, tenir compte de la présence de constructions antérieures pour les faire disparaître ou les réutiliser par-

tiellement, choisir les matériaux dignes d'être récupérés et aménager une vaste esplanade, en entaillant la partie occidentale de la zone choisie, en comblant une grande enselure ouverte vers la plaine et ramener les terres vers l'est pour agrandir artificiellement une terrasse limitée par un puissant mur de soutènement.

La zone aplanie et nettoyée au prix de grands volumes déplacés, la construction des fondations et des structures enterrées a pu commencer selon un plan général d'une grande rigueur.

Comment expliquer, sinon, la précision avec laquelle sont agencés, voire imbriqués les égouts et les murs ? Rares sont les erreurs ou les situations imprévues, révélées par des reprises ou des abandons.



Fig. 30. Objets en relation avec la construction de la *villa*. De gauche à droite: agrafes, compas, pigments, scies et ciseaux (à pierre et à bois). Longueur du compas: environ 11 cm.

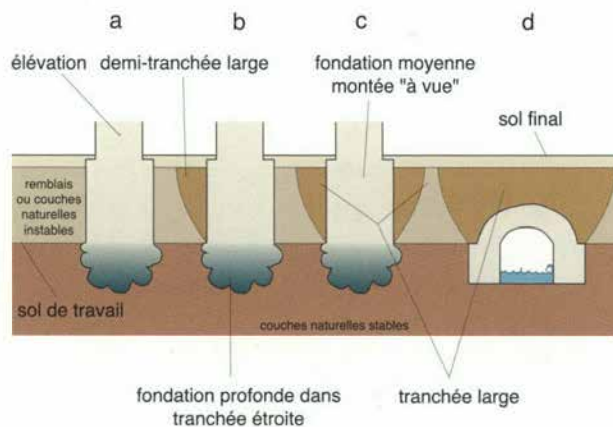


Fig. 31. Les diverses techniques de construction des murs; a: mur construit avant la pose de remblais, directement à partir d'un sol naturel stable (sol de travail); b: mur construit dans des terrains peu stables (remblai ou terrain naturel) avant la pose du sol final; c: mur construit dans des terrains très instables avant la pose du sol final; d: canalisation construite dans des terrains très instables; si elle est construite avant la pose des remblais, la tranchée large (gris foncé) n'existe pas.

38

Pour les structures maçonnées, une tranchée de fondation est tout d'abord creusée, si possible jusqu'aux terrains stables, argileux et compacts (*solidum*), en traversant le plus souvent d'épaisses couches de graviers naturels, utiles pour recueillir et évacuer les eaux de surface (fig. 31).

Ces tranchées dites "étroites" sont ensuite remplies de pierres brutes, déposées à sec, souvent des blocs de molasse, extraite vraisemblablement sur place, un matériau choisi pour ses propriétés de tassement; une chape de mortier de chaux, servant à assurer un bon nivellement des assises, scelle le tout; dans une tranchée élargie, les fondations hautes, légèrement plus étroites que les fondations profondes, sont élevées à vue, sur une hauteur pouvant atteindre un ou deux mètres, selon la technique habituelle des murs romains: parement en petit appareil et blocage

interne au mortier de chaux. Intervient ensuite un remblayage total ou partiel. Selon la nature du terrain, les tranchées peuvent présenter plusieurs variantes (fig. 31).

Le cas le plus fréquent, illustré en "a", est un mur dont la tranchée étroite a été creusée dans les sols naturels, sa fondation haute montée à vue avant le remblayage et dont l'élévation est réalisée avant ou pendant la pose des remblais. Un cas moins fréquent (b ou c) se présente lorsque les remblais sont déjà posés ou qu'une couche de terrain naturel peu compact oblige à atteindre les terrains stables en profondeur. Les canalisations sont construites la plupart du temps selon le modèle "a", ou lorsque les remblais (provisoires ou définitifs) sont déjà en place c'est le modèle "d" qui est mis en œuvre.

Lorsque le niveau de circulation est atteint, la largeur du mur est à nouveau réduite et l'élévation proprement dite peut être entreprise.

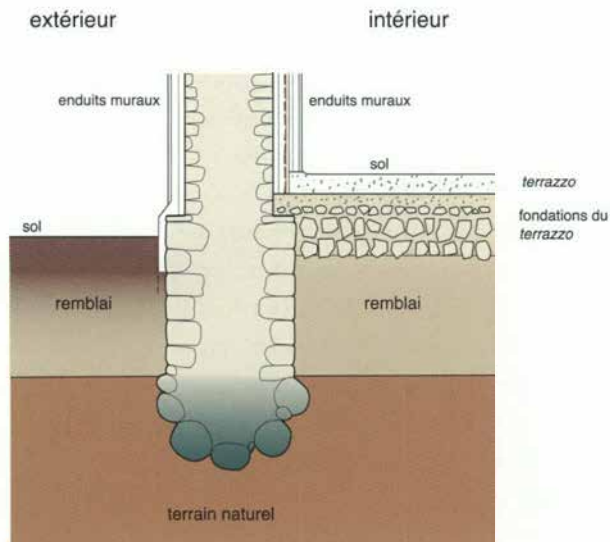


Fig. 32. Détail de la construction d'un mur correspondant à la variante "a" de la fig. 31.



Avant la finition des murs, les niveaux de sols sont préparés, nivelés, mais non achevés et la toiture est posée. Une première série d'enduits muraux est alors appliquée, qui servira d'isolation et d'accrochage pour les couches suivantes. Le sol est ensuite terminé, composé la plupart du temps d'un épais tapis de béton lié au mortier de chaux (*terrazzo*). Les couches finales d'enduits, plus fins, sont alors posées et lissées sur les murs pour recevoir les peintures murales (fig. 32).

Dans le cas de mosaïques de pavement, il est difficile de savoir dans quel ordre de priorité, peinture ou mosaïque, les travaux ont été effectués. La présence de déchets de taille de tesselles dans les remblais semblent indiquer toutefois que les mosaïques, comme les sols de *terrazzo*, ont été posées en premier.

Ce modèle, bien sûr, n'était pas toujours la règle. Certains aménagements plus complexes, comme les pièces chauffées par hypocauste (fig. 33), devaient modifier le déroulement des opérations.

Comme le séchage du mortier de chaux hydraulique est très lent – il nécessite parfois plusieurs années – l'on trouve fréquemment, noyés dans la maçonnerie, des coffrages de bois, ou des voûtes de décharge pour permettre la continuation des travaux sans perte de temps; comme aujourd'hui, il fallait mettre sous toit avant l'hiver et respecter les délais !

Si, dans l'ensemble, les techniques de construction des diverses structures de la *villa* d'Orbe obéissent aux manuels classiques, comme celui de Vitruve, il est à noter que ce bâtiment illustre magnifiquement l'adaptabilité dont faisaient preuve les constructeurs locaux. La morphologie du terrain, par exemple, est admirablement mise à profit; si les murs sont élevés de manière habituelle, leurs fondations drainantes sont parfaitement adaptées au sous-sol en cuvette de la terrasse molassique; à part

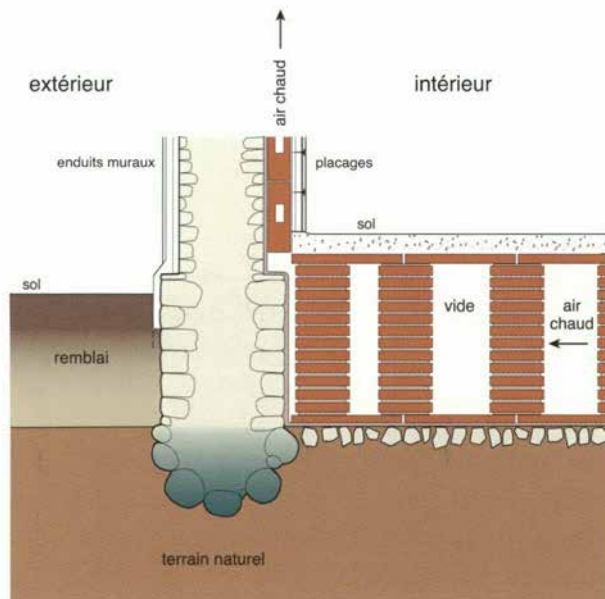


Fig. 33. Détail de la construction du mur d'un local chauffé par hypocauste, correspondant à la variante "a" de la fig. 31; en noir: dalles et pilettes de terre cuite.

quelques placages en marbre, peu de matériaux ont une provenance plus lointaine que quelques dizaines de kilomètres: le calcaire blanc, la molasse, le tuf, le sable et les graviers sont extraits sur place; le calcaire jaune vient des rives septentrionales du lac de Neuchâtel; les terres cuites architecturales (tuiles et canalisations), la chaux et les métaux sont fabriqués probablement dans des ateliers voisins. Ne sont vraiment "romains" que le plan général et les programmes décoratifs: ordres classiques, peintures et mosaïques, ces dernières étant même parfois adaptées aux goûts locaux, comme les tours de la muraille d'Avenches représentant celles de Skyros, sur la mosaïque d'Achille à Skyros (voir p. 101).

Si le modèle romain est exemplaire, la *villa* d'Orbe montre une spécificité remarquable, propre à nos régions. JB



## Architecture et fonctionnalité: le discours de la *pars urbana*

La demeure de Boscéaz, par son extension, la nature de son plan et la qualité de ses aménagements, s'inscrit parmi les maisons de campagne les plus luxueuses que l'on connaisse au nord des Alpes. Elle est en outre l'un des rares sites d'habitat de grande envergure qui se prête de façon aussi aisée à une analyse de la conception – le projet d'architecte – qui a présidé à sa construction.

La clarté du plan symétrique, mais aussi les vestiges architecturaux et décoratifs du palais sont les données de base d'une telle approche. Leur examen permet en effet une bonne compréhension de l'organisation de la demeure, tant dans la distribution et la destination des pièces dans les divers corps de bâtiment que dans le rôle symbolique qui leur est attribué.

L'architecture romaine privée est, selon les théoriciens antiques, une architecture de convenance; elle doit être adaptée au rôle du commanditaire au sein de la société, et aux besoins qui en découlent. Aussi possède-t-elle un net caractère de représentation concrétisé, dans les demeures de l'élite à Rome comme dans les provinces, par des locaux d'apparat qui en constituent les parties plus ou moins "publiques". Cette architecture somptuaire y reflète le statut du maître des lieux et lui permet de tenir son rang.

Une *villa* de campagne est, en revanche, avant tout prévue pour offrir à qui la fréquente, la détente, l'oisiveté ou les loisirs studieux – l'*otium* –, loin des obligations de la ville et des affaires courantes: le *negotium*. Elle doit toutefois permettre de recevoir, quel que soit l'invité – attendu ou non – et aussi de s'y retirer, en cas de nécessité, pour conclure

des affaires ou réunir des intérêts politiques, à l'écart de l'agitation et de l'indiscrétion urbaine. A ce titre et comme en ville, l'architecture est là pour affirmer le niveau social du propriétaire, sa puissance économique ou politique, mais aussi l'étendue de sa culture (voir p. 97).

Etant donné l'absence de contraintes urbanistiques, les grandes demeures de campagne développent leurs corps avec plus de fantaisie qu'en ville, multipliant les promenades et les points de vue, les salles de dîner, de repos ou de réception. L'architecture, au travers des divers aménagements d'agrément, des choix décoratifs, des jardins, du luxe affiché ou non, met en scène le propriétaire; elle se fait le porte-parole des goûts personnels, de préférences politiques ou idéologiques, et adresse ce discours tant aux habitants réguliers qu'aux visiteurs.

Comme dans toute maison luxueuse, ce discours implicite procède par secteurs et par hiérarchie des pièces; conformément aux usages romains, et même si l'on est à la campagne, l'invité ne peut accéder à tout: les parties "publique" et "privée" subsistent, mais contrairement à la ville, où la séparation est assez nette, cette différenciation, au sein de mêmes locaux, est assez subtile, se traduisant davantage par la répartition des diverses fonctions dans l'habitat, et par des composantes architecturales marquantes, destinées à susciter l'admiration ou l'étonnement. A Orbe, les longues façades rythmées et le double péristyle en sont les éléments les plus flagrants.

Comme ailleurs, l'architecture joue à Boscéaz sur les symétries, l'association de contraires et la surprise, pour réserver au visiteur une découverte graduelle et successive des

extensions de la *villa*. Rappelons que le visiteur de l'époque n'a pas sous les yeux le plan dont nous disposons; aussi découvrira-t-il, au fur et à mesure du parcours qu'on lui propose, les éléments forts de la demeure puis, selon son degré d'intimité avec le maître ou la longueur de son séjour à Boscéaz, des lieux plus privés, comme les thermes ou les appartements, avant d'avoir une pleine connaissance de l'organisation de la *pars urbana*.

C'est là qu'on approche la conception initiale de l'architecte, et sa façon de conjuguer disposition des lieux, esthétique et fonctionnalités du palais.

La compréhension de cette conception passe par l'analyse d'une série de vestiges architecturaux pris séparément, puis dans leur globalité et en association avec d'autres.

Ainsi la prise en compte des seuils, dont il ne subsiste le plus souvent que les négatifs, autorise la restitution des circulations dans la demeure; la répartition, dans les multiples corps de bâtiment, des divers types de sols et celle des éléments de colonnades, permettent de définir les espaces ouverts, semi-ouverts, fermés ainsi que d'appréhender la destination de certaines pièces, au-delà des locaux présentant des aménagements évidents comme le

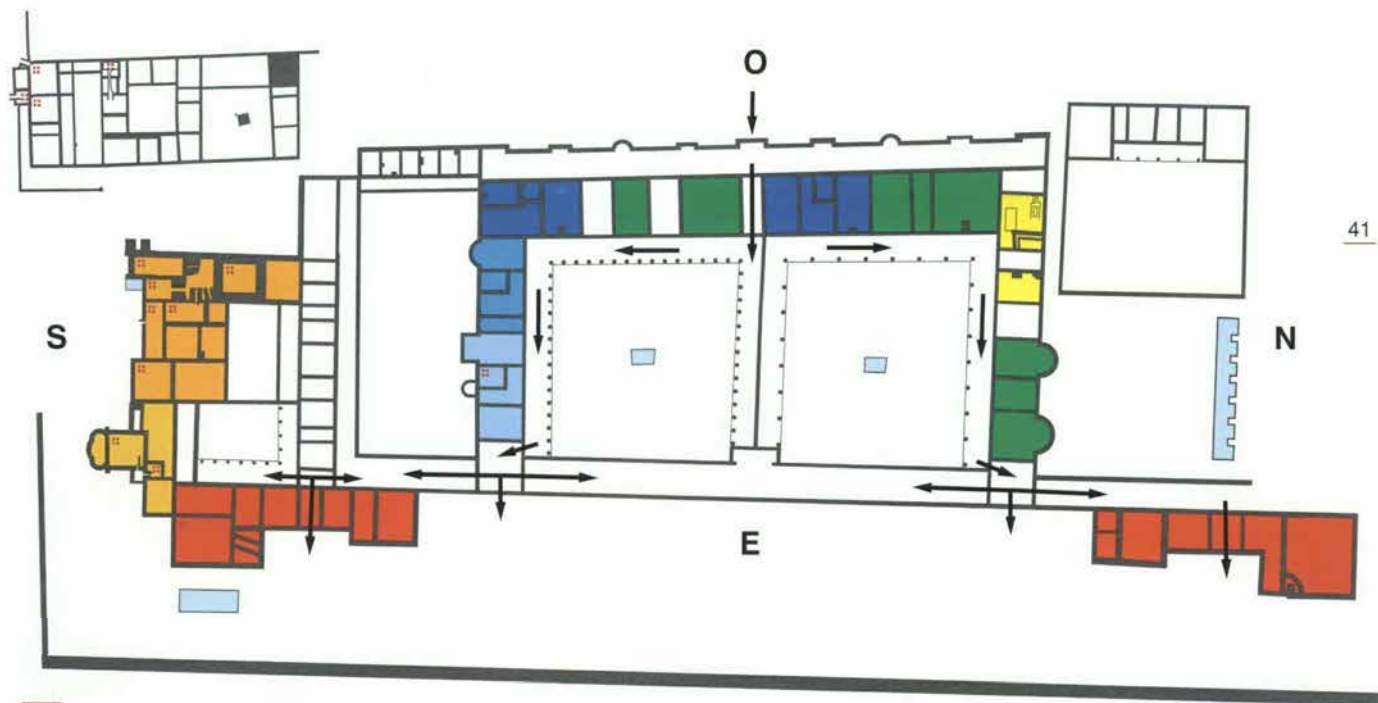


Fig. 34. Axes privilégiés et organisation fonctionnelle de la *pars urbana*.

Les symétries, matérialisées à l'extérieur par les façades monumentales est et ouest, sont reprises par les axes principaux de pénétration et de circulation; les regroupements fonctionnels des pièces révèlent l'organisation du palais. Flèches: axes de circulation privilégiés. En vert: salles d'apparat et de réception. En bleu: appartements. En rouge: appartements d'agrément et/ou de réception (*dietae*). En orange: complexes thermaux. En jaune: cuisines et latrines. Echelle 1:1500.



Fig. 35. Façade orientale du palais, vue depuis l'exploitation agricole (*pars rustica*). Longueur: environ 180 m.

complexe thermal, les latrines ou les cuisines. La distribution des pièces, ou le regroupement de certaines d'entre elles, permet la détermination des zones fonctionnelles dans l'habitat (fig. 34).

Planimétriquement, le concept de base se fonde sur deux axes croisés perpendiculairement: l'axe nord-sud, qui organise les circulations principales dans la demeure, et l'axe est-ouest, autour duquel s'agencent toutes les symétries, axe également de pénétration dans la demeure. Celle-ci se développe ensuite le long de la façade donnant à l'est, sur la grande terrasse dominant la plaine de l'Orbe; à chaque extrémité, des corps de bâtiment en saillie se répondent et ferment la symétrie de façade (fig. 35). C'est, avec le mur de terrasse, l'élément visuel marquant du paysage, l'image que retiendra le voyageur venant du sud et passant en aval de la *villa*, sur la route de l'Etraz. Pour qui y chemine, ainsi en contre-bas de l'édifice, cette façade, dotée de pavillons et des saillants symétriques, cache le corps principal et les bâtiments arrière.

Pour entrer dans la *villa*, il faut la contourner et pénétrer dans l'enclos par l'ouest. De l'allée qui y conduit, le visiteur voit alors la façade rythmée d'exèdres et d'absides de la galerie occidentale, contre le corps principal, flanqué de deux bâtiments annexes à gauche et à droite (fig. 37).

Il entrera par l'exèdre centrale dans la longue galerie, qui fait office de vestibule, et y attendra peut-être d'être reçu,

s'il ne fait pas partie des familiers, sur un des bancs aménagés dans les absides. Coutumier du lieu, il traversera le bâtiment pour atteindre les péristyles, qu'il découvre d'un seul coup d'oeil en sortant du petit couloir les reliant à la galerie. Fermés à l'est par des murs aveugles, ces péristyles, entourant des jardins géométriques agrémentés de fontaines, sont des havres de paix et de tranquillité (fig. 36). S'il est convié à un banquet, l'invité passera directement dans le péristyle nord, dont le caractère romain est affirmé par des colonnades toscanes, sobres et espacées; cet



Fig. 36. Hypothèse de restitution du péristyle sud, état 1996. Vue en direction du nord.



Fig. 37. Façade occidentale, rythmée d'exèdres et d'absides, vue depuis l'entrée. Longueur: environ 150 m.

ensemble concentre les principales fonctions de réception du palais: il comprend, dans le corps principal, deux grandes salles et un appartement, peut-être destiné aux hôtes de passage, et dans l'aile nord, la série des trois salles à manger, ornées de mosaïques géométriques et pourvues d'absides, les cuisines et les latrines, situées non loin. Les salles à manger, *cenationes* ou *triclinia*, étaient probablement ouvertes sur le péristyle par de larges fenêtres; elles l'étaient aussi sans doute sur le jardin situé au nord, terminé par un immense bassin d'agrément orné de sept niches (fig. 38).

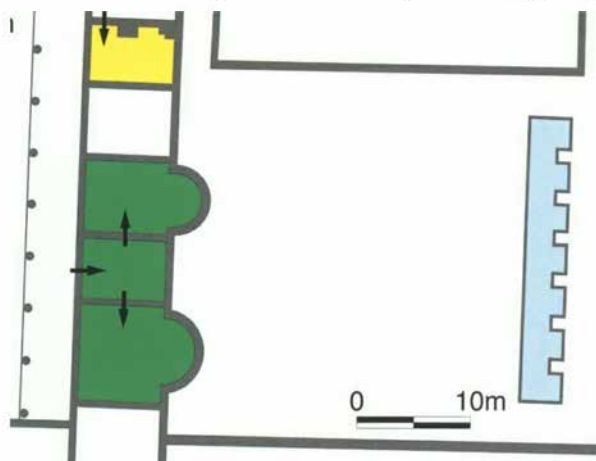


Fig. 38. Aile nord de B4: les salles à mosaïques, en vert, interprétées comme *triclinia* (salles à manger), ouvertes au sud sur le péristyle toscan, au nord sur le jardin à bassin monumental (les flèches proposent une circulation interne). Echelle 1:750.

Reçu dans le péristyle sud, notre visiteur rejoindra peut-être le *dominus* dans son *tablinum*, pour affaire, ou dissèrtera avec lui littérature à l'ombre des riches colonnes corinthiennes. L'atmosphère grecque imprègne en effet ce péristyle, où domine la teinte chaleureuse des colonnes à chapiteaux d'acanthé, taillées dans le calcaire jaune d'Hauterive (la pierre de Neuchâtel). Comme le veut l'ordre corinthien, le nombre de colonnes est dédoublé par rapport au péristyle nord. Cette architecture, conjuguée à des peintures aux compositions reposantes, marquent cette partie de la demeure d'un caractère plus intime, concordant avec sa destination privée. C'est autour de cette cour en effet que sont aménagés, entre l'aile sud et l'angle du corps principal, trois appartements particuliers.

Ces appartements, sans aucun doute destinés aux membres de la famille propriétaire, sont organisés sur le même modèle que l'appartement du péristyle nord, à quatre pièces; un vestibule en L (fig. 39), qui ouvre normalement sur le portique, est flanqué de deux pièces dont celle de droite au moins doit jouer le rôle de salon de réception; reléguée contre la façade arrière, pour être le plus au calme et sans accès direct sur des circulations "publiques", la chambre à coucher, le *cubiculum*, est parfois chauffée ou ornée d'une mosaïque. Les mosaïques à thèmes littéraires qui ornent les pièces associées au péristyle sud, tant dans les appartements que dans des pièces plus officielles, comme le

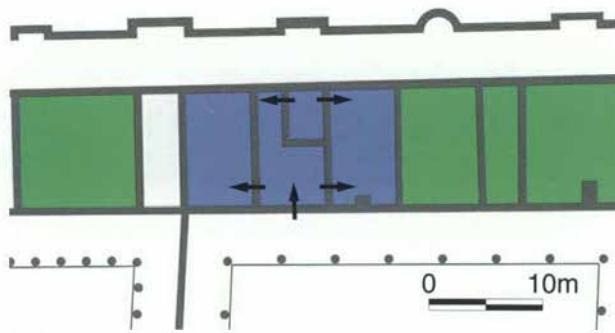


Fig. 39. Appartement du péristyle nord : circulations attestées par les seuils donnant accès aux quatre pièces; le *cubiculum* (chambre à coucher) est situé en retrait dans l'appartement. Echelle 1:750.

*tablinum*, sont ainsi réservées à une jouissance plus spécifiquement personnelle, entre amis et connaissances.

S'il fait beau, les hôtes passeront, par les pièces de distribution situées au bout des portiques, dans la grande galerie nord-sud d'où l'on découvre, par de vastes baies vitrées, la terrasse et la vue, jusqu'alors non révélées. De cette galerie, le choix se porte vers l'une des *diaetae* en saillie sur la terrasse, des appartements d'agrément largement ouverts sur le panorama.

L'axe de pénétration ouest-est réserve ainsi trois plans de découverte de la demeure (voir plan p. 41): la façade occidentale, qui laisse présager de l'ampleur de l'édifice; passé le corps principal, les péristyles, invisibles de l'extérieur, qui servent de cadre à la vie quotidienne; la galerie orientale enfin, largement ouverte sur la terrasse, et révélant la vue sur le Plateau helvète et les Alpes. Cette initiation est possible grâce aux contrastes assurés par les péristyles, qui dévoilent les symétries et marquent une ouverture après le passage dans l'imposante masse du corps principal, mais qui en même temps définissent un monde clos, souligné par la paroi aveugle à l'est; c'est aussi le dialogue paradoxal entre portiques, structures ouvertes s'il en est, qui pourtant

ferment ici l'espace, et galerie, structure par excellence fermée, mais qui, accessible dans un dernier temps aux privilégiés, ouvre la *villa* sur le monde extérieur, grâce à ses baies et à la terrasse qui la prolonge. Le même jeu existe entre le nord et le sud avec la découverte des thermes, au-delà d'une petite cour, correspondant à la cour d'agrément septentrionale délimitée par le bassin monumental. Dans les deux cas, ces membres architecturaux liés à l'eau ferment le palais.

Pour atteindre les thermes, il fallait en effet emprunter la grande galerie orientale, claire et ornée de peintures délicates, débouchant, dans le corps de bâtiment associé aux bains, sur la petite cour à colonnade. Les thermes, apparemment divisés en deux unités, forment un ensemble architectural à part entière, séparé du reste de l'habitat pour des raisons de sécurité, mais aussi pour profiter d'un ensoleillement maximal: la plupart des pièces des deux unités, disposées sur leur front méridional, sont orientées au sud, les quelques locaux donnant au nord devant conserver une certaine fraîcheur (piscine froide des grands thermes, *frigidarium-apodyterium* des petits). Cet isolement relatif des thermes au sein de la *pars urbana* les met tout particulièrement en évidence, et la hauteur attribuée aux grandes pièces est là pour le souligner. L'on notera qu'aux yeux des Anciens, les thermes pouvaient revêtir à eux seuls la symbolique de la *villa* et manifestaient l'opulence du *dominus*. C'est probablement le cas à Orbe, où leur étendue exceptionnelle ne le cède en rien au reste de la *pars urbana*.

En résumé, l'on peut dire que la conception architecturale a permis de mêler pleinement les notions de *pars privata* et *pars publica*, tout en réservant à la première, par leur regroupement et leur destination même, quelques espaces. Elle a également su conjuguer harmonieusement les fonctionnalités de la *villa* tout en préservant ses agréments.

La disposition des diverses activités sociales de la vie romaine sont concentrées au nord du palais, avec les réceptions, les repas, et au sud avec les bains. Cet axe est encore valable avec la terrasse, et les promenades auxquelles elle pouvait inviter.

L'architecte de Boscéaz, au travers d'une réalisation grandiose, symétrique, palatiale, a privilégié des solutions architecturales équilibrant les caractères toscans et corinthiens de la demeure, représentatifs des cultures romaine et grecque,

toutes deux pleinement assimilées et affirmées. Sur plus de deux hectares, se succèdent ainsi bâtiments et cours d'apparat, illustrant le jeu sur les architectures et les ordres répartis, comme les mosaïques, dans tous les corps de la demeure, sans en négliger un seul. L'adéquation de l'ornementation aux lieux y est toujours significative, surtout en ce qui concerne les thèmes symboliques et littéraires (voir p. 97). L'eau rafraîchissante, présente partout dans la demeure, participe de son agrément, et en souligne le luxe. *YD*



Fig. 40. Proposition de restitution de la *pars urbana*; ce cliché de la maquette en cours de réalisation montre l'importance de la terrasse et des jardins à péristyles, la masse du corps principal de B4, les deux péristyles, les pavillons de la galerie de façade et les corps saillants. Vue en direction de l'ouest.



## Les arts décoratifs

Outre les ordres architecturaux, composante organisatrice de l'architecture, les peintures murales occupaient une place prépondérante dans la demeure, dont elles revêtaient pratiquement toutes les pièces. Elles étaient cependant partiellement ou totalement remplacées, dans certains locaux, par des compositions de placages de marbres de natures diverses, plus prestigieuses. Les mosaïques, enfin, ornaient les sols – mais parfois aussi les parois ou les voûtes – de quelques pièces privilégiées.

A cette ornementation inhérente au bâti, il faut ajouter les bassins et les fontaines des cours et des péristyles, ainsi que les statues qui les alimentaient ou agrémentaient les promenades à ciel ouvert.

46



Fig. 41. Fûts et chapiteaux des colonnes d'ordre toscan. Hauteur de la colonne: 65 cm.

De tous ces éléments décoratifs, les mieux conservés sont évidemment les sols en mosaïque, moins susceptibles de faire l'objet de récupération. Les autres matériaux ont en effet, dès l'abandon de la *villa* et jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, été exploités ou détruits pour permettre leur emploi, direct ou non. La statuaire a souvent fini dans les fours à chaux, alors que les placages de marbre comme les colonnes pouvaient être réutilisés moyennant un léger travail de retaille. Les peintures murales, écroulées ou abattues avec leurs murs porteurs, ont été dispersées lors de la récupération des moellons – activité encore attestée par les toponymes “Monceau de pierres” et “les Pirailles” figurant sur les premiers cadastres de la région d'Orbe, puis lors des labours qui se sont succédés depuis un siècle sur le site.

Excepté donc l'exceptionnel ensemble de mosaïques, il ne reste que bien peu de choses du riche cadre de vie du palais antique: les ordres architecturaux peuvent être restitués, sur la base des rares fragments disponibles, grâce aux canons de proportion transmis par les architectes antiques; pour les peintures murales, une estimation large permet d'avancer que nous sont parvenus 5% au maximum de la décoration peinte initiale, qui pourtant remplissent plus de 600 cassettes de fragments prélevés en fouille; il en va sans aucun doute de même pour les autres composantes ornementales. Par chance, et comme pour l'architecture, les usages décoratifs antiques sont extrêmement conventionnels, et le travail comparatif des spécialistes permet une compréhension accrue de ces rares lambeaux. Les statues se rattachent généralement à des modèles d'époque classique, qui ont été indéfiniment copiés pour les besoins de l'aristocratie



romaine; les peintures murales, remontées fragment par fragment, sont interprétées grâce à l'identification des motifs clés organisant traditionnellement une composition picturale; même le canevas de mosaïques détruites peut être reconstitué à partir des cahiers de modèles propres à une région, un atelier, une école. L'ensemble de ces approches interprétatives permet de proposer une image, fût-elle minimale ou tronquée, du cadre de vie des habitants du palais de Boscéaz.

### Les ordres architecturaux

Bases, fûts et tambours de colonnes, chapiteaux complets ou fragmentaires ont permis la reconstitution des colonnades de la *pars urbana*. La localisation des fragments sur le site comme la nature des roches utilisées ont permis d'établir la présence de deux ordres architecturaux majeurs: le toscan, très sobre et d'origine italique, et le corinthien, élaboré en Grèce, l'ordre noble par excellence, aux chapiteaux ornés de feuilles d'acanthe.

A Boscéaz, les colonnes toscanes, réalisées en calcaire local de couleur blanc-ivoire (urgonien), sont caractérisées par un fût lisse monolithique et un chapiteau assez trapu, à multiples moulures circulaires, en définitive relativement atypique (fig. 41). Les colonnes corinthiennes sont pour leur part taillées dans du calcaire jaune d'Hauterive (fig. 42); leur fût est subdivisé en six tambours orné de vingt-quatre cannelures, rudentées de bas en haut, selon une tendance observée sur plusieurs sites de notre région (*villa* d'Yvonand, Temple Rond d'Avenches), indépendamment de l'ordre choisi.

Outre les colonnes des péristyles, d'une hauteur de 3,70 m environ, il existait des colonnes plus petites (2,40/50 m), toscanes, attestées par une base dans les portiques du bâtiment des thermes (B1).

On remarquera que l'usage de l'ordre toscan correspond toujours, dans la *villa*, à des unités architecturales abritant des activités sociales typiques de la romanité (bains, réception), alors que l'ordre corinthien signale tout à la fois une intimité (habitat de la famille), et une élévation de l'esprit propre à la culture intellectuelle gréco-romaine.

### Les mosaïques

Actuellement, huit mosaïques sont partiellement ou totalement conservées sur le site. Mais le corpus initial en comptait au moins dix, réparties dans chacune des unités architecturales de la *pars urbana*. Nous ne reviendrons pas ici sur leur description, mais soulignerons simplement quelques particularités, sous l'angle du choix des thèmes et des compositions par rapport à la conception architecturale. Trois catégories de compositions se dessinent en effet, réparties dans la demeure selon les zones fonctionnelles.



Fig. 42. Base, fûts et fragments de chapiteaux des colonnes d'ordre corinthien. Hauteur de la colonne de droite: 48 cm.



Fig. 43. Mosaïque géométrique "aux carrés et losanges". Dimensions des carrés sur la pointe: environ 30 cm.

Les mosaïques à motifs géométriques et floraux se concentrent dans l'aile nord du corps d'habitat, où trois pavements contigus signalent les pièces de réception interprétées comme *triclinia*. Les compositions, basées sur la répétition des motifs, y permettent l'aménagement des lits et des tables en fonction des besoins sans nuire à la visibilité générale du pavement, de quelque côté que ce soit. La salle centrale, dépourvue d'abside, est dotée de la mosaïque la plus sobre, noire et blanche uniquement, dite "à feuilles de laurier"; c'est l'indice que cette pièce servait probablement de vestibule aux deux autres, dotées de mosaïques polychromes (voir fig. 38, p. 43).

La quatrième mosaïque géométrique, dite "aux carrés et losanges" (fig. 43), ornait aussi le sol du couloir desservant la pièce abritant le célèbre Cortège rustique, située dans le

pavillon saillant sud de la *pars urbana*.

La mosaïque du Cortège rustique appartient au groupe des mosaïques figurées (voir couverture et p. 64 et 85), dont les sujets sont cantonnés dans des médaillons ou des compartiments de tailles variables, à côté parfois de motifs floraux; les motifs géométriques assurent, dans ces pavements, le rôle de remplissage. Le cortège rustique n'est en l'occurrence que la frise entourant un tapis perdu qui devait contenir également un thème figuratif, selon un schéma de composition retenu pour la mosaïque voisine aux Divinités. On notera que cette pièce ouvrait sur la terrasse et sur la *pars rustica*, marquant ainsi un lien visuel entre le sujet représenté et les activités du domaine.

Donnant sur la même vue extérieure, la mosaïque des Divinités planétaires – et par là des jours de la semaine – ornait une chambre de repos du petit complexe thermal, plus au sud (voir p. 80); elle présente un ordre de lecture progressif donné par l'orientation des médaillons: la semaine y débute à l'entrée par Saturne, pour se terminer au centre par Vénus, divinité née de l'écume marine et généralement associée aux thermes; aux angles, les bustes des saisons complètent le semainier. Il est intéressant de noter la proximité de cette mosaïque avec la précédente, si l'on retient qu'une des interprétations données au sujet du Cortège rustique est d'y voir un calendrier illustré par les activités de chaque mois, selon une tradition romaine largement répandue: situées l'une et l'autre dans des aires d'agrément de la demeure, les deux mosaïques partagent l'ouverture vers l'extérieur et des thèmes chers à la mentalité romaine (voir p. 97).

Les trois autres mosaïques figurées se trouvent dans les pièces ouvrant sur le péristyle sud du corps central (B4), dévolu à l'habitat de la famille du propriétaire et aux affaires de ce dernier. Les sujets y sont littéraires et puisés



Fig. 44. Mosaïques du Labyrinthe et du Triton, illustrant le mythe de Thésée, dans l'appartement médian de l'aile sud de B4; les deux mosaïques sont ici mises en situation. Echelle environ 1:100.

dans la mythologie grecque, en adéquation avec l'ordre corinthien régnant sur cette partie du palais. L'appartement principal de l'aile sud recelait deux mosaïques liées au mythe de Thésée et d'Ariane (fig. 44): dans le *cubiculum*, caractérisé par la bipartition de la mosaïque en deux tapis, dont l'un, géométrique, marquait l'emplacement du lit, Thésée tue le Minotaure dans le Labyrinthe; le sujet se regardait depuis la place de repos, au fond de la pièce.



Dans la pièce voisine à abside, qu'ornait la mosaïque du Triton détruite au XIX<sup>e</sup> siècle, l'abandon d'Ariane à Naxos apparaît dans deux médaillons mêlés à divers autres motifs d'animaux, de fleurs et des Saisons. La présentation du mythe en séquence, dans deux pièces communicantes d'un même appartement, est remarquable.

Le *tablinum* représente quant à lui un épisode précédant la guerre de Troie, celui d'Achille à Skyros, caché parmi les filles du roi Lycomède et découvert par le rusé Ulysse (voir p. 99 et 101); la scène se déroule en deux médaillons, mais sur le même pavement.

La dernière catégorie de mosaïques est représentée par quelques milliers de tesselles en pâte de verre retrouvées dans le bassin froid du grand complexe thermal. Le *frigidarium* est en effet l'un des emplacements habituels pour une mosaïque pariétale ou de voûte, qui prend alors pour thème une évocation du monde marin, souvent enrichie de la présence de Vénus, déesse de l'amour et de la beauté. Les couleurs dominantes bleues et vertes des tesselles, la présence de fragments de stucs et de nombreux coquillages (*cardium erule*) qui formaient le cadre de la mosaïque, d'une surface probablement limitée, attestent que la dixième mosaïque de Boscéaz devait s'inscrire dans cette iconographie (voir p. 82).

50



Fig. 45. Peinture murale du péristyle nord de B4: compartiment de zone inférieure orné de fleurons aux angles. Longueur totale: environ 55 cm.

### Les peintures murales

Dans la tradition architecturale romaine, les peintures murales sont un ornement du revêtement de mortier protégeant les maçonneries. Elles sont généralement réalisées à fresque, c'est-à-dire sur l'enduit de chaux encore "frais" qui, en séchant, fixe définitivement les pigments dans le support. Etant donné les volumes des pièces, les peintures murales ont rapidement pris le premier rôle décoratif des édifices publics et privés, assumant toutes sortes de discours littéraires, idéologiques, philosophiques. Dès le II<sup>e</sup> siècle après J.-C. toutefois, la veine s'épuise et la décoration murale se simplifie. A Boscéaz, la richesse du projet architectural du palais permet de couvrir l'ensemble des genres de peintures mis en œuvre à cette époque.

Habituellement, un décor mural présente trois registres, rappel de contingences architecturales, appelés zones basse, médiane et supérieure; elles correspondent respectivement à la plinthe et au soubassement du décor, au registre principal porteur de l'iconographie, et au couronnement de la paroi. Des subdivisions horizontales peuvent s'ajouter à cette partition de base. Un rythme est par contre donné verticalement par une division systématique de la zone médiane, répercutée sur les zones basse souvent, et supérieure parfois. Ces panneaux et compartiments jouent alors sur l'alternance de leur couleur de fond, rehaussés des nombreux motifs propres à la décoration romaine.

La plupart des pièces d'habitat ou de réception de la *pars urbana* répondent à ce schéma; dans les appartements privés, une couleur dominante semble en caractériser toutes les pièces, distinguant ainsi les appartements les uns par rapport aux autres; dans l'appartement du péristyle nord en effet, tous les décors fragmentaires sont à dominante jaune; l'appartement d'angle au sud du corps principal présente, lui, des fonds noirs et rouges. Dans les portiques, la déco-

Fig. 46. Peinture murale de la galerie reliant B1 à B4; de gauche à droite : plume de paon formant une architecture irréaliste, motifs végétaux, oiseau, colonnette et entablement d'architecture miniature. Longueur du fragment en bas à droite: 12 cm.



ration peinte s'adapte aux ordres architecturaux; ainsi la peinture du péristyle sud se signale par une monochromie apparente rouge des zones basse et médiane, rehaussées de très fins candélabres et de délicats rinceaux, en accord avec la riche colonnade corinthienne en calcaire jaune. A cette composition sobre, en retrait par rapport aux colonnes qui focalisent la vision, s'oppose dans le péristyle nord, toscan, un décor à panneaux verts encadrés de rouge, alternant sur fond noir avec les édifices d'une architecture illusionniste (fig. 45); la peinture prend ici le pas sur la colonnade, simple et plus espacée.

Les galeries et couloirs reliant les différents corps de la demeure présentaient des peintures sur fond blanc, favorisant ainsi une luminosité maximale; leur caractère d'apparat a nécessité pour les galeries une décoration qui paraît la plus riche et la plus sophistiquée de la *villa*: de nombreux motifs complexes de bandes, de filets et de colonnettes, des architectures miniatures, une grande variété de rinceaux ou de légères guirlandes végétales, des oiseaux caractérisent ces décors (fig. 46). L'atmosphère est toute différente dans le petit complexe thermal, qui a livré une grande quantité d'imitations de riches placages de marbres. Ce type de décor,

reproduisant des "marbres" colorés de diverses origines, les agence tant en grandes surfaces qu'en composition d'*opus sectile*, conférant aux pièces un caractère luxueux et confiné.

De façon générale, la décoration peinte reflète les caractéristiques de l'époque, dont la principale est une adéquation aux sols et aux espaces à décorer; cette peinture ne présente pas de grands sujets figurés, pas de tableaux, courants encore dans la première moitié du II<sup>e</sup> siècle. Cette sobriété, toute relative à nos yeux contemporains, met en valeur l'ensemble de l'architecture; à ce titre, on remarquera que les marbres ou leurs imitations peintes ornent souvent les pièces dotées de mosaïques, particulièrement figurées: l'attention est donc focalisée sur le pavement, porteur d'image; ailleurs, les décors à panneaux et architecture feinte, comme dans le péristyle nord, prennent le pas sur les sols,

voire les colonnes. Selon les lieux, le programme décoratif attire le regard sur l'une ou l'autre composante ornementale.

### Les placages de marbres

Destinés à enrichir la décoration des pièces d'apparat, les marbres ont eu un succès grandissant durant toute la période romaine, grâce à l'exploitation de carrières sur l'ensemble de l'Empire.

Pour un Romain, le terme de "marbre" (*marmor*) désigne toute roche – marbre, calcaire, granit – susceptible d'un usage ornemental; après polissage, l'éclat des couleurs doit être agréable à l'œil, comme la texture l'être au toucher. Les Anciens en appréciaient les contrastes créés par l'association des diverses roches, jouant sur les formes des veines, les textures, les couleurs.



Fig. 47. Moulurations et placages de marbres: plaques moulurées, corniches et éléments de transition. Largeur du compartiment en bas à gauche: 18 cm.

Dans les grands thermes, où le marbre a sa place pour des raisons évidentes d'entretien et d'isolation, la majorité du matériel lithique consiste en plaques de calcaire local (urgonien), employées entre autres dans le revêtement de la piscine chaude. Il devait cependant orner l'ensemble des pièces associées à la présence de l'eau, voire y servir également de dallage, comme cela semble attesté pour toutes les circulations du palais. Ce calcaire blanc-ivoire se retrouve par ailleurs dans la plupart des moulurations telles que les corniches, les cimaises, les baguettes de transition arrondies.

Les placages de marbres colorés semblent dominer dans les pièces de réception du péristyle sud. Le *tablinum* a livré plus de 1000 fragments de plaques et d'éléments décoratifs, ce qui le désigne comme la pièce probablement la plus riche de la demeure. Cet échantillonnage réunit une vingtaine de marbres blancs et colorés, soit près des deux tiers des roches ornementales employées à Boscéaz. De nombreux fragments sont rattachables à un répertoire de formes attestant l'existence, dans le *tablinum*, d'un décor en *opus sectile*, ornant une partie des parois, en association avec d'autres placages. Mais il y existe aussi des éléments de frise ou de transition finement sculptés, ainsi que les éléments miniatures d'un édicule, peut-être un laraire.

De grandes plaques lisses, moulurées ou incisées, rassemblées dans la grande pièce située au nord-ouest du péristyle (voir fig. 47), devaient former l'essentiel des revêtements en marbre de cette pièce comme du *tablinum*. Réalisées en *greco scritto*, l'un des marbres les plus usités sur le site avec le *fior di pesco*, elles proposent deux compositions: l'une de caissons couchés et dressés, la seconde de rectangles aux côtés concaves alternant avec des disques inscrits dans des losanges ou des carrés (voir p. 67 et 77). Surmontant ces registres de bas de paroi, des orthostates encadrés de bandeaux de couleurs rouge, verte ou corail, devaient habiller



Fig. 48. Choix d'éléments d'*opus sectile* et de fragments de placages, illustrant les divers marbres utilisés à Boscéaz. Longueur du bandeau vert en bas: 34 cm.

le reste de la paroi. Ce même genre de revêtement luxueux semble plausible dans les absides des appartements privés ou dans les salles à manger du péristyle nord.

Sur l'ensemble de la *pars urbana*, l'on dénombre 23 types de marbres colorés et 8 marbres blancs, repris en statuaire. 26 d'entre eux sont des roches importées, provenant des grandes carrières d'Italie, de Grèce continentale et des Îles de l'Égée, d'Asie Mineure, d'Égypte et d'Afrique du Nord. On y reconnaît des classiques, comme le jaune de Chemtou/Tunisie, le vert de Carystos/Grèce, la brèche coralline, les vert et rouge antiques de Grèce, les porphyres, l'albâtre (fig. 48).

#### La statuaire et les bassins

Deux statues et un relief de tradition classique nous sont parvenues, réalisées en ronde bosse dans des marbres de Carrare, de Mer Égée et d'Asie Mineure. Un Amour ailé,



Fig. 49. Cygne attaqué par un félin; noter la patte de ce dernier en bas de l'aile, et la tête du cygne, Brisée, retournée vers son agresseur. Hauteur totale conservée: 48 cm.

dont le visage très fin et idéal représente un enfant entre 3 et 7 ans, se rattache à un modèle hellénistique d'Eros à l'arc, très répandu à l'époque romaine (p. 88). Des fragments d'ailes et de pan de vêtement attestent la présence d'autres statues du même genre, qui formaient peut-être des paires. Le relief, présentant un cygne attaqué par un félin, est plus mystérieux : il semble s'agir d'une scène de genre qui ne se rattache pour l'instant à aucun modèle connu. Le cygne, dont la tête est tournée vers son agresseur, prend un envol vertical (fig. 49). Le motif appartient à un élément architectural triangulaire indéfini, retrouvé dans le complexe thermal, dont il ornait probablement la piscine

chaude. La troisième sculpture, taillée dans du calcaire hauterivien jaune, représente une Nymphé ou une Source couchée, appuyée sur une amphore d'où sortait l'eau alimentant un des bassins des péristyles, peut-être le sud (fig. 50).

D'autres motifs en marbre et en calcaires hauterivien ou urgonien témoignent de l'importance certaine du décor sculpté dans le palais ou ses environs: mentionnons un Silène en ronde bosse qui, comme la Source, servait de goulot de fontaine, et un relief de sanglier, trouvé près du château d'eau et probablement suspendue sous forme de pièce isolée ou appartenant à une frise de chasse. Notons également des fragments de vases décoratifs et de vasques ou *labra*, peut-être à mettre en relation avec les fontaines des cours.

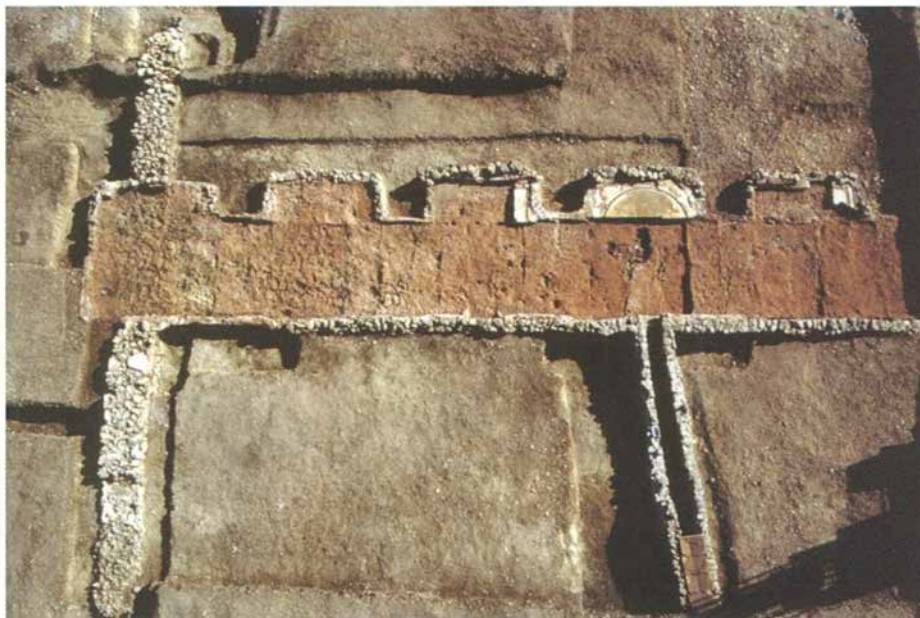
De celles-ci ne sont connus que les massifs de fondation et les conduites d'évacuation. Un bassin octogonal taillé dans un seul bloc de calcaire rectangulaire, découvert dans l'angle sud-ouest du péristyle corinthien, pourrait avoir



Fig. 50. Éléments de goulot de fontaine: vase et main d'une Source, Silène; plaque ornementale représentant un sanglier. Hauteur conservée du Silène: 20 cm.



Fig. 51. Bassin monumental du jardin nord, noter les trois à quatre plaques de revêtement encore en place, non récupérées. Longueur dégagée: environ 18 m.



pris place à l'origine au centre de ce péristyle, entouré d'une margelle. Le trou central porte encore les traces de fixation en plomb de la vasque qui le complétait, et dans le pied duquel passait la conduite formant jet d'eau.

Le grand bassin d'apparat fermant le palais au nord présente quant à lui un type caractéristique des fontaines monumentales (fig. 51). Il était à l'origine constitué de grandes dalles en calcaire urgonien, tant pour le fond que

pour ses flancs; rectangulaire, long de 24,5 m, large de 4,5 m, profond de 90 cm à 1,20 m environ, il est rythmé sur son côté nord par sept niches alternativement carrées et semi-circulaires, dans la grande tradition des nymphées à niches et absides nommés *septizodium*. Il ne présentait cependant pas de façade à la manière d'un mur de théâtre, comme c'est souvent le cas. Il est possible que cet ornement ait été réalisé sous forme végétale, arbustive. YD



## Du plan à la maquette: restituer la troisième dimension

La restitution d'un édifice antique se fonde sur les vestiges bien sûr, mais aussi sur la comparaison de ces données de terrain avec des monuments similaires mieux conservés, ou avec les règles architecturales transmises par les auteurs antiques.

L'architecture monumentale publique est en effet bien décrite par des auteurs comme Vitruve, Pline l'Ancien, Palladius, et nombre de ses composantes s'appliquent également à la construction privée. Les ordres en particulier, qui définissent la nature des colonnades et en régissent les proportions et le rythme, suivent des règles modulaires strictes; ainsi, un simple fragment de base ou de chapiteau permet de reconstituer – théoriquement – une colonne complète et, partant, une colonnade. Mais ces rapports proportionnels se répercutent au-delà, sur la hauteur et la largeur des portiques, voire sur l'ensemble des composantes de l'édifice. D'autre part, les pièces, des plus petites aux plus grandes, sont inscrites dans des jeux de volumes simples comme le cube – les *figurae universae* de Vitruve – qui disciplinent le parti pris architectural.

C'est donc ce contexte normatif qu'il s'agit de retrouver par l'analyse des vestiges et du plan. La notion de module y est importante, car elle tend à soumettre toutes les parties d'un édifice à une unité commune, qui ne correspond pas à l'unité de mesure romaine (le pied de 29,6 cm), mais bien plus généralement à un multiple, rond ou non, de cet étalon (en l'occurrence à Orbe 42 cm). Le module, comme outil théorique, facilitait le travail de l'architecte, tant dans la conception esthétique de l'édifice que dans la répartition cohérente des forces, générées en particulier par les toitures

aux grandes tuiles plates, dont le poids atteignait des valeurs qui n'auraient pu être négligées.

A Orbe, où il ne reste pour ainsi dire que le plan de la *pars urbana*, différentes caractéristiques de sa partie centrale (B4) ont servi de base à la restitution (voir plan p. 35):

La plus flagrante est le désaxement du corps principal par rapport au reste des bâtiments; cette orientation singulière se calque en fait sur celle de l'édifice antérieur, la *villa* du I<sup>er</sup> siècle, dont l'architecture du palais garde le souvenir, avec pour autre conséquence la déformation du bâtiment: la façade en pignon sud (10,30 m) est en effet plus étroite que la façade nord (11,60 m).

Une seconde donnée réside dans la taille des deux vastes pièces situées au nord-ouest de chaque péristyle: conformément aux *figurae universae*, leur hauteur égalera leur largeur, d'environ 11 m; de tels rapports de volume impliquent l'existence d'un étage au-dessus des autres pièces plus petites du corps principal.

L'aile perpendiculaire nord, au lieu de prendre naissance contre la façade orientale du corps principal, à la façon de l'aile sud, se prolonge au contraire jusqu'à la galerie ouest. La coexistence des deux ordres toscan et corinthien, régnant sur des péristyles par ailleurs équivalents, nécessite la reconnaissance d'une volonté de compromis entre les caractéristiques "harmoniques" et esthétiques de l'un et l'autre ordre.

Enfin et surtout, dans le péristyle nord est conservée la distance entre les axes de deux colonnes toscanes; cette mesure, de 4,18 m, correspond également à la largeur du portique, de l'axe de colonne à la paroi; elle se retrouve en

outré dans les diamètres de référence des fûts des colonnes, de 42 cm, comme dans la largeur des tuiles; c'est là très vraisemblablement le module mis œuvre pour la construction du palais: nombre de rapport de proportions d'autres membres architecturaux s'y inscrivent sans problème.

La restitution de la troisième dimension peut alors se développer, à partir du corps principal de B4.

Ce bâtiment, de 92,5 m de long sur 11 m de large en moyenne, s'affirme comme l'élément dominant de la *pars urbana*. Sa hauteur sous toiture, de 11,60 m, reprend sa plus

grande largeur, englobant les volumes des grandes salles de réception, et les dissimulant à l'œil extérieur. Ce parti de sobriété révèle la recherche d'équilibre entre les deux tendances architecturales - toscane et corinthienne - présentes au niveau des péristyles. Il confère au bâtiment un rôle unifiant, qui se traduit par la présence d'un entablement corinthien et de fenêtres de proportions toscanes, percées selon les rythmes des colonnades. L'entablement corinthien implique un toit régulier à quatre pans, typique de l'architecture hellénistique. La déformation du bâtiment a pour conséquence

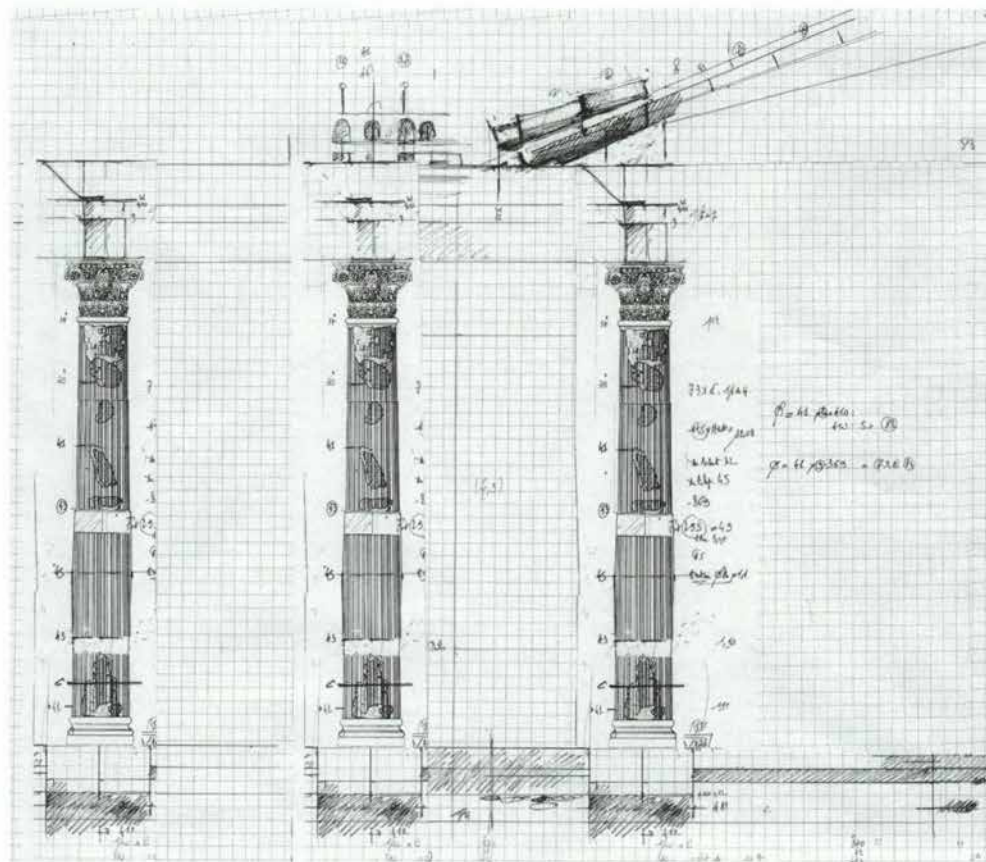


Fig. 52. L'ordre corinthien reconstitué; dessin d'étude de Pierre André.

un débord progressif de la toiture, du nord au sud, allant jusqu'à 1,35 m de surplomb sur le pignon sud : cette attitude, propre aux toitures toscanes, répond à l'ordre toscan du péristyle nord. La monotonie qui pourrait se dégager de l'immensité de l'édifice est prévenue sur sa façade occidentale par la galerie à exèdres; à l'est, son existence est rappelée par la galerie fermant les péristyles, dotée de trois pavillons rappelant les exèdres occidentales.

Les colonnades des péristyles ont une hauteur commune, imposée par l'équivalence des deux cours et restituée à partir du diamètre de référence des fûts corinthiens, le module de 42 cm. Répété neuf fois selon les normes de l'ordre, il donne une hauteur de 3,70 m aux colonnes, auquel s'ajoute un module pour leur entablement, qui culmine ainsi à 4,20 m (fig. 52). Les colonnes toscanes, ne pouvant théoriquement être aussi hautes, sont restituées à 8 modules, soit 2,96 m de haut, et placées sur des dés. Leur rythme, attesté tous les 4,20 m, est connu pour être le double de celui de l'ordre corinthien : l'entaxe des colonnes du péristyle sud est ainsi de 2,10 m. On a par conséquent 8 colonnes toscanes pour chaque portique du péristyle nord, et 16 colonnes corinthiennes pour chaque portique du péristyle sud.

L'ensemble est ainsi homogène, harmonieux; il joue constamment sur la conjugaison des caractéristiques toscanes et corinthiennes, dans un jeu unifié que l'on qualifiera d'italo-corinthien.

La *pars urbana* se vit comme un compromis de deux mondes architecturaux, matérialisant l'association, propre à la romanité, entre cultures grecque et italique, dont elle véhicule les valeurs symboliques.

L'application du module multiplié par 10 (soit 4,20 m) se retrouve dans l'ensemble des galeries régissant les circulations entre les différents corps de la *pars urbana*. L'élévation des *diaetae* en saillie sur la façade orientale, interprétés

comme éléments marquants du palais rappelant le corps principal, ont été restituées en fonction de ce dernier, dont ils suivent les règles; leur importance au sein du bâti est bien sûr aussi gouvernée par la hiérarchisation des toitures, dont l'articulation implique l'existence d'un étage.

L'ensemble thermal possède par contre ses propres rapports modulaires, qui concordent parfois avec le reste. Élément de prestige de toute *villa*, il se présente à Orbe comme un complexe autonome, signalé aussi par la hauteur de ses salles principales, très élevées et lumineuses, telles le *frigidarium* et la piscine chaude.

Cette reconstitution de l'ensemble de la *pars urbana* reste théorique, et du ressort du plausible (fig. 53). Dans l'évaluation du rôle symbolique ou de la fonction de tel ou tel élément, de nombreux choix ont été pris, qui restent parfois subjectifs, liés à la sensibilité de l'architecte ou de l'archéologue. Toutefois, ce travail a été mené avec une grande rigueur, chaque hypothèse faisant l'objet d'une vérification de sa faisabilité technique par la construction graphique, dans les moindres détails, de chacune des composantes et de leurs articulations, à l'image d'un projet d'architecture contemporain.

C'est sur cette base, réduite à l'échelle 1:200, qu'ont travaillé les maquettistes. Le résultat permet ainsi de vérifier, sur l'ensemble du palais et par l'observation à partir des points de vue antiques, la validité de certaines hypothèses, dont certaines devront être revues. C'est là tout l'avantage d'une maquette conçue comme outil de travail, de réflexion, qui en donnant une image volumétrique, souligne le jeu d'approches successives, de repentirs que nécessite toute tentative de restitution d'un édifice disparu. YD PA

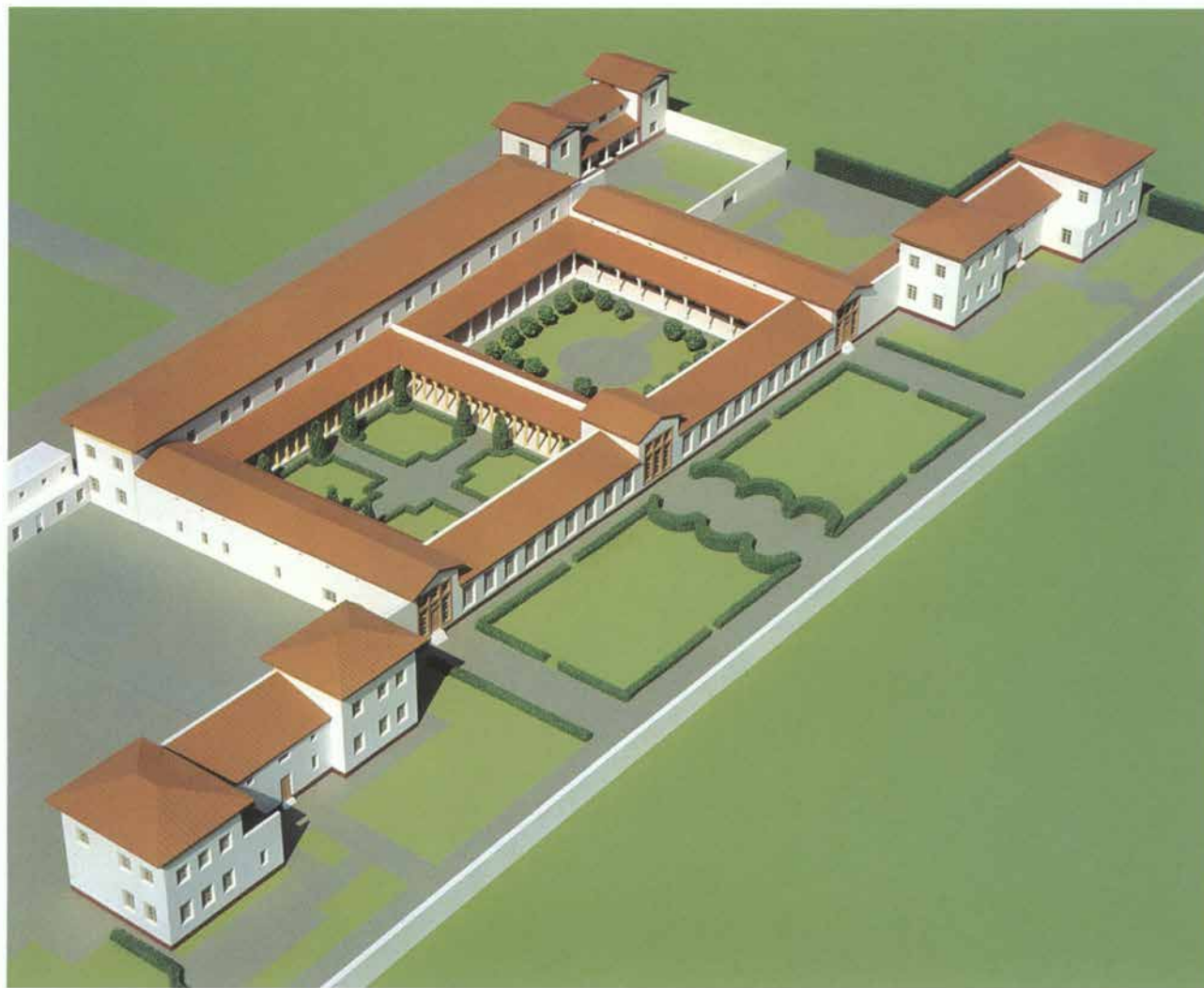


Fig. 53. Proposition de restitution des volumes de la *pars urbana* (maquette en cours de réalisation). Vue en direction du nord.



## Les habitants

### Une famille de propriétaires

Les sources littéraires antiques nous apprennent que les *villae rusticae* étaient toujours la propriété d'un *dominus* et de sa famille (*gens*), et que l'exploitation de leur domaine était généralement gérée par un intendant (*vilicus*), placé à la tête de serviteurs et d'esclaves (*familia*). La structure hiérarchique de la population d'une *villa* comme celle de Boscéaz correspondait certainement à ce modèle d'origine italienne. Bien que les données sur les habitants du domaine soient rares, divers indices permettent de proposer quelques hypothèses sur leur origine et même sur leurs noms.

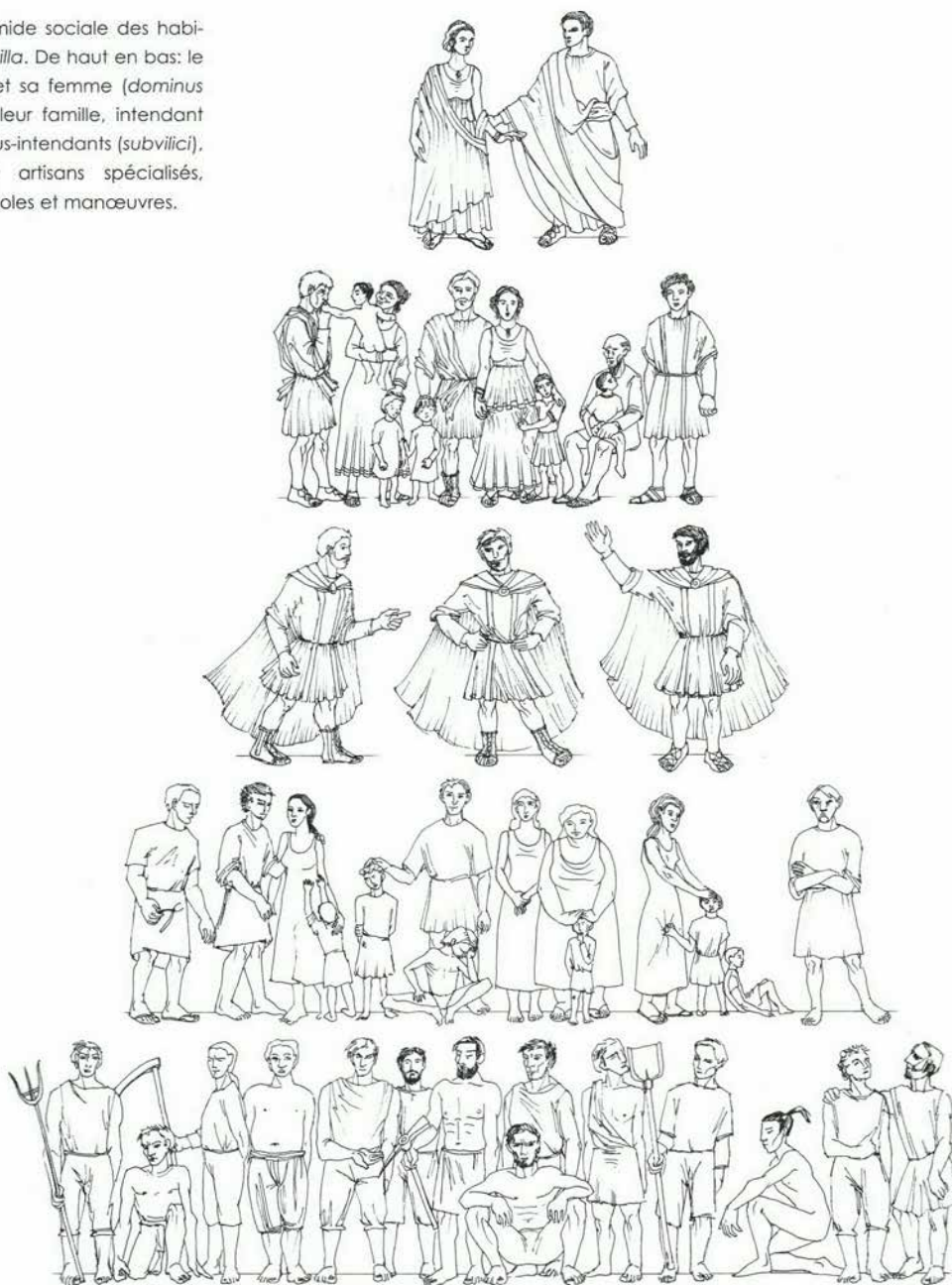
### Les propriétaires

Nous ignorons encore aujourd'hui le nom de la famille qui possédait le domaine de Boscéaz, mais l'évolution de sa *pars urbana*, dont les deux premiers états sont relativement modestes, permet de penser que cette *gens* ne devait pas être particulièrement fortunée avant le milieu du II<sup>e</sup> siècle de notre ère. Achevée sous le règne de Marc-Aurèle, la construction du grand "palais" atteste par contre une forte promotion économique et sociale. Par son luxe et sa taille, sans équivalent connu sur le Plateau suisse, cette demeure



Fig. 54. Fibules (broches) et bagues retrouvées dans la *villa*. Ces parures appartenaient probablement à la famille du propriétaire (*dominus*). Longueur de la fibule en bas à droite: environ 10 cm.

Fig. 55. Pyramide sociale des habitants d'une villa. De haut en bas: le propriétaire et sa femme (*dominus* et *domina*), leur famille, intendant (*villicus*) et sous-intendants (*subvillici*), serviteurs et artisans spécialisés, ouvriers agricoles et manœuvres.



nous incite à penser que ses propriétaires appartenaient aux plus hautes élites de la Cité helvète et donc au cercle restreint des *gentes* ayant accès au sénat d'Avenches (*ordo decurionum*) et à la magistrature suprême de *duumvir*.

La magnificence de la *villa* de Boscéaz a conduit certains chercheurs à émettre l'hypothèse qu'elle ait appartenu à la plus célèbre des grandes familles helvètes, la *gens* des Camilli, dont plusieurs membres sont connus par des inscriptions découvertes sur différents sites de Suisse occidentale. Néanmoins, les principaux personnages de cette famille aristocratique ont vécu durant la période julio-claudienne (C. Iulius Camillus, C. Valerius Camillus, Iulia Festilla), à l'époque flavienne (C. Flavius Camillus) ou au début du II<sup>e</sup> siècle (C. Camillius Paternus). On peut donc douter qu'ils aient résidé sur le plateau de Boscéaz, dont l'occupation n'est pas attestée avant le règne de Vespasien et dont les constructions resteront modestes, nous l'avons dit, avant les années 160/170. Il est ainsi plus probable que ce domaine ait appartenu à une famille dont l'émergence politique ne remonte qu'au milieu du II<sup>e</sup> siècle, comme celle des Macrii, dont plusieurs inscriptions ont été retrouvées à Avenches. Le premier membre connu de cette *gens*, Q. Cluvius Macer, a obtenu la citoyenneté romaine après avoir servi dans l'armée. Il exercera toutes les fonctions publiques de la Cité helvète, avant de parvenir à la charge de *duumvir*, qu'obtiendront à leur tour ses deux fils,

Macrius Nivalis et Macrius Macer. Bien qu'il ne puisse être démontré que leur famille ait possédé le domaine de Boscéaz, cette hypothèse permettrait d'expliquer le développement extraordinaire de la *villa* durant le règne de Marc-Aurèle et semble corroborée par la construction précoce d'un temple dédié au culte de Mithra, divinité orientale particulièrement honorée par les militaires (voir p. 92). Quelques graffites, inscrits sur des récipients en céramique, donnent des noms ou des fragments de noms de personnes, dont certains appartenaient probablement à des membres de la famille des *domini* ou à des affranchis rattachés à cette *gens*. Trois fragments de récipients présentent notamment les lettres MA[...], qui pourraient être les initiales de Macer (ou d'un nom dérivé), tandis que des gobelets nous livrent les appellations de Silvan[us], de Victo(r) — probablement un militaire —, ainsi que les lettres [...]ERN [...], qui pourraient avoir fait partie du nom de Paternus. Force est de reconnaître que nous ne savons pas encore à quelle famille appartenait la *villa*, mais la fouille de ses nécropoles et la découverte d'inscriptions funéraires permettront peut-être d'en savoir plus sur l'identité et l'histoire des maîtres de Boscéaz. Il demeure certain que cette famille était extrêmement riche et influente. Les raisons de sa fortune ne font également guère de doute : l'exploitation de ses terres, des fonctions politiques et, probablement, des carrières militaires ainsi que des activités commerciales. TL

62



Fig. 56. Exemples de graffites de propriété sur céramiques. 1: Ma[...]. 2: Silvan[us]. 3: Victo(r). 4: [...]ern[...]. Echelle 1:1.





## Intendants, serviteurs, ouvriers, esclaves

Comme nous l'avons vu, l'exploitation du domaine des grandes *villae rusticae* était généralement confiée à un intendant, appelé *vilicus* ou *praepositus*. Parfois secondés par des *subvilici*, responsables d'activités particulières, ces intendants étaient généralement des esclaves ou des affranchis, directement liés à la personne de leur maître.

Plus modestes que celles de leurs *domini*, plusieurs demeures d'intendants, généralement situées dans les *partes rusticae*, sont aujourd'hui connues sur différents sites, comme les *villae* de Biberist SO et de Dietikon ZH. Nous ignorons encore où se trouvait celle du *vilicus* du domaine de Boscéaz, mais il est probable qu'elle ait été située dans la *pars rustica* révélée

par les photographies aériennes de 1976, ou à l'extrémité sud du bâtiment de service (B7, voir p. 73).

Nous n'en savons guère plus sur les *vilici* qui se sont succédé dans la *villa* et encore moins sur la foule des petites gens qui devait y résider: domestiques au service des maîtres, artisans et ouvriers plus ou moins spécialisés, vachers, palefreniers, travailleurs agricoles... Bien que nous ne puissions nous livrer à de véritables estimations, faute de données précises sur la *pars rustica*, il semble raisonnable de penser que plus de cent "ouvriers" étaient nécessaires aux différents travaux de production et d'entretien d'un domaine aussi important que celui de Boscéaz.



Fig. 57. Entraves d'esclave de la *villa* de Cuarny, près d'Yverdon. Longueur: environ 40 cm.

Comme dans les grands domaines italiens (*latifundia*), il est probable qu'une partie importante des serviteurs et des ouvriers agricoles du *fundus* aient été des esclaves (*servi*), dont la présence semble attestée dans les *villae* de Cuarny et de Vallon FR par la découverte d'entraves.

Une hiérarchie a certainement existé au sein des esclaves de ces domaines, dans laquelle les serviteurs directs du *dominus* et les ouvriers spécialisés occupaient la situation la plus enviable. Gens de maison ou de métier, ces "privilégiés" avaient probablement la possibilité de fonder une famille, de constituer un pécule et d'être un jour affranchis (*liberti*). Il n'en était certainement pas de même pour les simples manoeuvres, menés à la dure et peut-être tenus dans les fers de crainte qu'ils ne s'enfuient.

Logés dans les combles de la *pars urbana*, dans des locaux donnant sur les cours de service et, peut-être, dans des baraquements servant de dortoirs, les domestiques et les travailleurs serviles nous sont surtout connus par les traces de leur travail. Bien que certains aient vraisemblablement été des "indigènes" ou des "étrangers" nés en Helvétie, il est probable que d'autres, parmi les moins favorisés, aient été des Germains, capturés lors des guerres de Marc-Aurèle sur le Danube.

Bien que cela ne puisse être démontré, il est également possible qu'une partie des serviteurs du domaine ait été recrutée parmi les habitants libres de la région (*peregrini*) et que des petits paysans aient été engagés pour des tâches saisonnières, comme les labours ou les moissons. TL



Fig. 58. Le char du Cortège rustique. Représentation fidèle des véhicules agricoles du domaine ?

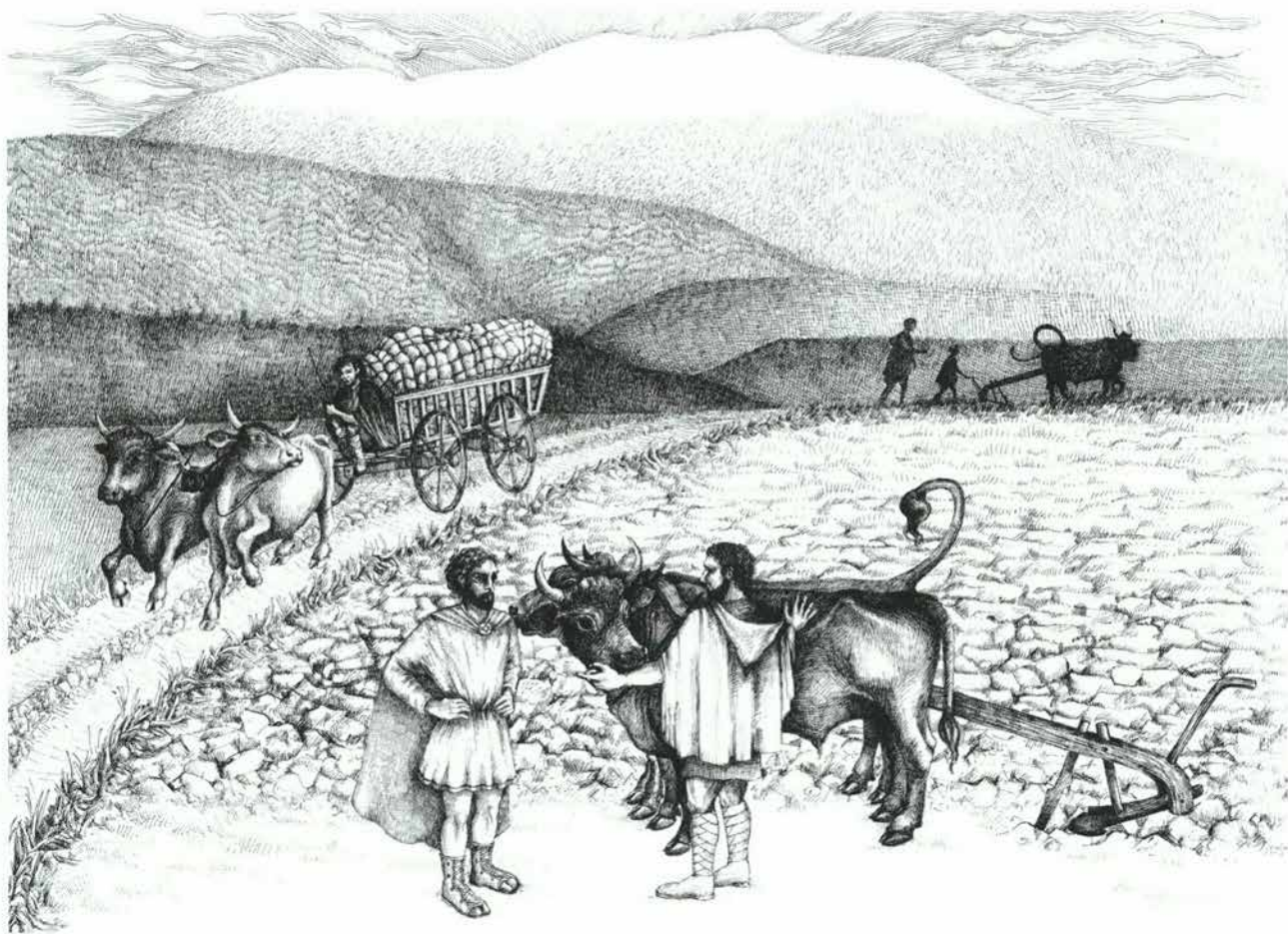


Fig. 59. Intendant (*viliicus*) inspectant le travail des laboureurs. A l'arrière-plan, le Suchet (vue en direction du nord-ouest).



## Une multitude de métiers

### Le travail des patrons

Les activités professionnelles des maîtres du domaine de Boscéaz n'ont laissé que peu de traces archéologiques, mais le plan de la *pars urbana*, quelques objets et des témoignages littéraires indirects nous renseignent sur les occupations des patrons d'un grande *villa*.

Le *dominus* de la *villa* d'Orbe supervisait certainement l'exploitation de son domaine, qui constituait sa première

source de revenus. Nous ne savons pas, par contre, s'il s'intéressait véritablement à la production agricole et à l'élevage ou s'il se contentait de vérifier les comptes de son *vilicus*.

Le bureau du maître, ou *tablinum*, se trouvait probablement dans la salle ornée par la mosaïque d'Achille à Skyros, ouverte sur le milieu de la cour sud de la *pars urbana*. C'est



Fig. 60. Stylets, boîte à sceau et Fortune. Les stylets sont des poinçons servant à écrire sur des tablettes enduites de cire. La petite boîte à décor émaillé servait à protéger le cachet d'une missive. La statuette de la déesse de la Fortune, quant à elle, a été découverte dans le "bureau d'apparat" (*tablinum*) du propriétaire. Longueur des styles: environ 15 cm.

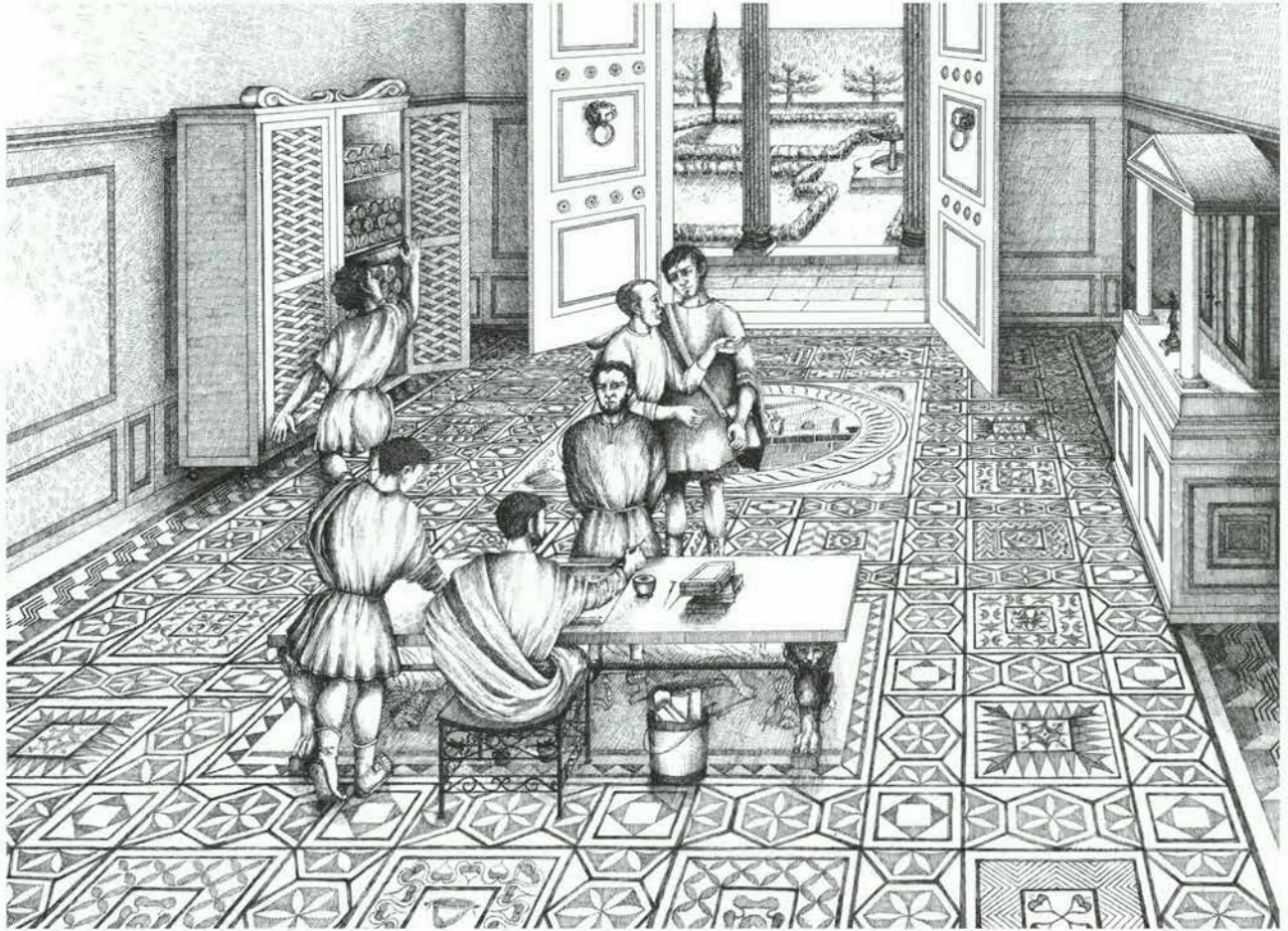


Fig. 61. Réception de clients dans le bureau (*tablinum*). Le maître est assis, son secrétaire (*scriptor*) à sa gauche; en face les clients.

vraisemblablement dans cette pièce d'apparat, manifestation de sa fortune et de son pouvoir, qu'il recevait ses associés ou ses clients et qu'il conservait ses archives (*tabularia*). Une partie des affaires du *dominus* se traitait probablement aussi dans ses salles de banquet, ou *triclinia* (voir p. 79), ainsi que dans la "capitale" (*caput civitatis*) helvète, Avenches, centre politique mais aussi commercial. Il est en effet vraisemblable que les propriétaires du domaine de Boscéaz aient également résidé "à la capitale", surtout si certains d'entre eux, comme on peut le penser, ont accédé aux plus hautes fonctions municipales.

Il est très probable qu'une partie des parents mâles du *dominus* l'ait aidé dans la gestion des affaires de la famille, tandis que d'autres entreprenaient des carrières politiques, militaires ou commerciales. Quant aux femmes de la famille, leur rôle était primordial dans l'organisation de la vie domestique et, bien sûr, dans l'éducation des enfants.

68

Esprit de la *gens*, ces derniers devaient certainement recevoir une bonne instruction, tant pratique que théorique. Naturellement initiés aux travaux de la campagne en vivant dans un grand domaine agricole, ils étaient également confiés à des *praeceptores*, généralement des esclaves ou des affranchis, chargés de leur inculquer une culture classique, comprenant entre autres la rhétorique latine, le grec et l'histoire de Rome. TL



## Production agricole et élevage

### Des ressources naturelles en abondance

Les habitants de la *villa* disposaient de ressources naturelles en abondance. La forêt fournissait du bois pour le chauffage, mais aussi pour la construction (charpente) ou l'outillage. La forêt clairsemée servait également de pâturage pour les troupeaux.

L'eau est disponible en grandes quantités. Il est probable qu'une partie au moins des nombreuses sources connues autour d'Orbe étaient déjà captées à l'époque romaine. Des canalisations relayées par des bassins de stockage amenaient l'eau jusque dans la *villa*, en particulier dans les thermes. Des puits devaient permettre de compléter les besoins si nécessaire.

La pierre était facile à exploiter. Pour la construction de la *villa*, les moellons en calcaire et en molasse et les blocs de tuf devaient provenir de carrières situées dans un périmètre de quelques centaines de mètres. Des gravières proches du chantier de construction fournissaient également des volumes importants de matériaux (boulets, blocs).

Au pied du Jura, des installations sidérurgiques ont été repérées, dont certaines fonctionnaient avant l'époque romaine. La région de Ferreyres (environ 10 km au sud de la *villa*) atteste une activité à l'époque romaine et au haut Moyen Age. Un autre établissement sidérurgique, plus proche (2 km à l'ouest de la *villa*), a été découvert à Montcherand. Il n'a été utilisé qu'après l'abandon de la *villa*, à la fin de l'époque romaine et au haut Moyen Age (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècle après J.-C.).

Nous ignorons la nature exacte des activités de la *villa* d'Orbe, car la partie réservée à l'exploitation n'a pas encore

été fouillée. Cependant, les bâtiments repérés par photographie aérienne dans la *pars rustica* et les exemples de *villae* explorées plus complètement permettent de penser que le domaine de Boscéaz devait se vouer aussi bien à l'agriculture qu'à l'élevage.

### L'agriculture

À l'époque romaine, la culture des céréales représente l'essentiel de la production agricole. Les restes de grains retrouvés en fouilles montrent une prédominance du blé, même si les Romains cultivaient aussi le millet, l'orge, l'avoine et le seigle. Les rendements restent assez faibles, de l'ordre de 10 à 12 hectolitres par hectare.



Fig. 62. Blé nu (*triticum aestivum*).

La céréaliculture est attestée à Boscéaz dès le III<sup>e</sup> siècle avant J.-C. Recouvert par l'un des murs de la *villa*, un silo enterré, daté de La Tène ancienne, contenait des graines carbonisées (orge surtout, mais aussi millet, blé, pois, lentilles...).

Grâce aux sources littéraires et aux découvertes archéologiques, nous savons que les Romains cultivaient une grande variété de légumes: raves, navets, carottes, asperges, brocolis, salades, épinards, choux, poireaux, mais aussi des concombres, des fèves (pois, lentilles, etc.), sans oublier l'oignon et l'ail.



Fig. 63. Orge (*hordeum vulgare*).

La plupart des fruits que nous mangeons étaient déjà connus à l'époque: pommes, poires, prunes, coings, mûres, cerises, pêches ou fraises des bois.

On consommait également des châtaignes, pistaches, noix, noisettes, amandes, pignons et glands, le raisin en grains, parfois secs.

La culture de la vigne, introduite dans nos régions par les Romains, n'a laissé que de maigres traces, en Valais, dans la région du lac de Constance et, peut-être, près de Neuchâtel.

### Les techniques et l'outillage agricole

A l'époque romaine, on pratiquait différentes techniques de bonification des terres. La jachère et l'assolement bienal (l'assolement triennal n'apparaîtra qu'au Moyen Âge) étaient couramment pratiqués. On enrichissait la terre grâce à un apport d'éléments végétaux (cendres) ou minéraux (chaux, etc.), sans oublier le fumier animal, utilisé sur des terres non ensemencées. Des travaux d'irrigation ou de drainages étaient parfois mis en œuvre. A Orbe, les drainages visibles sur les photographies aériennes sont généralement modernes, mais on ne saurait exclure que certains puissent avoir une origine antique.

Le travail de la terre se faisait avec une charrue rudimentaire tirée par des bœufs: l'araire. Munie d'un soc assez simple, en fer ou en bois, l'araire fend la terre sans la retourner, comme la charrue. Il fallait donc effectuer plusieurs passages successifs (jusqu'à neuf, selon les sources antiques!), qui pouvaient se croiser perpendiculairement. La moisson se fait à la faucille à main, la grande faux étant plutôt utilisée pour les foins. Certaines régions de la Gaule (Champagne, Rhénanie) connaissaient la "moissonneuse gauloise". Connue exclusivement par des reliefs en pierre, cette machine, le *vallus*, se présentait apparemment comme



Fig. 64. Deux meules à bras découvertes à Boscéaz. Diamètre de la grande meule: 52 cm.



une caisse à roues munie de dents et poussée par un animal. Une fois les épis battus, puis vannés, les grains étaient entreposés dans des silos enterrés ou des greniers sur poteaux. La mouture du grain était effectuée à l'aide de meules à bras, dont le diamètre pouvait varier de 30 cm à 1 m (fig. 64). Les meules plus grandes étaient actionnées par la force animale ou hydraulique, comme le montre le moulin récemment découvert à Avenches-En Chaplix (le moulin à vent n'apparaîtra qu'au Moyen Âge).

Pour le reste, l'outillage courant, en fer, a peu évolué depuis l'époque romaine: parmi les quelques outils retrouvés dans

des *villae* de Suisse (Seeb ZH, par exemple), on retrouve des hoes, des fourches, des pioches ou des sarcloirs.

### L'élevage

Activité complémentaire de l'agriculture dans l'Antiquité, l'élevage était pratiqué avec des animaux de toutes tailles. À l'Orbe, les attestations de l'élevage, encore peu nombreuses, se limitent à quelques objets et à des découvertes d'ossements. Les bêtes sont naturellement utilisées pour leurs matières premières: corne, cuir (bovins), laine (moutons). Les campagnes devaient également produire un surplus destiné à la

vente, qu'il s'agisse d'animaux vivants, destinés aux boucheries des villes, ou de produits finis (salaisons, saucisses, etc.). Les bovins servent de bêtes de trait: ils sont attelés à l'araire pour les labours ou tirent les chars, comme le représente la mosaïque du Cortège rustique. Des éléments de char (passe-guide) ont été découverts dans un atelier proche de la *pars urbana* (fig. 65).

Une clarine de bronze évoque la pâture, pratiquée vraisemblablement autour de la *villa*. Outre la production de fumier, on utilisait le bétail pour la viande et les laitages; plusieurs faisselles en terre cuite attestent d'ailleurs la fabrication de fromage sur le site.

Les Romains maîtrisaient plusieurs techniques de sélection et de croisement des espèces: on constate en général que la

taille au garrot des bœufs gallo-romains augmente d'environ 30 cm par rapport aux bœufs gaulois, une donnée dont nous ne disposons pas encore pour la *villa* d'Orbe.

Parmi les ossements animaux retrouvés, les restes de porc sont les plus nombreux, dont les individus retrouvés mesurent entre 72 et 95 cm au garrot. Viennent ensuite le bœuf, le mouton et le coq. La basse-cour compte également des pigeons domestiques et des oies. On constate que les espèces domestiques sont largement plus fréquentes à Orbe que les espèces chassées.

Le cheval est discrètement attesté sur le site par quelques ossements, qui n'attestent d'ailleurs pas de consommation, mais aussi par une hipposandale ("semelle" amovible en fer protégeant le sabot) et deux mors. JM



Fig. 65. L'élevage à Boscéaz. De gauche à droite, deux mors en fer, clarine en bronze, anneau passe-guide en bronze (élément de char) et hipposandale en fer. Hauteur de la clarine: environ 12 cm.

## Artisanat, entretien, fonctionnement

Bien que l'agriculture et l'élevage aient certainement constitué les activités principales des *villae* de nos régions, tous ces établissements pratiquaient un artisanat de fonctionnement, destiné à la production et à l'entretien d'une partie des outils et des fournitures nécessaires à l'exploitation de leurs domaines.

La fouille de l'extrémité sud du palais de Boscéaz a récemment permis la découverte d'un bâtiment, dont l'un des locaux, au moins, était réservé à l'artisanat (voir fig. 66). Cette pièce, de plus de 120 m<sup>2</sup>, était équipée d'un grand foyer ainsi que de différentes installations en bois, et a livré des déchets de fer (battitures, scories), de bronze et de plomb (coulores), qui attestent le travail de ces différents

métaux. L'hétérogénéité et la faible quantité de ces restes artisanaux permettent de penser que cet atelier ne se livrait pas à une production à but commercial, mais plutôt à des travaux d'entretien et de réparation. Cette hypothèse est corroborée par la découverte dans ce local de différents éléments de char (fragments de ridelle, passe-guide), mais n'exclut pas la fabrication de certains outils et ustensiles.

La découverte de nombreux pesons de tisserand et d'aiguilles à coudre dans les niveaux de cours bordant ce bâtiment permet de savoir qu'il s'y déroulait également des activités de tissage, très courantes dans les établissements ruraux. Probablement lié à l'élevage de moutons ou à la culture de plantes fournissant des fibres textiles, comme le

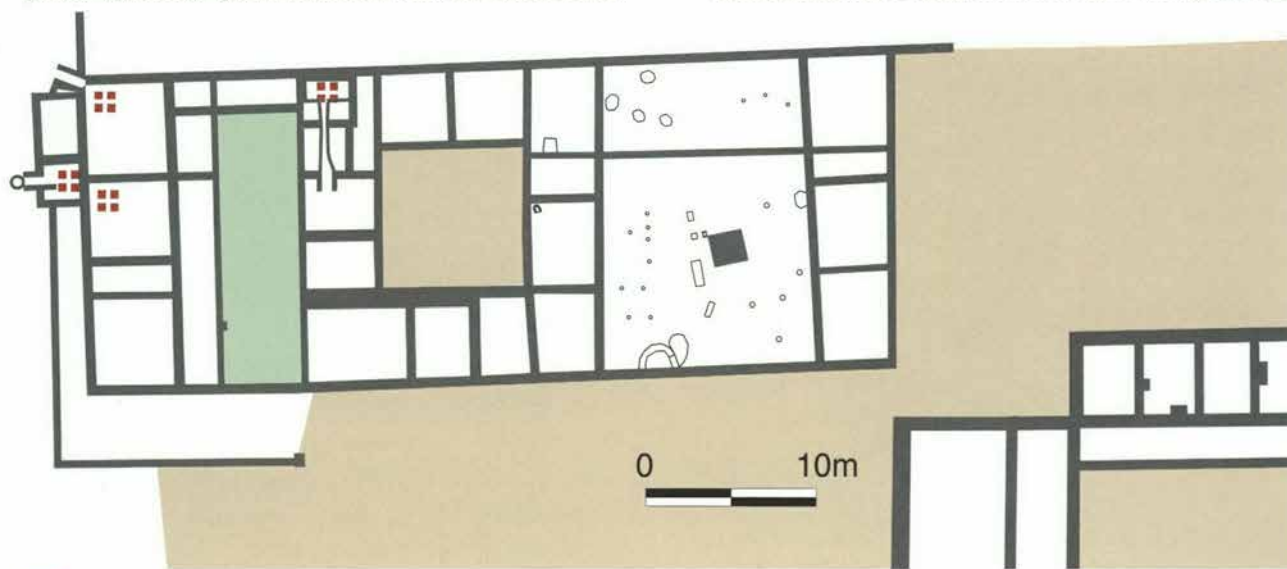


Fig. 66. Le bâtiment artisanal (B7), situé à l'extrémité sud de la pars urbana (voir plan p. 35), était pourvu d'un atelier de métallurgie et, probablement, d'un local de tissage. Echelle 1:500.

lin ou le chanvre, cet artisanat répondait certainement d'abord à des besoins privés (couvertures, sacs, habits de travail, etc.), mais dégageait peut-être des excédents destinés à la vente.

D'autres activités artisanales, comme la vannerie, le travail du cuir ou la menuiserie, étaient très certainement pratiquées dans la *villa* de Boscéaz pour réduire les frais d'exploitation, conformément aux recommandations des agronomes latins. Bien que nous n'en ayons pas encore la preuve, il est possible que l'établissement ait également tiré parti des ressources naturelles de son domaine, comme les forêts, qui devaient couvrir le pied du Jura, ou des gisements d'argile, de calcaire, de tuf ou de molasse. Considérée comme une forme d'agriculture, l'exploitation de tuileries ou de carrières n'était pas perçue comme *infama* (au contraire de l'artisanat) par les classes supérieures et

74



Fig. 67. Pesons et aiguilles d'un atelier de tissage. Mobilier découvert dans les niveaux de la cour du bâtiment de service (B7). Les pesons servaient à tendre des métiers à tisser. Les aiguilles à chas sont en os ou en fer. Hauteur du grand peson: 22 cm.



Fig. 68. Récipients et ustensiles de cuisine. De gauche à droite: mortier, bol, faisselle, fouet en bronze, couteau en fer, bol, écuelle, pot, couvercle, pot à anses, bol à cuire, pot et cruche. Longueur du couteau: environ 28 cm.

pouvait certainement constituer une source de profits non négligeable et peut-être plus sûre que l'élevage ou l'agriculture, soumis à différents aléas.

L'entretien d'une grande *pars urbana* et le train de vie de ses propriétaires nécessitaient certainement le recours à une domesticité nombreuse, placée sous l'autorité du propriétaire et de sa femme, la *domina*.

Secrétaires (*scriptores*), professeurs (*paedagogi*), majordomes (*dispensatori*), valets (*famuli*), chasseurs (*venatores*), préposés au nettoyage ou au chauffage, cuisiniers (*coqui*)... Parmi les différents métiers pratiqués dans le palais de Boscéaz, seul le travail des cuisines a livré des structures et un mobilier qui permettent de l'étudier en détail.

Une grande cuisine a, en effet, été retrouvée dans l'alignement de pièces septentrionales de la *pars urbana*, à

Fig. 69. Proposition de restitution de la cuisine (état 1996).



proximité des salles à manger (*triclinia*) et des toilettes (*latrinae* voir plan p. 41).

Equipée de deux foyers en dalles de terre cuite, dont l'un pourvu d'une potence et d'une étagère murale, cette cuisine a livré un important mobilier céramique constitué de vaisselle de table et de céramiques culinaires. Sans entrer dans le détail, il peut être relevé que la vaisselle de table était composée de céramiques sigillées (vaisselle à vernis rouge), provenant principalement de Gaule centrale et septentrionale, mais aussi de l'actuelle Tunisie, ainsi que de productions régionales, surtout représentées par des céramiques à revêtement argileux, produites en partie dans des ateliers avenchois. Les céramiques culinaires, elles, provenaient pour l'essentiel de centres de productions régionaux, mais certaines, de qualité supérieure, étaient importées de Gaule centrale et d'Afrique du Nord. Constituée principalement de mortiers (*mortaria*), de "cocottes" (*cacabi*), de marmites

tripodes (*tripedes*) et de plats à cuire (*patinae*), cette batterie atteste une forte romanisation des habitudes alimentaires, malgré la persistance de récipients de tradition indigène (pots à cuire, notamment).

La nourriture préparée par les cuisiniers de Boscéaz était certainement destinée d'abord à la famille du propriétaire, mais aussi, probablement, à une partie au moins des serviteurs. Il ne fait aucun doute que les repas des maîtres étaient très différents de ceux des esclaves. Selon la mode romaine, les premiers devaient en effet recevoir quotidiennement un petit déjeuner (*jentaculum*), un repas de midi (*prandium*), généralement assez frugal, et un repas du soir (*cena*), pris dans le *triclinium*. S'il est probable que les serviteurs aient reçu le même nombre de repas, la qualité et la diversité de leur nourriture étaient certainement très inférieures à celles réservées aux patrons et, surtout, à leurs banquets d'apparat. TL

### Soirées familiales et banquets de prestige

Comme dans toutes les sociétés dépourvues de médias récréatifs, la vie de famille était certainement l'une des principales distractions (*otium*) des habitants de la *villa* de Boscéaz. Nous ne savons que très peu de chose sur celle des serviteurs. Celle des maîtres, quant à elle, devait se dérouler en partie dans leurs "salons" privés, ou *oeci*, dont l'un a été identifié dans la grande pièce carrée, d'environ 12 mètres de côté, située au nord-ouest de la cour sud de la *pars urbana* (voir plan p. 35).

Ces salons, certainement pourvus de chaises en osier et de tables basses, étaient surtout des espaces de discussions familières et politiques, plaisanteries, conversations sur la marche des affaires, mais aussi le cadre de récits d'aventures, de contes mythologiques, de lectures et de représentations musicales... Il est également très probable qu'on y ait joué, avec les enfants bien sûr et peut-être avec des animaux de compagnie, mais aussi à des jeux de société, dont certains ont laissé des traces archéologiques. La découverte de dés, par exemple, atteste que les habitants de Boscéaz pratiquaient le jeu des *tesserae*, qui faisait souvent l'objet de paris, tandis que la mise au jour de nombreux jetons, en os ou en pâte de verre, semble liée à des jeux semblables aux dames, comme les *latrunculi* ("jeu des brigands") ou au tric-trac (*duodecim scripta*, "les douze lignes").

Nous ne savons pas si les maîtres de Boscéaz avaient l'habitude de veiller tard, mais il semble très probable que les adultes aient passé du temps ensemble, après que leurs enfants aient été se coucher. Ces soirées, à n'en pas douter,



Fig. 70. Dé en calcaire et jetons à jouer en os. Le dé mesure environ 1 cm de côté.

se terminaient dans les *cubicula* des appartements privés, disposés le long des portiques bordant les deux grandes cours. Ces chambres à coucher devaient alors être le théâtre de distractions placées sous la protection de Vénus et indispensables à la perpétuation de la *gens*...

L'art culinaire était certainement très apprécié par les maîtres de Boscéaz, qui y trouvaient le moyen de manifester leur opulence et leur savoir-vivre. L'étude des ossements découverts sur le site nous apprend que la nourriture carnée des habitants était principalement constituée d'animaux jeunes, dont une majorité de porcs, une forte proportion de boeuf et des quantités moindres de moutons, de chèvres, de

volailles et de gibier. Les amphores qui y ont été retrouvées, quant à elles, témoignent de la consommation de différents produits importés, comme du vin de Gaule, d'Italie ou de Méditerranée orientale, de l'huile d'olive de Bétique (l'actuelle Andalousie), des sauces de poissons hispaniques et des dattes de Tunisie.

Cette liste de produits, à laquelle peuvent être ajoutées des huîtres de Méditerranée et différents végétaux mis en évidence par la botanique, nous permet de savoir que la nourriture des maîtres de la *villa* était variée, mais ne suffit pas pour restituer avec précision les plats consommés. Probablement moins complexes que ceux du célèbre

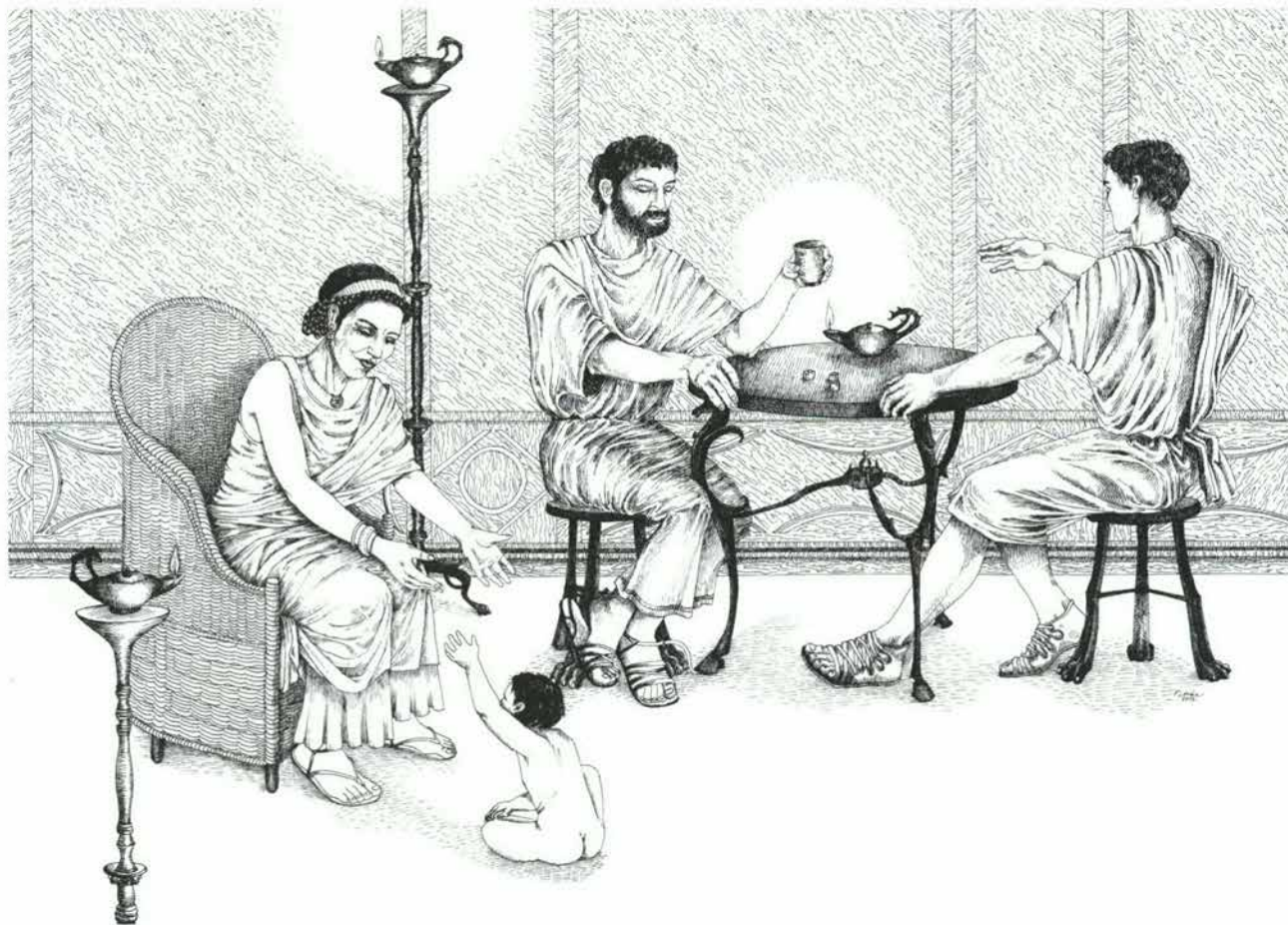


Fig. 71. Soirée familiale dans le salon (oecus).

Lucullus, ces repas n'en demeuraient certainement pas moins sophistiqués, particulièrement les mets servis lors des banquets de prestige, tenus en l'honneur d'invités de marque, comme des partenaires commerciaux et des alliés politiques, ou encore pour des occasions particulières, comme l'élection à une magistrature ou l'affranchissement d'un esclave.

Les sources littéraires et les découvertes archéologiques nous donnent une bonne idée du déroulement et du mobilier (*instrumentum*) de ces banquets, qui débutaient généralement en fin d'après-midi et se poursuivaient parfois tard dans la nuit. Installés dans le *triclinium*, sur des lits disposés en "fer à cheval" et à des places définies par leur rang hiérarchique, les convives recevaient tout d'abord la *gustatio*, hors-d'oeuvre froid, généralement constitué d'oeufs, de légumes, de saumures de poissons et de fruits de mer, avant de passer à la *cena* proprement dite. Cette dernière était

composée d'une *prima mensa* ("première table"), où étaient servis des mets chauds (viandes, poissons et légumes), agrémentés de sauces et d'accompagnements divers, puis d'une *secunda mensa*, constituée de fruits et de gâteaux sucrés.

Contrairement aux habitudes contemporaines, les convives ne disposaient ni d'assiettes, ni de couteaux et encore moins de fourchettes (inconnues à l'époque romaine), mais se servaient avec leurs doigts dans des plats (*catini*), des bols (*pannae*) ou de petites coupes (*paropsides*), disposés sur une table centrale. Tous les invités, par contre, avaient des coupes ou des gobelets pour s'adonner au culte du vin, absolument indispensable au rite de la *cena*, comme il l'avait été au *symposion* grec, dont il tire ses origines.

Très différents de ceux d'aujourd'hui, les vins antiques étaient toujours filtrés, puis coupés d'eau froide ou chaude avant d'être servis. Les sources littéraires et épigraphiques nous apprennent que certains, comme le Falerne de Campanie ou le Cécube du Latium, étaient des vins de garde particulièrement cotés, alors que d'autres, comme ceux de Sabine ou du Vatican, étaient considérés comme de la "piquette".

Une forte proportion des amphores vinaires retrouvées lors des fouilles de la *villa* provient de Gaule méridionale et devait contenir un vin relativement bon marché, mais quelques amphores d'Italie et de Grèce prouvent la consommation de vins plus prestigieux. Nul doute que ces derniers aient été réservés aux grandes occasions. Le vin de Narbonnaise, quant à lui, devait être une boisson de tous les jours, probablement accordée aux serviteurs et même aux esclaves. Bien que nous n'en ayons pas la preuve archéologique, il est certain que des boissons de tradition indigène étaient consommées par les habitants du domaine. De la bière (*cervesa* ou *curma*) et de l'hydromel (*medu* en gaulois) ont même peut-être été produits dans le domaine, comme cela semble être le cas dans d'autres *villae* gallo-romaines. TL



Fig. 72. Service de table. Cruche, vaisselle en terre sigillée et à revêtement argileux, couteau à lame repliable, cuillères (à oeuf) en os et en bronze. Longueur du couteau: environ 9 cm.



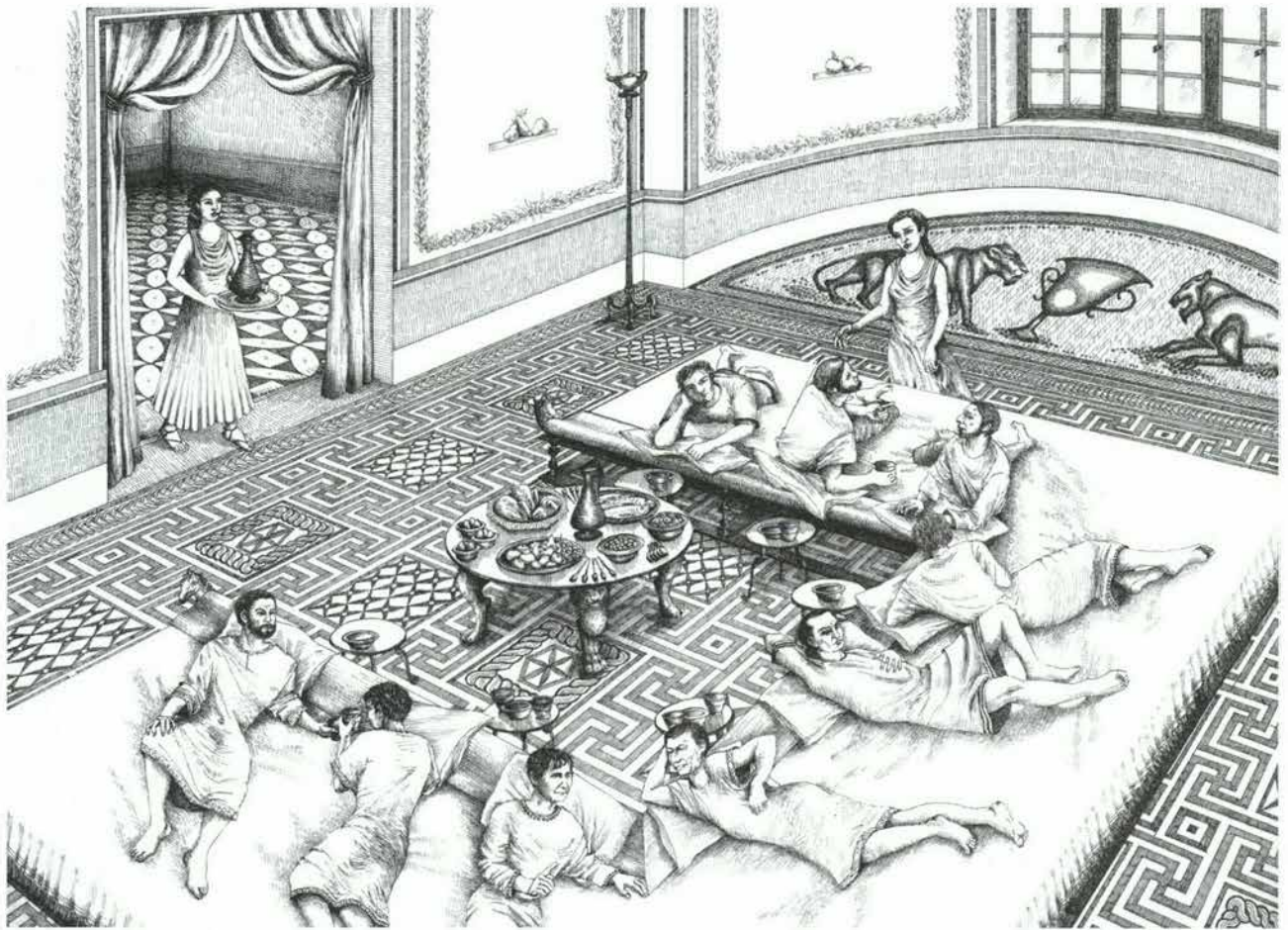


Fig. 73. Banquet d'apparat dans la salle à manger (*triclinium*).

Le goût des Romains pour les activités thermales est bien attesté chez les auteurs anciens qui nous ont livré de nombreux témoignages sur cette pratique étroitement liée à la vie sociale et culturelle. La fréquentation des thermes, qui a rencontré un véritable succès dans l'ensemble de l'Empire, est une composante majeure de la civilisation romaine. L'hygiène constitue en effet une préoccupation quotidienne pour toutes les classes de la société. Cette pratique témoigne également d'une culture des plaisirs du corps et de l'esprit, que la chaleur délassante des bains contribue à assouvir.

Les vestiges archéologiques apportent de nombreuses informations sur l'organisation de ces établissements et sur leur fonctionnement. Les investigations permettent souvent de mettre au jour les restes d'hypocauste (chauffage par le sol), de foyers et même de bassins. L'architecture thermale fait appel à des techniques de construction qui combinent la maîtrise du feu et celle de l'eau. On constate que la mise en œuvre de ces technologies avancées nécessitait de fréquentes réfections.

### Organisation des ensembles thermaux

A Orbe, l'aile méridionale de la *pars urbana* abrite des thermes organisés en deux ensembles distincts: le plus petit occupe la partie orientale, alors que le vaste complexe occidental s'étend sur plus de 650 m<sup>2</sup>. Ce dédoublement, comme cela s'observe ailleurs, traduit probablement le souci de réserver leur utilisation à des occasions différentes: le petit ensemble thermal, exigeant une infrastructure peu développée, était destiné aux besoins journaliers alors que

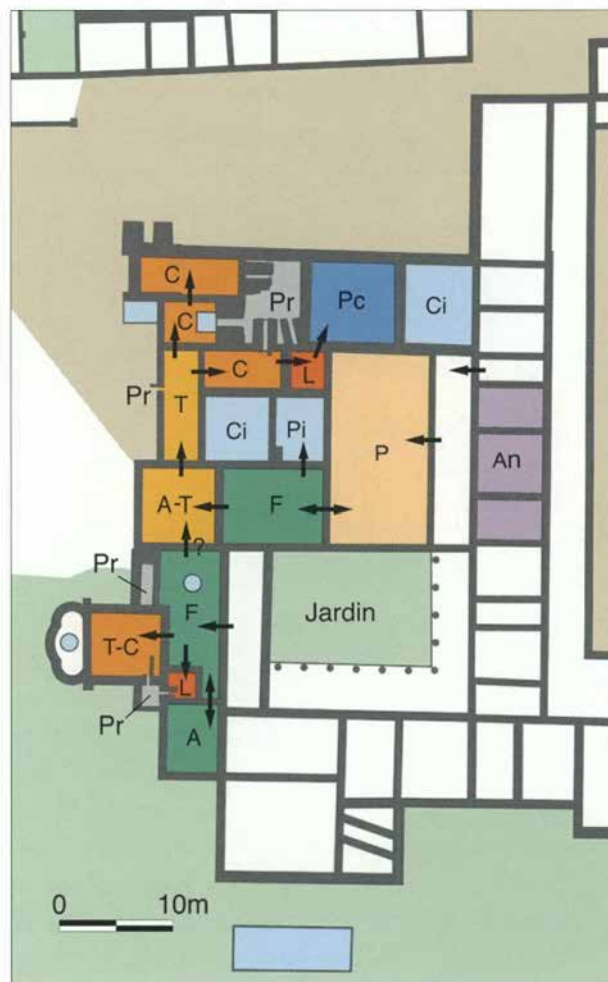


Fig. 74. Plan des ensembles thermaux: *prae-furnium* (Pr), *apodyterium* (A), *frigidarium* (F), *tepidarium* (T), *caldarium* (C), *laconicum* (L), *palestra* (P), *piscina* (Pi), *piscine chaude* (Pc), *citerne* (Ci), *annexes* (An). Echelle: 1:750. Voir plan p. 41.

les "grand thermes" étaient réservés aux séances thermales d'apparat en présence d'invités ou d'amis. On ne peut toutefois exclure l'existence d'un passage reliant ces deux unités et permettant une utilisation combinée.

Les zones de service indispensables au bon fonctionnement des balnéaires sont situées en périphérie du parcours ther-

mal. Les usagers ne croisaient donc jamais les esclaves attachés au bon fonctionnement des installations. Les foyers (*prae-furnia*) qui alimentent les hypocaustes sont généralement protégés des intempéries à l'intérieur d'une pièce ou d'un appartement : un grand local de service abritant cinq *prae-furnia* dessert la majeure partie du complexe occidental,

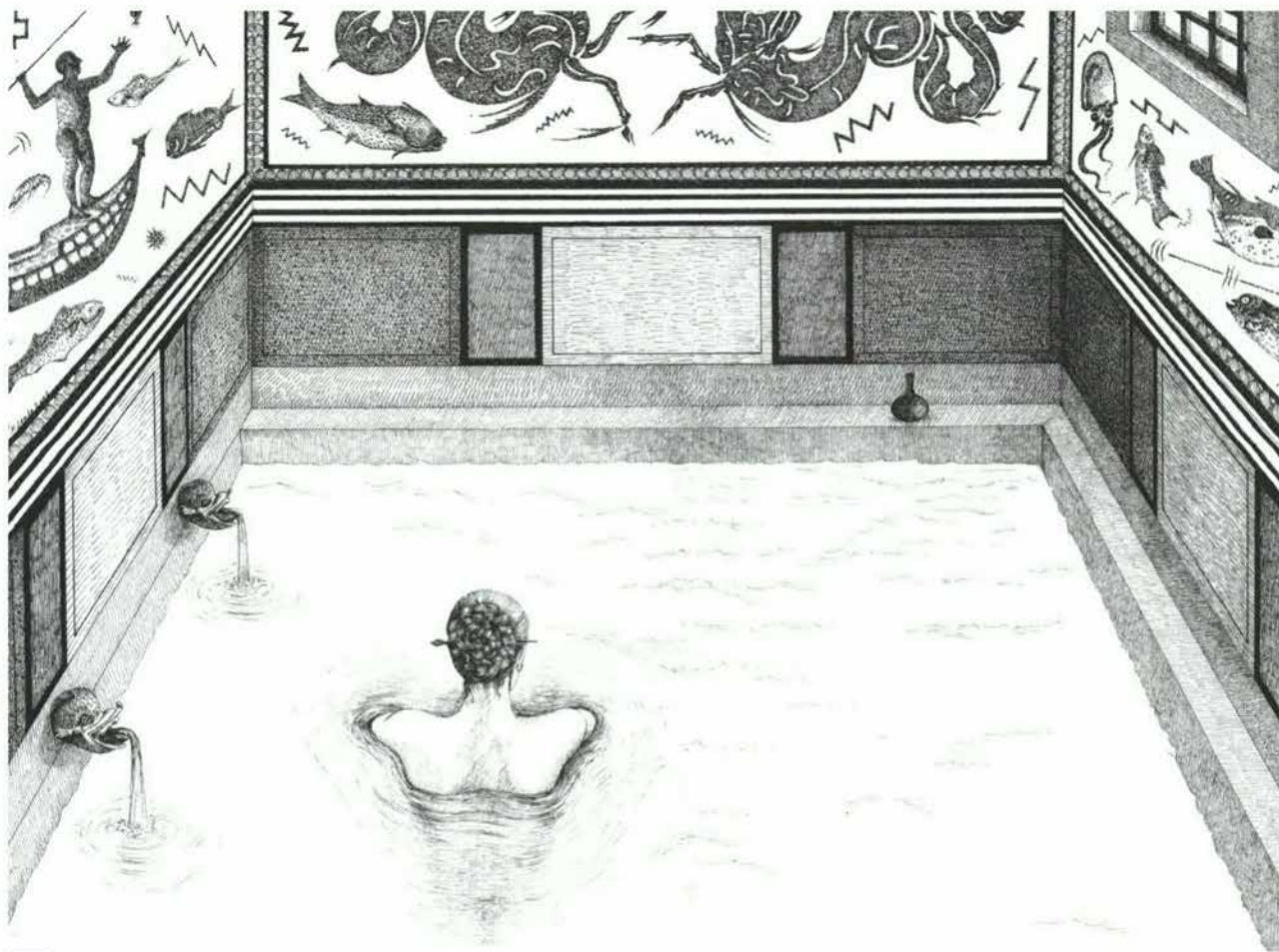


Fig. 75. Baigneuse dans son élément (piscine du *frigidarium*).



Fig. 76. Tesselles en pâte de verre et coquillages marins (porcelaine et cardiums) ornant les parois de la pièce abritant la piscine froide. Longueur de la porcelaine: 7,5 cm.

auquel s'ajoutent deux foyers indépendants. La partie orientale ne dispose en revanche que d'un petit local de service doté de deux *praefurnia*. Ces aménagements exigent une attention constante afin de maintenir la température désirée dans les pièces chauffées. De vastes cours de service desservent cet ensemble en accueillant les réserves de bois indispensables au fonctionnement des thermes. Elles sont également utilisées comme zone de défournement après le curage des foyers.

La partie thermale proprement dite se compose de pièces froides (*frigidarium*), tièdes (*tepidarium*) et chaudes (*caldarium*). Le petit ensemble oriental reproduit précisément cette structure minimale, alors que le vaste ensemble occidental, plus diversifié, se compose d'une pièce froide, de deux pièces tièdes et de quatre pièces chaudes. A ces pièces s'ajoutent des bassins chauds et froids alimentés par

des citernes disposées à proximité. L'eau provenant de sources situées à l'ouest de la *villa* est amenée par des canalisations en bois à l'intérieur des citernes, afin qu'elles puissent remplir en toute saison les différents bassins. L'eau des piscines chaudes était chauffée préalablement à l'aide de chaudières fréquemment disposées sur les conduits de chaleur des *praefurnia* (alandiers). Un réseau de petits tuyaux en plomb aménagés dans l'épaisseur des murs permettait vraisemblablement d'alimenter les différentes pièces d'eau.

La plupart des pièces de l'ensemble occidental étaient revêtues de placage en calcaire blanc, alors que le petit ensemble était orné de peintures murales. La piscine froide se distingue cependant par une décoration constituée d'une mosaïque murale rehaussée de stucs et de coquillages (fig. 76). Celle-ci représentait certainement une scène marine où prédominent les tons de vert et de bleu des tesselles faites en pâte de verre.

#### Le thermalisme "à la romaine"

L'activité thermale obéit à un parcours déterminé, soumis à des usages communément observés dans l'ensemble du monde romain. Malgré ces habitudes, chacun se sentait libre de l'adapter à sa guise. Le complexe occidental en fournit un bon exemple. Il se caractérise par un parcours rétrograde qui contraint l'utilisateur à un aller et retour à travers les différentes pièces.

Le parcours débute par un passage dans le vestiaire tempéré (*apodyterium*) où l'on quitte ses habits avant de s'adonner aux plaisirs des bains et du sport. On pénètre ensuite dans le *frigidarium* qui donne accès à la piscine (*piscina*) et à la palestre pour y pratiquer le sport de son choix. Après l'exercice, on avait coutume de se décrasser en enlevant à l'aide d'un strigile la sueur et l'huile dont on s'est enduit

préalablement. L'option sportive demeure néanmoins facultative, si bien que les moins inspirés se rendaient directement dans les salles chaudes, en commençant par les *tepidaria*. On pénètre ensuite dans les *caldaria* qui abritent fréquemment une vasque destinée aux aspersion (*labrum*). Le parcours se poursuit en direction d'une seconde salle chaude ou à travers une étuve (*laconicum* ou *sudatorium*) qui donne accès à une piscine chauffée par hypocauste pour les immersions. Au terme de ce cheminement, les usagers

retournent au vestiaire en empruntant le chemin inverse. Vouées à d'autres activités, des pièces annexes ouvertes sur la palestre au nord-est du complexe complètent ce parcours. Bien que leur fonction soit difficile à déterminer, la comparaison avec d'autres établissements permet de penser qu'elles accueillent une bibliothèque, une salle de massage et de soins de beauté. Ces différentes formes de délasserment, fréquemment associées aux thermes, étaient parfois suivies d'un copieux repas (voir p. 78). SF



Fig. 77. Fouille de la piscine chauffée par hypocauste (campagne de 1998). Vue en direction du sud-est.

Dans le monde romain comme dans la plupart des civilisations, la chasse était l'une des distractions favorites des élites et a fréquemment été représentée sur les mosaïques et les peintures murales des grandes *villae*, en Afrique du Nord, notamment, mais aussi en Gaule et, entre autres, à Orbe-Boscéaz.

Les Romains distinguaient deux sortes de chasse: celle aux quadrupèdes, ou *venatio*, et celle aux oiseaux, nommée *aucupium*. Dans un cadre aristocratique, la première se déroulait généralement avec des chiens, utilisés pour lever le gibier, le poursuivre et l'acculer, avant de l'abattre à coup d'épieu et de coutelas. Pratique à pied ou à cheval, ce type de chasse, dont les règles étaient empruntées à la Grèce, est représenté sur la bordure de la grande mosaïque aux Divinités, dans l'aile sud de la *pars urbana*. Courant autour du tapis central (fig. 78), cette *venatio* met en scène un chasseur barbu, équipé d'un épieu et accompagné par un

molosse tenu par une longue laisse et lancé à la poursuite d'un sanglier, déjà cerné par deux autres chiens. Il ne peut être exclu que cette représentation illustre un spectacle de l'amphithéâtre, mais le costume du chasseur, avec ses bottes et sa tunique courte, ne devait pas être très différent de celui des chasseurs de la *villa*.

Si les données ostéologiques restent rares, la présence de grands chiens, peut-être semblables à ceux de la mosaïque, est attestée à Boscéaz par des traces de dents sur de gros os de boeufs, tandis que des fragments de crânes ont démontré celle de races plus petites, sans qu'il soit possible de savoir s'il s'agissait de petits chiens de chasse ou de chiens de compagnie.

Moins prestigieuse que la *venatio*, la chasse aux oiseaux était pratiquée de différentes façons, soit avec des appâts, des pièges, ou des bâtons enduits de glu. Cette dernière pratique est très certainement représentée sur la mosaïque du



Fig. 78. Le chasseur de la mosaïque aux Divinités.



Fig. 79. L'oiseleur et le rabatteur du Cortège rustique.

Cortège rustique, elle aussi située au sud-est du bâtiment principal de la *villa*. Séparé du char (fig. 79) par un arbre, situant la scène dans les bois, un jeune homme s'avance, tenant d'une main un faisceau de piquets et de l'autre un pot de glu suspendu par une chaînette. A sa droite se trouve un chasseur, ou plus exactement un rabatteur soufflant dans une corne, dont la présence confirme le caractère cynégétique de la représentation et l'intérêt des *domini* de Bosceáz pour l'art de la chasse.

Les fouilles de la *villa* n'ont pas livré d'arme ou d'équipement de chasse, à l'exception peut-être d'un fer de lance,

mais les ossements d'animaux recueillis sur le site attestent la consommation de plusieurs espèces sauvages, comme le cerf élaphe, l'ours brun, le sanglier, le lièvre commun, la perdrix grise et, probablement, l'aurochs et le renard. Très vraisemblablement chassés par les habitants du domaine, ces animaux proviennent de différentes niches écologiques. Le cerf et surtout le sanglier, qui semble avoir été l'espèce la plus appréciée, indiquent en effet une chasse en forêt ou en bordure de bois, tandis que le lièvre et la perdrix devaient être capturés dans les prairies et les champs bordés de buissons qui jouxtaient la *villa*.

L'ours, quant à lui, était certainement traqué sur les pentes ou les hauteurs du Jura, dans le massif du Suchet, où l'espèce a survécu jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle.

### *Ars piscatoria*

Pratiquée au filet, à la nasse, au trident ou à l'hameçon, la pêche était une industrie très active dans le monde romain, mais était également considérée comme une activité récréative, que ne dédaignaient pas les empereurs et notamment Marc-Aurèle, contemporain de la construction de la grande *pars urbana*. Nous n'avons pas la preuve que les habitants de

Boscéaz pratiquaient une pêche "sportive", mais il serait très surprenant qu'ils n'aient pas exploité les nombreux cours d'eau de la région et notamment l'Orbe dont le cours supérieur et les grands marais, au pied du domaine, devaient être très poissonneux. Un relief en marbre représentant un panier rempli de poissons (fig. 80), découvert en 1749, nous apprend par ailleurs que les maîtres du domaine portaient un certain intérêt à l'*ars piscatoria*. Retrouvé en bordure de la Vy de l'Etraz, non loin des marécages de l'Orbe, ce relief faisait certainement partie d'une scène de pêche, qui devait orner une tombe de la nécropole de la *villa*. TL



Fig. 80. De gauche à droite, bois de cerf, canine d'ours, fer de lance, "panier aux poissons" en marbre et céramiques régionales à décors de chasse. Longueur du fer de lance: environ 24 cm.





Fig. 81. Chasse à l'ours sur les pentes du Suchet.



## Religion et culture

### Dieux d'ici et d'ailleurs

Fusion de traditions gréco-romaines, celtiques et orientales, les croyances des habitants gallo-romains de Boscéaz peuvent être approchées grâce à des représentations de divinités et de mythes mises au jour lors des fouilles, ainsi qu'à la découverte de lieux de culte à proximité de la *villa*.

Les images de divinités se répartissent en deux grands groupes: les représentations plastiques – statues, statuettes ou décors d'applique – et celles figurant sur des mosaïques. Les premières sont relativement rares (fig. 82): deux statuettes en bronze, représentant l'une Mercure (dieu du



Fig. 82. Représentations de différentes divinités. Fragments de tête et d'ailes d'Amour en marbre, statuettes en bronze de déesse (Spes ?) et de Mercure, tête de Jupiter (applique) dans le même métal. Hauteur de la statuette de Mercure: environ 16 cm.

commerce) et l'autre une divinité féminine traditionnellement identifiée comme Spes (l'Espoir), un relief représentant la déesse Fortuna (la bonne Fortune) et une applique en forme de tête de Jupiter, auxquels peuvent être ajoutés les fragments d'une statue d'Amour ailé en marbre, ainsi qu'une représentation de Silène en calcaire, qui ornait le goulot d'une fontaine (voir fig. 50 p. 54).

Très probablement disposées dans un laraire (autel domestique), les statuettes en bronze étaient de véritables objets de culte, auxquels s'adressaient prières et libations. Les statues

et l'applique, quant à elles, paraissent avoir été principalement ornementales et symboliques, à l'instar des représentations divines figurant sur les mosaïques de deux pièces de la *pars urbana*.

La mosaïque aux Divinités, qui ornait le sol d'une salle des petits thermes, présente un ensemble de sept médaillons dédiés aux dieux astraux des jours de la semaine: Luna (lundi), Mars (mardi), Mercure (mercredi), Jupiter (jeudi), Vénus (vendredi), Saturne (samedi, Saturday en anglais) et Sol (dimanche, Sonntag en allemand, Sunday en anglais).



Fig. 83. Luna, Mars, Mercure, Jupiter, Saturne et Sol. Médaillons de la mosaïque aux Divinités. Dimensions des médaillons: environ 63 cm.



Fig. 84. Triton et Néréide. Médaillon de la mosaïque aux Divinités. Dimensions: environ 63 cm.

Si certaines de ces divinités, comme Mercure ou Jupiter, étaient certainement vénérées par les habitants de la *villa*, leur présence sur cette mosaïque semble plus cosmologique que réellement religieuse. Il en est de même des représentations de divinités marines – Tritons et Néréides –, figurant aux quatre angles du même pavement, ainsi que sur la grande mosaïque au Triton, détruite en 1845. L'importance de ces divinités aquatiques reste difficile à expliquer. Symboles des limites de l'univers, de la puissance de la nature et de sa générosité envers les humains, elles sont relativement fréquentes dans l'art de l'Helvétie romaine et sont notamment présentes sur les mausolées d'Avenches-En Chaplix.

Toutes les images divines retrouvées dans la *villa* d'Orbe appartiennent à un panthéon gréco-romain très classique, mais il est fort probable que certaines d'entre elles aient été conçues et honorées sous une forme hybride, teintée de tradition celtique. La religion gallo-romaine, on le sait, est une synthèse des croyances indigènes et de la religion offi-

cielle de l'Empire, dont l'importance, souvent formelle, a longtemps été surestimée. Bien que la religion des *domini* de Boscéaz ait été certainement plus romanisée que celle des petites gens de l'Helvétie, il n'est pas impossible qu'une représentation de Mercure très classique ait été comprise comme celle d'un Mercure-Lug gallo-romain, que Taranis – le “dieu tonnant” gaulois – se soit caché sous une figure de Jupiter ou que des images de Tritons et des Néréides aient été perçues comme celles de divinités aquatiques indigènes.

Alors qu'un temple dédié au dieu oriental Mithra a été retrouvé à proximité de la *villa* (voir le chapitre suivant), aucun lieu de culte de tradition celtique n'est connu, à ce jour, sur le domaine de Boscéaz. La découverte de deux petites hachettes votives à proximité d'un marécage situé à environ 1 km au sud-ouest de la *pars urbana*, permet cepen-



Fig. 85. Hachette votive en argent retrouvée au sud-ouest du domaine de la *villa*. Dimensions: environ 3 cm.

dant d'imaginer qu'il s'y trouvait un petit sanctuaire des eaux, dédié à une divinité “locale”. Il est également très probable que les habitants de Boscéaz aient fréquenté deux sanctuaires gallo-romains visibles depuis le site: celui du Chasseron, dont le sommet culmine à plus de 1'600 mètres d'altitude, une douzaine de kilomètres au nord-ouest de Boscéaz, et celui d'Ursins, situé à environ 10 km au nord-est, bien en vue depuis la terrasse de la *villa*.



Fig. 86. Le Chasseron, site d'un sanctuaire de hauteur visible depuis la villa. Vue en direction du nord.

Situé près du sommet, sur une petite terrasse offrant une vue splendide sur les Alpes et l'ouest du Plateau, le sanctuaire du Chasseron n'a jamais fait l'objet de fouilles archéologiques, mais a été exploré par des chasseurs de trésor (et plus particulièrement de "médailles" romaines) de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1910. La découverte de centaines de monnaies, de hachettes votives, ainsi que de clochettes en fer ou en bronze prouvent le caractère religieux de ce site, fréquenté de la période gauloise à la fin de l'époque romaine et, même, au début du haut Moyen Age. Nous ne savons pas qui était la divinité honorée en ce lieu, mais il est probable qu'il s'agisse de Jupiter, ou plutôt d'un Jupiter-Taranis gallo-romain, semblable au "Jupiter du Sommet" (*Poeninus*) du Grand-Saint-Bernard.

Edifié sur le coteau oriental de la vallée de la Thielle, "face" au domaine de Boscéaz, le sanctuaire d'Ursins était constitué par un imposant temple gallo-romain (*fanum*), peut-être associé à un amphithéâtre. Bien qu'il ne puisse être exclu que ce sanctuaire ait été consacré à Mercure, divinité la plus honorée dans la Gaule romaine, il semble plus pro-

bable qu'il ait été voué à Mars Caturix, le Toutatis (dieu national) des Helvètes.

Ces deux sanctuaires extra-urbains devaient être le but de pèlerinages et le théâtre de cérémonies réunissant les habitants de la contrée à date convenue. Différents témoignages littéraires et figurés permettent d'imaginer les processions qui convergeaient vers ces lieux de culte ainsi que les rites, prières, sacrifices et banquets qui y étaient pratiqués.

Il ne fait guère de doute que les habitants de Boscéaz aient fréquenté ces deux sanctuaires et, même, que les maîtres du domaine aient participé à leur entretien et à leur embellissement. Ces derniers devaient également prendre part à des célébrations à Avenches, notamment dans le sanctuaire du Cigognier, ensemble politico-religieux dédié au culte impérial. Il est également probable qu'ils aient fréquenté les lieux de culte du *vicus* d'Yverdon, en particulier celui construit auprès de ses sources thermales, consacrées au dieu guérisseur Apollon. TL

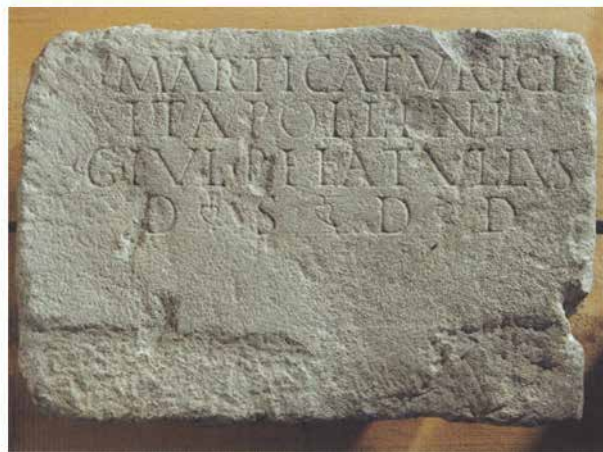


Fig. 87. Inscription en l'honneur de Mars Caturix et d'Apollon retrouvée dans le sanctuaire thermal d'Yverdon (dédicace de C. Iulius Belatullus). Longueur: environ 60 cm.



## Un dieu d'origine orientale: Mithra

La présence à Orbe d'un sanctuaire dédié à Mithra, dieu d'origine iranienne, montre la place des religions orientales dans le monde romain, à côté des dieux du panthéon gréco-romain ou indigène. Les cultes rendus à ces divinités "exotiques" (pour un Romain) sont issus d'une fusion d'éléments orientaux et gréco-romains. Leur nature de cultes "à mystères", offrant à leurs initiés une révélation et la promesse du salut dans l'au-delà, explique le succès que connaîtront ces "religions orientales".

### L'arrivée du dieu en Occident

La diffusion du culte de Mithra dans l'Empire romain a été favorisée par des commerçants, des esclaves et des affranchis d'origine orientale, mais également par des légions revenues d'Orient. Le dieu perse est attesté à Rome dès la fin du I<sup>er</sup> siècle après J.-C. et se répand dans les provinces entre le III<sup>e</sup> et le IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, au bénéfice de la Paix Romaine. Il apparaît dans les ports ou sur les axes économiques et stratégiques, le long des frontières gardées par l'armée et dans certains centres administratifs ou commerciaux.

### Mithra en Suisse

Les témoignages du culte de Mithra sont peu nombreux dans notre pays. A part quelques dédicaces incertaines et un fragment de relief cultuel, vraisemblablement découvert à *Augusta Raurica* (Augst BL), on ne connaît que deux sanctuaires de Mithra, l'un dans la ville de Martigny VS, l'autre dans la *villa* d'Orbe. Le dieu n'étant que très rarement honoré dans les campagnes, le *mithraeum* d'Orbe, construit à la fin du II<sup>e</sup> ou au début du III<sup>e</sup> siècle, une ou

deux générations après la *villa*, constitue une exception frappante. L'emplacement du *mithraeum* témoigne-t-il de l'adoption de la religion de Mithra par le maître de la *villa*, ancien officier ou commerçant ? Nous l'ignorons. Peut-être les fidèles comptaient-ils dans leurs rangs, à côté de la famille du propriétaire, des clients, des voisins riches, des fonctionnaires ou des commerçants des villes voisines, voire des serviteurs de la *villa*.

### Le mythe: sacrifice et renaissance

Aucun texte mithriaque ne nous étant parvenu, seules les représentations figurées sur les stèles cultuelles permettent

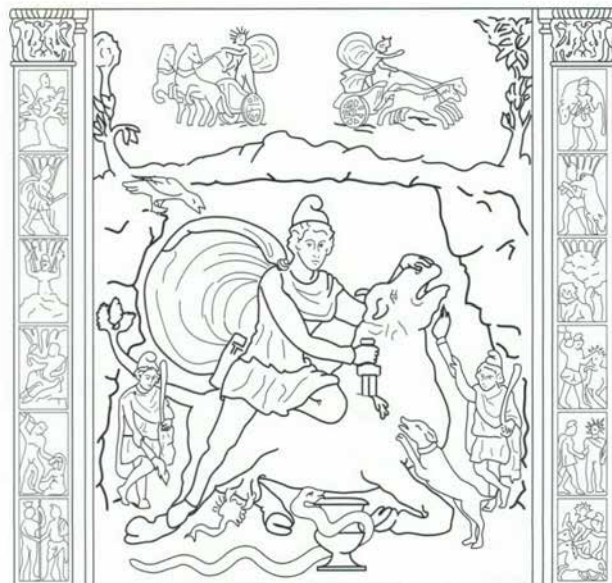


Fig. 88. Représentation de l'immolation du taureau (tauroctonie), d'après la reconstitution de la stèle de Strasbourg-Koenigshofen.

de reconstituer le mythe: pour préserver la Vie menacée d'anéantissement, Mithra, né du rocher, capture un taureau blanc, dont le corps renferme le fluide vital. Il parvient à le traîner dans une grotte, où un corbeau, messenger du Soleil, lui enjoint de sacrifier l'animal.

L'immolation du taureau par Mithra (tauroctonie) est l'épisode central du mythe, représenté sur toutes les stèles cultuelles (fig. 88): maintenant le taureau d'une main, par les naseaux ou par la bouche, le dieu lui plante un grand coutelas au défaut de l'épaule. Le sang fécondant jaillissant de la plaie régénère la nature: des épis s'épanouissent à l'extrémité de la queue du taureau. Un chien s'approche pour lécher la plaie sanglante. A côté de lui ondule un serpent, parfois accompagné d'un lion, alors qu'un scorpion pince les testicules du taureau.

Sur les stèles, Mithra est entouré de deux adolescents, les dadophores (porteurs de torche), dont l'un brandit une torche levée (Cautès), l'autre une torche abaissée (Cautopatès), symbolisant l'opposition entre la lumière (soleil levant) et les ténèbres (soleil couchant). Le corbeau est également représenté, perché à l'entrée de la grotte. Au-dessus de l'ancre, qui représente également l'Univers, figurent des représentations du Soleil et de la Lune, parfois accompagnés des signes du Zodiaque ou de divinités gréco-romaines.

Après le sacrifice, Mithra et le Soleil scellent une alliance, consacrée par un repas sur la dépouille du taureau. Puis, Mithra monte dans le char du Soleil: il est désormais *Sol Invictus*, le Soleil Invincible, comme le nomment de nombreuses dédicaces.

### Les *mithraea*, sanctuaires de Mithra

Censés rappeler la grotte dans laquelle Mithra a immolé le taureau, les *mithraea* présentent un plan stéréotypé d'un

bout à l'autre de l'Empire. Ils sont souvent installés dans des cryptes semi-enterrées, voire dans de véritables grottes – d'où leur nom de *spelaeum* – même si certains sanctuaires, comme ceux de Martigny ou d'Orbe, sont aménagés dans des bâtiments de plain-pied.

A Orbe, le *spelaeum*, "saint des saints" réservé aux seuls initiés, comprend une allée centrale bordée de banquettes latérales (*podia*) revêtues de marbre, où les fidèles prenaient place lors des cérémonies. Comme dans d'autres *mithraea*, le *spelaeum*, qui mesurait environ 9 x 10 m, ne pouvait guère accueillir plus de 10 à 15 fidèles (rares sont les sanctuaires réunissant plus de 50 personnes).

Sept lampes à huile, l'une en bronze, en forme de paon, les six autres en céramique, dont deux en forme de casque, montrent que le *spelaeum*, dépourvu de fenêtres, était un endroit très sombre nécessitant un éclairage de lampes ou de torches.

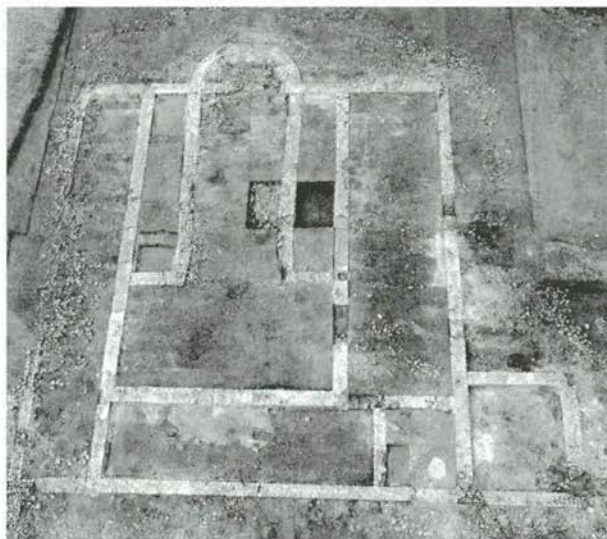


Fig. 89. Le sanctuaire (*mithraeum*) d'Orbe lors de la fouille. Vue en direction de l'ouest.



Fig. 90. Deux lampes du *mithraeum*. A gauche, lampe en terre cuite (casque ?), à droite, lampe en bronze (paon). Longueur de la lampe en bronze: environ 15 cm.

94

Le plafond, peut-être voûté, était peint en bleu, à l'image du firmament. Au fond de la salle, une petite estrade devait accueillir la stèle représentant la tauroctonie, dont il ne subsiste aucun vestige. Nous ignorons si elle était en pierre (ronde-bosse ? relief ?) ou en bronze, comme à Martigny. Des autels devaient être érigés dans le *spelaeum*, mais ceux-ci n'ont pas été conservés. Sous le plancher de la nef centrale, à l'entrée du *spelaeum*, une fosse rectangulaire contenait des fragments de gobelets et quelques ossements d'animaux, peut-être les restes d'un repas cultuel lié à la consécration du sanctuaire.

Comme dans les autres *mithraea*, on n'accède pas directement au *spelaeum* depuis l'extérieur (fig. 91). Une issue fermée par une porte ou une tenture communique avec un vestibule (*pronaos*), décoré de peintures murales, qui devait empêcher les non-initiés de pénétrer dans le "saint des saints".

Cette partie centrale du sanctuaire est entourée de plusieurs pièces. On accédait au *pronaos* soit par un vestiaire (*apparatorium*), à l'est, soit par la "sacristie", au nord, immédiatement à l'entrée du bâtiment. Deux locaux plus petits, peut-être destinés à entreposer les objets du culte, entouraient la "sacristie". On y préparait les repas cultuels, comme le suggèrent des récipients en céramique, destinés au stockage (pots) ou à la préparation d'aliments (mortiers, écuelles, jattes), retrouvés en grand nombre. A l'ensemble s'ajoutent deux autres pièces, peut-être réservées à certaines cérémonies (initiation ?).

#### La liturgie: initiation et repas sacramentels

Pour participer au culte, les fidèles (mystes) devaient subir certaines épreuves initiatiques. A Rome, des fresques du *mithraeum* de Santa Prisca représentent un homme nu, les yeux bandés et les mains liées derrière le dos. Le candidat

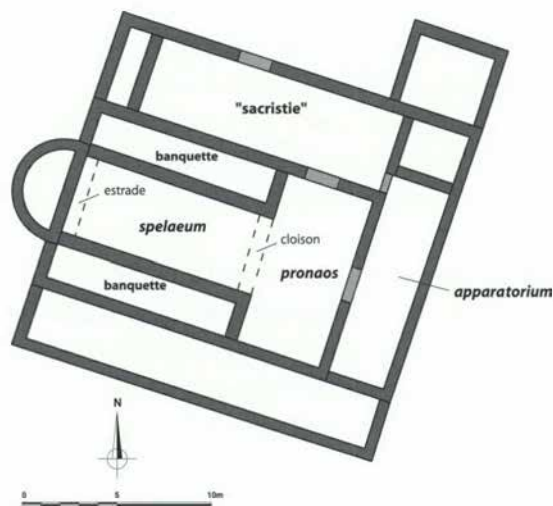


Fig. 91. Fonction des différents locaux du *mithraeum*.



subissait une mise à mort symbolique avant de “renaître” à une nouvelle vie.

Les communautés mithriaques étaient organisées selon une hiérarchie de sept grades initiatiques, possédant chacun une planète tutélaire: le *Corax* (Corbeau) était protégé par Mercure; le *Nymphus* (l'Époux ?), par Vénus; le *Miles* (Soldat), par Mars; le *Leo* (Lion), par Jupiter; le *Perses* (Perse), par la Lune; l'*Heliodromus* (Courrier du Soleil ?), par le Soleil; au sommet de la hiérarchie, le *Pater* (Père) était protégé par Saturne. Chaque grade possédait un insigne particulier ou un masque (Corbeaux, Lions) et occupait une fonction lors de la liturgie. On peut imaginer les cérémonies, avec leurs participants, vêtus de tuniques colorées, évoluant dans la pénombre au son de formules ou de vers psalmodiés par l'assistance.

Les cérémonies mithriaques devaient comporter une séance d'instruction où l'on expliquait le mythe. Puis, les membres prenaient en commun un repas rééditant le banquet de Mithra et du Soleil. La place des mystes était peut-être déterminée par leur grade: les Corbeaux se seraient tenus à l'entrée du *spelaeum*, le Père se trouvant près de la stèle représentant Mithra.

A Orbe, les nombreux ossements de porc, de gallinacés, mais aussi de bœuf et de caprinés montrent que, comme ailleurs, le repas se composait de viande. De la langue de bœuf ou de la moelle pourraient avoir également figuré au menu, complété par quelques espèces sauvages (cerf élaphe, perdrix sauvage, lièvre). Les animaux consommés étaient-ils sacrifiés sur place ? On ne peut l'exclure totalement, mais la sélection des pièces de viande retrouvées (épaule, gigot, jambon, jarret ou “pilons”) montre que ces animaux ont été abattus hors du *mithraeum*. Des traces de morsures sur certains os suggèrent la présence de grands chiens, que l'on admettait peut-être au banquet.

La vaisselle cultuelle, en céramique, comprenait des récipients destinés à présenter les aliments, mais aussi des récipients destinés à la boisson: on a dénombré 22 gobelets, parmi lesquels un service de 12 gobelets identiques en terre sigillée de contenance moyenne et un de capacité supérieure à un litre (fig. 92). On pourrait imaginer que la communauté comptait une douzaine de fidèles, le grand gobelet pouvant être réservé à Mithra.

On sait que les mithriastes consacraient du pain, de l'eau et que l'on consommait du vin, ce que la présence d'une



Fig. 92. Reproduction de la vaisselle et des lampes utilisées lors des cérémonies dans le *mithraeum*. Hauteur de la cruche au fond: environ 30 cm.



Fig. 93. Evocation d'une cérémonie mithriaque à Nida-Heddernheim (Allemagne).

96

amphore gauloise à vin retrouvée dans le *mithraeum* d'Orbe tend à confirmer.

Il semble que les communautés se réunissaient quotidiennement, particulièrement au septième jour de la semaine (notre dimanche). Les solstices et les équinoxes étaient particulièrement sanctifiés: ainsi le solstice d'hiver, le 25 décembre, était le jour anniversaire du Soleil (*natalis Soli Invicti*), mais aussi celui... de Mithra !

#### **“L'Invincible vaincu” : la fin du paganisme**

Partiellement incendié vers le milieu du III<sup>e</sup> siècle, le *mithraeum* d'Orbe subit une réfection partielle (*pronaos*, sacristie). Si le mobilier suggère que l'endroit a été fréquenté jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup>, voire au début du V<sup>e</sup> siècle après J.-C., on ignore si le sanctuaire a fonctionné jusque-là. En 392 après J.-C., l'empereur Théodose prononce en

effet l'interdiction des cultes païens dans l'Empire. Le *mithraeum* a-t-il été abandonné dès la fin du IV<sup>e</sup> siècle ? On ignore si le sanctuaire fut détruit par les détracteurs – chrétiens – du mithriacisme ou s'il fut simplement déserté par ses fidèles. Reste que les images culturelles furent systématiquement récupérées et le bâtiment presque entièrement démantelé.

Le mithriacisme aurait-il pu être un concurrent sérieux du christianisme, comme on a pu le croire ?

La violence des attaques des auteurs chrétiens antiques, qui dénonçaient la “contrefaçon diabolique” de la liturgie et des croyances chrétiennes, aurait pu le laisser croire. En réalité, le culte de Mithra ne concernait qu'une minorité de personnes. Même nombreuses, les communautés ne rassemblaient que de petits groupes. De plus, le culte était exclusivement réservé aux hommes. Les femmes n'y sont jamais associées, pas plus qu'elles n'apparaissent d'ailleurs dans le mythe. Dans ces conditions, le culte de Mithra était naturellement condamné à disparaître.

## Mythes et culture

L'étude de l'habitat peut révéler, parmi d'autres sources (rites funéraires, vestiges culturels, textes et inscriptions), l'organisation sociale d'une communauté et permettre d'approcher, parfois, la personnalité des habitants. La *domus* dans les villes, comme la *villa* à la campagne, témoignent de l'adoption d'un nouveau cadre de vie, nécessaire à l'exercice des activités politiques, sociales, économiques et religieuses imposées par le modèle romain et, en même temps, d'un changement culturel des classes dirigeantes. Par leur taille, leur organisation spatiale et leur décor, elle révèlent le rang social de leurs propriétaires et trahissent non seulement l'*aemulatio* qui régit la vie publique, un faire-valoir et une autosatisfaction propres aux élites, mais aussi l'image des aspirations des hommes comme celle de leur conception du monde. Manière d'aliénation de la culture autochtone (mais dans quelle mesure ?), l'adoption de nouvelles valeurs morales, culturelles et religieuses, regroupées par les Romains sous le terme d'*humanitas*, un art de vivre qui distingue l'homme instruit de l'inculte, va transformer, à des degrés divers, le cadre matériel ainsi que les modes de vie et de pensées.

A Orbe-Boscéaz, l'étendue du palais, la recherche et la nature du programme architectural, exprimant la synthèse des traditions hellénistiques et romaines, l'opulence du décor, la variété et la finesse des placages de marbre et la qualité de la statuaire laissent apparaître un propriétaire imprégné de culture classique. Le choix du programme iconographique des mosaïques, largement inspiré de la mythologie gréco-romaine, ne peut que renforcer cette impression. Plusieurs thèmes sont abordés, comme l'ordre

cosmique, l'exaltation de la *virtus*, la victoire de l'*humanitas* sur les forces sauvages, ou encore le bonheur au sein d'un univers maîtrisé et pacifié, dispensateur de bienfaits. Ainsi, la mosaïque du Labyrinthe (voir p. 49), dont l'*emblema* central figurait à l'origine Thésée mettant à mort le Minotaure, monstre hybride mi-humain, mi-taureau, avide de proies humaines pour se nourrir, évoque-t-elle la victoire du prince sur la bestialité sauvage, le chaos et les forces du mal, le triomphe de l'*humanitas* sur la barbarie, un rôle propre à l'empereur, mais que partage aussi le *dominus*,



Fig. 94. Thésée s'enfuit de Naxos. Mosaïque du Triton. Dimension du médaillon: environ 85 cm.



Fig. 95. Narcisse contemplant son reflet. Mosaïque aux Divinités. Dimensions du médaillon: environ 63 cm.

maître du domaine. Si le thème est grec, le labyrinthe, image mythique du palais minoen, a pris une forme quadrangulaire, conformément à la prédilection des Romains pour l'équilibre et la symétrie, et la muraille qui l'entoure, propre à renforcer l'impression d'enfermement, avec ses quatre portes à toit conique renvoie à des modèles contemporains, tel Avenches, et rappelle, en remplaçant la scène dans un cadre familier, l'actualité du mythe. Si Ariane, qui, par amour, devait aider Thésée à sortir du labyrinthe grâce à son fil rouge, est absente de ce pavement, elle apparaît sur un des rares fragments conservés de la mosaïque du Triton, où la fille de Minos et de Pasiphaé est représentée endormie sous des platanes dans l'île de Naxos, tandis que Thésée, sur un autre médaillon, abandonnant son amante insouciante, s'embarque furtivement pour faire voile vers

Athènes (fig. 94): symbole de la bravoure, Thésée est aussi un modèle d'inconstance, à moins que sa conduite, si l'on en croit certaines sources, n'ait été qu'une forme d'amère soumission au destin... La mosaïque aux Divinités, composée de trois médaillons représentant, autour de Vénus, les six autres dieux de la semaine (Saturne, Sol, Luna, Mars, Mercure et Jupiter), mais aussi le berger phrygien Ganymède, le plus beau des mortels, devenu l'échanson des dieux, emporté dans le ciel par Jupiter transfiguré en aigle, Narcisse, le chasseur, épris de sa propre beauté reflétée par l'eau, ainsi que quatre groupes de Tritons et de Néréides, symbolisant le mouvement des vagues et l'attrait riant de la mer, évoque une existence bienheureuse et rassurante au sein des planètes et des éléments originels. L'amour et la beauté sont omniprésents: Vénus, au centre de la composi-



Fig. 96. Le rapt de Ganymède. Mosaïque aux Divinités. Dimensions du médaillon: environ 63 cm.

tion, idéal de grâce, de séduction et de volupté, mais aussi Ganymède, entraîné vers les hauteurs du sublime, symbole de la beauté masculine, qui séduit et enflamme Jupiter, et Narcisse, amoureux de sa personne, épris de sa propre beauté, mais désespéré de ne pouvoir en saisir l'image. A l'alternance des jours et des nuits, illustrés dans une composition tourbillonnante mais rigoureusement ordonnée, image même du cosmos et de l'harmonie, à la succession des saisons, figurées dans chacun des angles du pavement, symboles d'une nature domptée et généreuse, gage de *felicitas*, répondent l'ordre et l'harmonie que fait régner l'empereur sur l'*orbis terrarum*, comme le *dominus* sur ses terres. Vainqueur et libérateur, le maître, qu'il règne sur le monde ou sur son domaine, par son *auctoritas*, est appelé à assurer le bonheur et le salut des hommes. La scène de chasse, qui



Fig. 97. Vénus portée par deux Amours. Mosaïque aux Divinités. Largeur du médaillon: 63 cm.



Fig. 98. Achille, ses armes à la main, est saisi par une frénésie guerrière. Mosaïque d'Achille à Skyros. Longueur totale du panneau: environ 2.20 m.

évoque les jeux de l'amphithéâtre (*venationes*) et sert de frise au tapis central, ne peut que renforcer cette image symbolique: le chasseur, comme le maître, affrontent le danger avec courage et remportent, grâce à leur *virtus*, une victoire qui assure et légitime leur pouvoir.

On retrouve cette exaltation de la *virtus* dans la mosaïque d'Achille à Skyros, qui figure, là aussi dans un environnement romanisé (les remparts, fidèlement observés, symbolisent la *romanitas*), en deux scènes distinctes, Ulysse et son compagnon Agyrtès (fig. 99) découvrant Achille, caché et déguisé en femme dans le gynécée de Lycomède, roi de Skyros, pour échapper à la guerre de Troie. Achille, qui choisit finalement de renoncer à une vie longue, agréable et tranquille pour une existence brève mais glorieuse à Troie, illustre le thème du dévoilement de l'identité et du retour à soi; comme Ulysse, qui réveille son ardeur guerrière et sa *virtus* par le son du *tuba* et le cliquetis des armes,

il remporte une victoire sur lui-même qui lui permettra d'accomplir pleinement son destin. Quant à Ulysse, le héros d'endurance, l'homme aux mille tours, redoutable guerrier et habile diplomate, il renvoie à l'image de l'homme lucide et ingénieux, maître de ses passions et de lui-même, capable en toutes circonstances de voir, de comprendre, de juger et d'agir en conséquence. Si la mosaïque du Cortège rustique ne fait pas appel à la mythologie, en illustrant, probablement quelques scènes d'un calendrier rural, elle reflète moins, sans doute, la vie quotidienne du domaine d'Orbe-Boscéaz qu'elle ne symbolise le rythme des saisons et des travaux de la terre dans un monde organisé, où le paysage, comme la nature, parfaitement maîtrisée par l'homme, deviennent source de prospérité et de bonheur. On le voit, le *dominus* d'Orbe-Boscéaz, qui a choisi des thèmes mythologiques propres à favoriser l'accomplissement de l'homme et à exalter le pouvoir de Rome, maîtresse de l'univers et dispensatrice de bienfaits, semble exercer, en homme cultivé, un art de société digne de son rang. Dans quelle mesure ces images faisaient-elles partie de son univers mental, quelles étaient ses connaissances réelles des belles-lettres et de la mythologie gréco-romaine ? Ce goût pour la mythologie, étrangère aux traditions indigènes, un langage codé par excellence, inaccessible, sans doute, aux couches sociales inférieures de la société gallo-romaine, était-il davantage déterminé par le faire-valoir, le désir d'affirmer la supériorité d'une élite que par une pleine adhésion aux valeurs morales et culturelles de l'*humanitas* ? En l'absence de témoignages contemporains, la réponse reste difficile. Mais l'unité des thèmes, comme la corrélation de certains sujets, laissent penser que le maître de Boscéaz possédait une culture suffisante pour comprendre les mythes qui ornaient son palais et les replacer dans un contexte régional. Comme l'empire, la *villa*, à

son échelle, est un lieu de pouvoir, où le *dominus* assure l'ordre matériel et social, comme il maîtrise les forces extérieures qui pourraient menacer le domaine; garant d'unité, de prospérité et de bonheur, il représente aussi ce lien entre la ville et la campagne, ces deux pôles complémentaires du pouvoir dans l'antiquité romaine. Le cadre somptueux du palais, dont l'ordonnance et le décor, jusqu'à la présence d'une nature maîtrisée dans les jardins des péristyles et des terrasses, renvoient au monde méditerranéen, manifeste à la fois la supériorité politique, économique et culturelle des élites indigènes et la force attractive de Rome. *DP*



Fig. 99. Ulysse et Agyrtès. Mosaique d'Achille à Skyros. Diamètre du médaillon complet: environ 1,70 m.



## Passé, présent, avenir ...

102

Quinze années de fouilles, financées en grande partie par l'Office fédéral des routes, ont permis, tout en contribuant à la formation théorique et pratique de centaines d'étudiants, de mieux connaître la *villa* du maître et son environnement. Les antécédents, l'origine, le développement, l'organisation spatiale, les techniques de construction, la provenance des matériaux, la nature et la variété des décors du palais ont pu être appréhendés mais aussi le statut économique, social et culturel du propriétaire comme les grandes lignes du cadre naturel. La présente exposition et une monographie en cours de préparation offrent un premier bilan des recherches, tandis que la mise en valeur du site et sa présentation au public, une des tâches essentielles de l'archéologie, font l'objet, comme on l'a vu plus haut, de toute l'attention des autorités administratives et politiques. Est-ce à dire que les recherches sur le terrain sont terminées ? La réponse s'impose d'elle-même: si nos connaissances relatives à l'établissement rural d'Orbe-Boscéaz ont largement progressé, de nombreuses études seront encore nécessaires pour obtenir des réponses, sans doute partielles et provisoires, aux nombreuses questions qui restent posées.

Si la photographie aérienne a livré progressivement au cours des années l'étendue et l'organisation de la *pars rustica*, seules des fouilles exhaustives, extensives et accompagnées d'études environnementales, seront à même de préciser la chronologie, la structure et la fonction des bâtiments disséminés dans le vaste enclos du domaine (habitat du villicus, logement du personnel agricole, granges et greniers, étables, écuries et remises, ateliers) ainsi que la nature

des productions rurales et artisanales (y a-t-il eu, par exemple, une spécialisation : production céréalière, élevage, exploitation de ressources naturelles, artisanat d'exportation ?), les techniques et l'outillage, l'organisation sociale, les conditions de vie du personnel, libre ou servile, au service du maître. Le remplacement de la modeste *villa* du I<sup>er</sup> siècle par un somptueux palais résidentiel au II<sup>e</sup> siècle marque-t-il une rupture économique, politique ou sociale ? Il conviendrait également de préciser, hormis les premiers signes d'anthropisation, la transition entre La Tène finale et le début de l'époque romaine, pour laquelle nous ne disposons encore d'aucun élément significatif en faveur d'une continuité, comme il serait nécessaire de mieux saisir l'évolution, la mutation ou les ruptures qui ont pu affecter le domaine au Bas-Empire. Notre connaissance des croyances, comme celle des structures sociales pourraient être enrichies par des recherches dans le domaine funéraire (mausolées de la famille du propriétaire, avec, peut-être, des noms, une origine et des qualités... enclos funéraires, nécropole du personnel) ou par la découverte de petits sanctuaires, à l'intérieur ou à l'extérieur de l'enclos. Le cadre naturel, le paysage, l'organisation et la mutation du terroir (ressources naturelles, voies de communications, densité et répartition de l'habitat, groupé ou isolé, sanctuaires ruraux, mériteraient qu'on leur accorde une attention accrue: faute de moyens en personnel, nos recherches dans ce domaine, comme la formation des étudiants, n'ont pu être développées comme nous l'eussions souhaité: seule la création d'équipes pluridisciplinaires (archéologues, historiens, géographes, pédologues, palynologues, photo-interprètes,

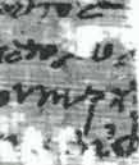


notamment), selon des modèles éprouvés avec succès à l'étranger, en particulier en France, serait à même de répondre efficacement à nos préoccupations. Peut-être serait-il alors possible d'évaluer l'étendue et la nature des terres exploitées, même si la reconstitution d'un domaine antique (*fundus*), dont la surface n'est pas obligatoirement proportionnelle à l'importance et à la richesse de la *pars urbana*, reste le plus souvent arbitraire et aléatoire, même lorsqu'on dispose comme dans la région d'Orange, d'un cadastre antique relativement complet et bien localisé (cadastre B).

On le voit, la *villa* d'Orbe-Boscéaz est loin d'avoir livré tous ses secrets. L'exploration de ce site, menacé à moyen terme par l'intensité des cultures, mais à l'abri de la pression immédiate des bulldozers (des conditions parfaitement compatibles avec les exigences de la formation universitaire), pourrait se poursuivre pendant des décennies encore, pour autant, bien sûr, que les moyens financiers soient à la hauteur des enjeux scientifiques. En organisant un chantier-école, grâce à l'excellente collaboration qui a toujours régné entre l'Archéologie cantonale, le Musée cantonal d'archéologie et d'histoire et l'Université, il ne s'agit pas, en effet, de contribuer à la seule formation des étudiants mais encore, et surtout, de répondre aux objectifs scientifiques qui s'imposent après un bilan critique de nos connaissances et une évaluation précise des contraintes humaines, temporelles et financières, sans oublier que l'archéologie, loin d'être au service des archéologues, doit permettre au public le plus large de retrouver ses racines et son identité. Quels que soient les progrès méthodologiques ou

le développement de techniques de plus en plus pointues, nous restons persuadés qu'il convient de veiller à l'acquisition d'une culture générale aussi large et riche que possible, à éviter les cloisonnements entre les disciplines, et à se garder d'une spécialisation outrancière qui se ferait au détriment d'une compétence d'ensemble. S'il est nécessaire et légitime de réfléchir régulièrement aux conditions, à l'utilité et aux finalités de son travail, si l'examen critique des méthodes mises en œuvre s'impose (dans ce domaine aussi la recherche archéologique constitue un terrain d'expérience), il ne faut pas oublier que l'archéologie est une science conjecturale qui ne saurait se laisser enfermer dans le carcan de théories aussi rigides qu'unilatérales: en réaction à la New Archaeology anglo-saxonne, qui a cru possible l'établissement de lois générales régissant les comportements humains, la multiplicité des approches méthodologiques semble s'imposer aujourd'hui, mieux à même de prendre en compte la diversité, les spécificités et le perpétuel devenir des liens sociaux, que les individus ont dû tisser au sein de leur communauté.

Nul n'est en mesure de dire aujourd'hui quel sera l'avenir de l'archéologie ou quelle direction vont prendre les développements épistémologiques, méthodologiques et technologiques d'une discipline en pleine mutation. Quoi qu'il en soit, l'objectif devrait rester le même: interroger, de manière originale et novatrice, à l'écoute des spécialistes d'autres disciplines, des objets matériels muets par nature pour mieux saisir l'homme jusqu'à ses plus lointaines racines, dans sa complexité et sa relation avec l'univers. DP



## Témoignages antiques

Les pages qui suivent présentent un choix de textes antiques illustrant la vie quotidienne et les préoccupations des propriétaires: achat ou construction d'une *villa*, gestion du domaine, relations humaines et plaisirs de la retraite campagnarde. Ces textes sont principalement tirés de la correspondance de deux hommes éminents de leur temps. Cicéron, avocat et consul, contemporain de César (I<sup>er</sup> siècle avant J.-C.) vit la fin de la République romaine qu'il défendit sa vie durant. Pline le Jeune, membre du conseil privé de l'empereur Trajan, est le représentant type de l'homme cultivé de l'Empire (I<sup>er</sup>-II<sup>e</sup> siècles après J.-C.); il vécut, adolescent, l'éruption du Vésuve qui ensevelit Pompéi en 79 de notre ère et eut pour amis les historiens Suétone et Tacite.

Deux lettres d'aristocrates nous donnent une idée de la persistance du mode de vie à la romaine en Gaule à la fin de l'Empire. Ausone, au IV<sup>e</sup> siècle de notre ère, possède des terres aux environs de Bordeaux; poète et rhéteur, il fut le précepteur de l'empereur Gratien, et séjourna longtemps à la cour impériale, alors installée à Trèves. Sidoine Apollinaire, d'une famille sénatoriale lyonnaise, fut le gendre de l'empereur Avitus (455-456); diplomate et panégyriste, il fut en contact constant avec la cour du roi wisigoth Théodoric I<sup>er</sup>, installé à Toulouse, avant de se retirer et devenir évêque de Clermont.

104

Trois textes célèbres n'ont pu être reproduits ici, en raison de leur longueur: la description des *villae* de Pline dans le Laurentin et en Toscane (*Lettres*, livre II, lettre 17 et livre V, lettre 6; texte établi et traduit par A.-M. Guillemin, Paris: Belles-Lettres, 1967<sup>2</sup> et 1969<sup>2</sup>) et celle du domaine de Sidoine à Avitacum (*Lettres*, livre II, lettre 2, § 3-16; texte établi et traduit par André Loyen, Paris: Belles-Lettres, 1970). Les textes de Cicéron sont tirés de sa *Correspondance* (texte établi et traduit par L.-A. Constans, Paris: Belles-Lettres, tomes I-III, 1969<sup>2</sup>-1978<sup>2</sup>).

### Propriétés multiples

J'ai dicté et écrit cette lettre le 9 avril avant le jour, étant en route avec l'intention de m'arrêter ce jour-là chez T. Titius, dans sa propriété d'Anagnia; le lendemain, je me propose d'être à ton Laterium, et de là, après avoir séjourné cinq jours dans ma villa d'Arpinum, d'aller dans ma propriété de Pompéi; au retour, de jeter un coup d'œil sur ma villa de Cumes, en m'arrangeant, puisque Milon a été cité pour le 7 mai.

*Cicéron, Correspondance, à son frère Quintus II, 5 (lettre 106)*

### Construction et aménagements, jardins

Dans le Manilianum, j'ai trouvé un Diphile qui se surpasse lui-même en lenteur. Malgré tout, il ne lui reste plus à finir que les bains, la promenade et la volière. La villa m'a beaucoup plu, parce que le portique avec son pavement a tout à fait grand air: je ne m'en suis aperçu que cette fois-ci, maintenant que le portique est entièrement ouvert et que les colonnes ont été

polies. Toute la question — et j'y veillerai — c'est que l'enduit soit joli. L'exécution des pavements me paraît bonne. Il y a certains plafonds voûtés qui ne m'ont pas plu et que j'ai fait modifier. Pour l'endroit du portique où tu écris, me dit-on, de faire un petit atrium, je l'aime mieux tel qu'il est. (...) Cet endroit du portique tiendra lieu d'un bon cabinet voûté ou d'une excellente chambre d'été. Si toutefois tu es d'un autre avis, fais-le-moi savoir au plus tôt. Dans les bains, j'ai fait avancer l'étuve sèche dans l'autre angle de l'apodyterium, parce que, comme elle était placée, son calorifère, qui produit une vive chaleur, se trouvait sous les chambres de repos. Mais j'ai vivement approuvé qu'il y eût une chambre un peu grande, et une seconde pour l'hiver, parce qu'elles sont de belles proportions et bien placées, sur un des côtés de la promenade, celui qui est le plus proche des bains. Diphile avait placé des colonnes qui n'étaient ni droites ni bien alignées; il les abattra: cela lui apprendra à se servir une autre fois du fil à plomb et du cordeau.

*Cicéron, Correspondance, à son frère Quintus III, 1 (lettre 145)*

(...) Je suis allé sur ton terrain: le travail avance; il y a beaucoup de maçons. J'ai pressé Longilius, l'entrepreneur. Il me donne bien l'impression de vouloir nous contenter. La maison sera fort bien: on peut mieux se rendre compte à présent que sur le plan; la nôtre aussi s'élève rapidement.

*Cicéron, Correspondance, à son frère Quintus II, 5 (lettre 106)*

Mes statues et les Herméraclès, je voudrais que, comme tu me l'écris, tu saisisse la première occasion favorable pour les embarquer; de même, si tu peux trouver quelque autre statue qui convienne à l'endroit que tu connais, et particulièrement des œuvres d'art qui te paraîtront propres à une palestra et à un gymnase. (...) Je te prie en outre de me procurer des bas-reliefs que je puisse enchâsser dans les murs de mon petit atrium, et deux margelles ornées de reliefs.

*Cicéron, Correspondance, à Atticus I,10, 3 (lettre 6)*

Quant à moi, je t'affirme ceci, qui est plus de ma compétence: tu auras une villa d'un merveilleux agrément, pour peu que tu y ajoutes une piscine et des jets d'eau, et que tu fasses verdoyer un bosquet autour de la palestra.

*Cicéron, Correspondance, à son frère Quintus III, 1 (lettre 145)*

J'ai félicité le jardinier: il a si bien tout revêtu de lierre, tant le mur de soutènement de la villa que l'intervalle des colonnes de la promenade, que finalement les statues de personnages grecs ont l'air de s'occuper de jardinage et de recommander le lierre à notre attention. Dès à présent, rien de plus frais, de plus moussu que l'apodyterium.

*Cicéron, Correspondance, à son frère Quintus III, 1 (lettre 145)*

#### Achat de propriété, gestion et productions du domaine

Des domaines voisins de mes terres et qui y sont même enclavés se trouvent à vendre. (...) Je suis attiré d'abord par le charme même de s'arrondir, puis par l'avantage, qui est aussi un agrément, de pouvoir visiter à la fois deux propriétés sans double

peine, sans double frais de voyage, de les confier à un seul intendant et aux mêmes surveillants, ou peu s'en faut, d'habiter et de rendre agréable l'une des deux villas, de conserver seulement l'autre en bon état. Je fais entrer dans ce calcul le prix du mobilier, celui des portiers, des jardiniers, des ouvriers et aussi de l'équipage de chasse (...). Cependant cette terre féconde périclite par le manque de ressources des cultivateurs. (...) Il faut donc les monter et, ce qui augmentera la dépense, en bons esclaves; car je n'emploie nulle part des esclaves à la chaîne pour la culture et ici personne ne le fait. (...)

Il me reste à vous parler du prix pour lequel on donnerait ce domaine, trois millions de sesterces. (...) Vous vous demandez si j'arriverai à réunir facilement même ces trois millions. Presque tout mon bien, il est vrai, est en domaines. Je touche cependant quelques intérêts et il ne sera pas difficile d'emprunter. Je recourrai à ma belle-mère, au coffre de laquelle je puise comme au mien.

*Pline le Jeune, Lettres, III, 19*

Tranquillus [l'historien Suétone] un de mes intimes, veut acheter une petite terre, que, dit-on, cherche à vendre un de vos amis (...). Dans cette petite terre, si le prix lui en sourit, bien des choses séduisent mon cher Tranquillus: le voisinage de la ville, la commodité de la route, les dimensions convenables de la maison, l'étendue moyenne du domaine, propre à distraire sans trop absorber. Car pour des propriétaires adonnés à l'étude comme celui-ci, il est bien suffisant d'avoir assez de terrain pour y reposer son cerveau et y refaire ses yeux, tourner autour en flânant, aller et venir dans une même allée, connaître tous ses pieds de vigne, savoir le compte de tous ses arbustes.

*Pline le Jeune, Lettres, I, 24*

Je me suis enfui à ma villa de Toscane pour pouvoir vivre tout à fait à mon gré. Mais, même en Toscane, impossible, tant je suis dérangé par les mémoires de paysans venus de toutes parts et par leurs doléances. (...) Mes comptes sont négligés comme si je n'étais pas là. Parfois cependant j'enfourche ma monture et je fais le propriétaire, mais seulement en parcourant quelque partie de mes domaines en guise de promenade.

*Pline le Jeune, Lettres, IX, 15*

Quand à moi, mes occupations de la ville me poursuivent jusque sur ces lieux. Il ne manque pas de gens pour me prendre comme juge ou comme arbitre. Puis, plaintes des paysans qui après ma longue absence usent sans ménagement de mes oreilles, conformément à leurs droits. Voici venir aussi l'obligation de relouer mes terres, chose bien ennuyeuse, tant il est rare de tomber sur un bon fermier.

*Pline le Jeune, Lettres, VII, 30*

Voici pour toi le produit épais d'une tisseuse séquane (...), présent grossier, mais qui n'est pas à dédaigner par le froid de décembre. (...) Tu te moqueras des vents et des pluies à l'abri de mon présent et jamais le lin de Tyr ne te donneras sécurité pareille.

*Martial, Epigrammes, IV, 19*

(...) Je cultive deux fois cent jugères de champ, la vigne est cultivée sur cent jugères, les prairies sur la moitié; en forêt plus du double du total des prairies, vigne et champ. Pour cultiver les champs, le personnel n'est ni trop nombreux, ni insuffisant. Auprès, une source, un puits modeste, et également pur et navigable, le fleuve: par son flux et reflux, il m'amène et me remmène. Mes récoltes sont engrangées toujours pour une double année, car pour qui n'a pas de provisions durables, la faim est prompte à venir. Ce domaine n'est ni éloigné de la ville, ni tout près de la ville – afin que je puisse échapper aux foules et jouir de mes biens. Et chaque fois que l'ennui me force à changer de lieu, j'émigre et le jouis alternativement de la campagne et de la ville.

*Ausone, Idyllia, XII, 2*

### Vie quotidienne, dîners, chasse

Quand arrive la quatrième ou cinquième heure (...), suivant le temps qu'il fait, je me rends sur la terrasse ou sous la colonnade voûtée, je continue à méditer et à dicter. Je monte en voiture. Là, même occupation qu'à la promenade ou sur mon lit; mon attention se soutient, étant rafraîchie par le changement même. Je dors encore un peu, puis je me promène; ensuite je lis un discours grec ou latin d'une voix haute et ferme pour le bien moins de mon larynx que de ma poitrine, mais cependant l'un et l'autre y trouvent à la fois leur compte. Je me promène encore, on me masse, je fais mes exercices, je prends un bain. Pendant mon repas, si je n'ai avec moi que ma femme et quelques convives, on lit un ouvrage; après le dîner, séance d'un acteur ou d'un joueur de lyre; puis je me promène avec mes gens parmi lesquels il y en a d'instruits. Ainsi, grâce des conversations variées, la soirée se prolonge et, même quand les jours durent le plus, la clôture en vient vite.(...)

Il m'arrive de chasser, mais jamais sans tablettes, pour pouvoir, même sans avoir rien pris, rapporter quelque chose. Je donne aussi aux fermiers un temps qui est trop court à leur gré.

*Pline le Jeune, Lettres, IX, 36*

Je voudrais obéir à vos ordres; mais il y a une telle disette de sangliers que Minerve et Diane, dont vous dites qu'il faut les honorer en même temps, ne peuvent se mettre d'accord.

*Pline le Jeune, Lettres, IX, 10*

Vous allez rire, et il y a de quoi. Vous me connaissez ; eh bien ! Oui, moi, j'ai pris trois sangliers, et superbes, ma foi ! Vous ? je vous entends d'ici. Moi ! mais je n'ai pas pour cela entièrement renoncé à mon indolence et à mon repos. J'étais assis près des filets, j'avais à portée... un épieu et un dard ? Non, mais un stylet et de petites tablettes (tablettes enduites de cire pour écrire) ; je ruminais quelques pensées, je prenais des notes, me disant que je reviendrais peut-être les mains vides, mais sûrement ma cire pleine. Vous auriez tort de dédaigner cette méthode de travail, on ne saurait croire combien l'esprit est mis en éveil par les allées et venues et le mouvement physique; puis les forêts qui vous enveloppent, leur solitude et jusqu'à ce grand silence qu'exige la chasse sont tout à fait propres à exciter la pensée. Aussi quand vous chasserez, croyez-moi, emportez pannetière et gourde, mais sans oublier les petites tablettes. Vous reconnaîtrez que Minerve ne se promène pas moins que Diane dans les montagnes. Adieu.

*Pline le Jeune, Lettres, I, 6*

Je veux que tout mon attirail, que je me suis procuré pour chasser et prendre les oiseaux soit brûlé avec moi: épieux, glaives, coutelas, filets, pièges, lacets, flèches, tentes, épouvantails, mes baignoires, mes litières, ma chaise à porteur (...) et mon bateau en osier, sans que rien de tout cela soit soustrait.

*Testament du Lingon (CIL XIII, 5709; début du I<sup>er</sup> siècle de notre ère ?)*

Quand on l'a prévenu de l'heure du bain (la neuvième en hiver, la huitième en été), il va au soleil s'il n'y a pas de vent, ôte ses vêtements et se promène. Puis il s'exerce à la balle avec ardeur et longtemps, car c'est l'un des moyens adoptés par lui pour combattre la vieillesse. Le bain terminé, il se couche immédiatement et remet à un peu plus tard son repas. En attendant il écoute une lecture (...) reposante. Pendant cet intervalle, il est loisible à ses amis d'employer leur temps comme lui ou autrement, à leur gré. On sert le dîner, aussi soigné que simple, dans une argenterie massive et ancienne. Il a aussi pour l'usage courant de la vaisselle de Corinthe qu'il aime, mais sans passion exagérée. Souvent une récitation d'acteur interrompt le service, pour que la gourmandise même soit assaisonnée de plaisirs intellectuels. Le repas empiète un peu sur la nuit, même en été, mais personne ne le trouve long, à cause de l'aménité au milieu de laquelle il se prolonge. Voilà comment Spurinna s'est conservé au delà de sa soixante-dix-septième année toute la finesse de l'ouïe et de la vue, l'aisance et la force des mouvements, n'ayant de son âge que la sagesse.

*Pline le Jeune, Lettres, III, 1*

108

Si vous demandez à quelqu'un: Qu'avez-vous fait aujourd'hui ? on vous répondra: J'ai été présent à la prise d'une toge virile, j'ai assisté à des fiançailles ou à une noce, un tel m'a fait venir pour la fermeture de son testament, un tel pour l'accompagner en justice, un tel pour prendre part à un conseil; toutes occupations indispensables le jour où elles se sont présentées, mais quand on se dit que semblable a été l'emploi de toutes les journées, on les sent vides, surtout dans le calme de la campagne, et alors vous vient cette pensée: que de jours perdus dans des occupations combien inutiles ! C'est ce que je me dis une fois arrivé dans ma villa des Laurentes, où je m'adonne soit à la lecture, soit à la composition, soit même au soin de ma santé (...). Je n'entends rien que je regrette d'avoir entendu, je n'y dis rien que je regrette d'avoir dit, personne ne vient décrier qui que ce soit à mes oreilles par des discours malveillants et à mon tour je ne blâme personne (...). Quelle saine et pure existence ! quelle inaction charmante et pleine d'honneur et peut-être plus belle que toute activité !

*Pline le Jeune, Lettres, I, 9*

Vous savez maintenant pourquoi je préfère ma villa de Toscane aux propriétés de Tusculum, de Tibur et de Préneste. A toutes les raisons précédentes s'ajoute encore qu'on y jouit d'un calme plus profond, plus inviolable et donc exempt de tout souci. Rien ne vous oblige à la toge, aucun fâcheux dans le voisinage, tout est en paix et en repos et ce calme contribue à la salubrité du pays aussi bien qu'un ciel plus serein et un air plus subtil.

C'est là que mon esprit, que mon corps se portent le mieux car j'exerce le premier par l'étude et le second par la chasse.

*Pline le Jeune, Lettres, V, 6*

J'ai fait le séjour le plus délicieux qui soit dans les propriétés si agréables des hommes les plus aimables de la terre, Ferreolus et Apollinaris. Leurs domaines ont des limites communes, leurs résidences sont voisines et la promenade qui les sépare, si elle fatigue un homme à pied, n'est pas assez longue pour qu'on la parcoure à cheval. (...)

A peine étions-nous entrés dans le vestibule de l'une ou de l'autre maison que c'était, d'un côté, les couples opposés de joueurs de paume pliés en deux au milieu des évolutions virevoltantes de leurs mouvements de conversion, tandis qu'on entendait, dans un autre coin, le choc répété des dés dans leurs cornets résonnants au milieu des cris des joueurs annonçant leurs mises rivales... ailleurs encore, des livres étaient en grand nombre à votre disposition (vous auriez cru voir les étagères d'une bibliothèque de professeur ou les gradins de l'Athénée ou les armoires chargées des libraires). Ils étaient disposés pourtant de telle manière qu'on trouvait au voisinage des sièges réservés aux dames des livres d'inspiration religieuse, tandis que les volumes répandus sur les banquettes des hommes étaient de ceux que les prestiges de l'éloquence latine ont rendus célèbres. (...)

Tandis que chacun de nous se livrait à ses occupations, selon son goût personnel, on voyait s'approcher, envoyé par le chef cuisinier, un messenger, pour nous avertir que le moment de prendre soin de notre corps était arrivé. (...) Nous déjeunions en peu de temps, mais copieusement, à la manière sénatoriale, grâce à quoi s'est implanté cet usage de servir beaucoup de mets dans peu de plats, tout en assurant cependant la variété au repas par des viandes tantôt grillées, tantôt cuites dans leur jus. Tout en buvant, on contait des historiettes dont le récit nous apportait rire et enseignement, car elles s'inspiraient de ce double soucis et la gaieté et la science leur faisait escorte. Bref, nous étions reçus d'une manière irréprochable, élégante, fastueuse.

Chacun de mes hôtes avait des bains en construction, mais aucun d'eux n'en avait en service; néanmoins (...), une fosse était en toute hâte creusée, au voisinage d'une source ou du cours d'eau, dans laquelle on jetait un tas de cailloux brûlants ; puis, tandis que la fosse accumulait de la chaleur, on la recouvrait d'un dôme fait de branches flexibles de coudrier entrelacées en forme de demi-sphère, sans oublier de jeter par dessus des couvertures de Cilicie pour aveugler les fentes ouvertes entre les branches et chasser la lumière : ainsi serait gardée à l'intérieur la vapeur fusante que le jet d'une eau bouillonnante fait jaillir des cailloux rougis au feu. Là nous laissions passer les heures non sans conversations spirituelles et plaisantes, pendant lesquelles le jaillissement d'une vapeur sifflante, dont nous étions environnés et enveloppés, provoquait en nous une sudation très salutaire. Quand elle avait été suffisante, au gré de chacun, nous nous plongeons dans de l'eau chaude dont la chaleur nous détendait et balayait les excès de table, puis la fraîcheur d'une source et l'eau du puits ou le plein cours d'une rivière raffermisssaient nos chairs.

*Sidoine Apollinaire, Lettres, II, 9*

### **Le personnel**

Le modèle des bons serviteurs, c'est l'esclave qui prend en main les intérêts de son maître, en sorte que, pendant son absence, ses biens soient mieux gardés, sa maison mieux gouvernée, que s'il était présent lui-même.

*Plaute, L'Aululaire, IV, 1 (auteur comique du début du Ier siècle avant J.-C.)*

Il n'est rien de pire que de servir un homme riche; le jour, la nuit, il a toujours quelque prétexte pour troubler votre repos. (...) Peu lui importe si nous sommes exténués; ne sommes-nous pas faits pour souffrir, pauvres esclaves! Bon gré, mal gré, il faut porter notre fardeau.

*Plaute, Amphitryon, I, 1*

Traite ton esclave avec douceur, admetts-le gracieusement dans ta conversation et accepte quelquefois de lui un conseil nécessaire. Ainsi, crois-moi, fais-toi révéler plutôt que craindre de tes esclaves...

*Macrobe, Saturnales, I, 11 (début du Ve siècle après J.-C.)*

Larcus Macedo, un sénateur prétorien, a été victime de ses esclaves. C'était d'ailleurs un maître orgueilleux et cruel, dont le père avait été esclave et qui l'avait trop oublié - à moins qu'il ne s'en souvint trop. Il prenait un bain dans sa villa de Formies. A l'improviste, ses esclaves l'entourent, l'un le prend à la gorge, l'autre lui frappe le visage, un autre lui meurtrit la poitrine (...). Vous voyez combien de périls, combien d'outrages, combien de dérisions nous avons à redouter. Et qu'on n'aille pas se croire en sûreté pour avoir été indulgent et doux; car l'exécution d'un maître est affaire non de discernement, mais de brutalité.

*Pline le Jeune, Lettres, III, 14*

### Religion et piété

110

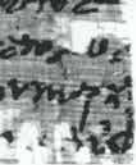
J'ai, après avoir pris l'avis des haruspices, à rebâtir, en l'embellissant et en l'agrandissant, un temple de Cérès situé sur mes domaines, qui est en effet vieux et petit bien qu'au jour fixé on le visite beaucoup. Car aux ides de septembre, il s'y réunit une foule nombreuse, venue de toute la région; il y a beaucoup de cérémonies, il se prononce, il s'accomplit beaucoup de vœux. Mais aux alentours, nul abri contre la pluie et le soleil. Il me semble donc que ce sera à la fois générosité et piété que de bâtir un temple aussi beau que possible, d'adjoindre des colonnades à ce temple, le premier pour la déesse, les secondes pour les visiteurs. Je désire donc que vous achetiez quatre colonnes de marbre, de la sorte que vous jugerez préférable, que vous achetiez des marbres pour décorer le sol, pour décorer les murs intérieurs. Il faudra aussi faire faire ou acheter une statue de la déesse, car à la statue actuelle, en bois, fort vieille, il manque plusieurs morceaux par suite de son antiquité.

*Pline le Jeune, Lettres, IX, 38*



Ne trouvez-vous pas maintenant que j'ai de bonnes raisons pour m'être établi dans cette retraite, m'y tenir habituellement, y faire mes délices? Vous êtes un citadin endurci si elle ne vous fait pas envie. Et puisse-t-elle vous faire envie, pour qu'outre tant de si grands charmes ma petite villa revête encore à mes yeux le mérite de vous avoir sous son toit. Adieu

*Pliny le Jeune, Lettres, II, 17*



## Glossaire

<i>Actus</i>	(Action de pousser devant soi, de tracer) unité de surface de 120 pieds de côté (35 m sur 35 m env., soit 12,25 ares).
<i>Aedificium</i>	Edifice, bâtiment isolé. Terme employé par César pour désigner les fermes gauloises.
<i>Aemulatio</i>	Emulation, ardeur à égaler (comprise comme valeur sociale et civique).
<i>Apodyterium</i>	Vestiaire des bains, salle d'accueil.
<i>Ars piscatoria</i>	Pêche ( <i>piscatus</i> ), considérée comme un art.
<i>Auctoritas</i>	Réputation due à sa propre valeur, modèle; d'où influence, autorité, volonté.
<i>Aucupium</i>	Chasse aux oiseaux.
<i>Cacabus</i>	Marmite, chaudron, "cocotte".
<i>Caldarium</i>	Pièce chaude des thermes, avec baignoires ou bassin d'eau chaude.
<i>Cena</i>	Repas principal, dès le milieu de l'après-midi ou vers le soir.
<i>Cenatio</i>	Salle à manger, salle de banquet.
<i>Civitas</i>	Ensemble des citoyens constituant une ville ou un état; par extension, ce dernier, politiquement et territorialement. Dans les provinces: territoire d'un peuple indigène (la <i>civitas</i> helvète, par exemple).
<i>Coquus</i>	Cuisinier.
<i>Cubiculum</i>	Chambre à coucher, chambre privée.
<i>Diaeta</i>	Pièce d'agrément, appartement, corps de logis ou pavillon.
<i>Domina</i>	Maîtresse de maison (épouse du <i>dominus</i> ).
<i>Dominus</i>	Le maître de maison, propriétaire d'un domaine.
<i>Domus</i>	Maison classique romaine à <i>atrium</i> (cour centrale); dans les provinces: maison urbaine.
<i>Duumvir</i>	Membre de l'exécutif d'une <i>civitas</i> . Cette charge suprême dans le gouvernement de la <i>civitas</i> , d'une durée d'un an, est partagée entre deux personnes ( <i>duum-viri</i> ), à l'image du consulat romain.
<i>Emblema</i>	Médailillon central, généralement figuré, d'une mosaïque ou d'une peinture.
<i>Familia</i>	Ensemble du personnel constituant un train de maison.
<i>Famulus</i>	Serviteur, valet, esclave.
<i>Fanum</i>	Lieu consacré, temple. En archéologie, ce terme désigne plus particulièrement un temple gallo-romain à plan centré (par opposition au <i>templum</i> romain).
<i>Felicitas</i>	Bonheur, heureuse fortune, fertilité; d'où réussite, prospérité d'un particulier, d'une famille ou de l'Etat.
<i>Fiscus</i>	Fisc, trésor impérial.
<i>Frigidarium</i>	Pièce froide; salle froide des bains, avec baignoires ou bassin d'eau froide.

<i>Fundus</i>	Fonds de terre, domaine; par extension, propriété foncière.
<i>Gens</i>	Famille (au sens large), lignée, mais aussi peuple, nation (au pluriel).
<i>Gustatio</i>	Entrée, hors-d'oeuvre.
<i>Humanitas</i>	Dignité humaine; ensemble des sentiments communs aux hommes; par extension, culture générale de l'esprit, savoir-vivre qui inclut philanthropie, bienveillance, affabilité.
<i>Infamus</i>	Déshonorant, indigne d'un homme de bien.
<i>Ingenuus</i>	Homme de naissance libre, bien né, indigène.
<i>Instrumentum</i>	Mobilier, ameublement; ustensiles, outillage.
<i>Jentaculum</i>	Petit déjeuner.
<i>Jugerum</i>	Jugère; surface pouvant être labourée en un jour par un attelage de bœufs ( <i>jugum</i> ); unité de 120 pieds sur 240 pieds, correspondant à deux <i>actus</i> (35 m sur 70 m, soit 25 ares environ).
<i>Labrum</i>	Bassin, vasque, baignoire.
<i>Laconicum</i>	Etuve sèche des bains.
<i>Lararium</i>	Laraire, petite chapelle domestique où sont vénérés les dieux protecteurs de la famille.
<i>Latifundium</i>	Vaste propriété territoriale (voir <i>fundus</i> ).
<i>Latrinae</i>	Latrines, toilettes généralement communes, à plusieurs sièges.
<i>Libertus</i>	Affranchi (ancien esclave, libéré par son maître).
<i>Mensa</i>	Table de repas, d'où service, mets ( <i>prima mensa</i> : premier service, mets principaux d'un banquet, <i>secunda mensa</i> : dessert).
<i>Mithraeum</i>	Sanctuaire de Mithra, divinité d'origine perse.
<i>Mortarium</i>	Mortier (vase à piler).
<i>Negotium</i>	Occupation, travail; pour les Romains, il s'agit de l'activité politique ou juridique, voire des affaires commerciales.
<i>Oecus</i>	Salle de séjour ou de réception, salon; peut faire office de salle de banquet.
<i>Opus sectile</i>	"Ouvrage taillé", "incrustation"; revêtement de sol ou de paroi constitué de plaques et plaquettes de marbres (ou d'autres roches) colorés, découpées selon diverses formes et ajustées pour composer un décor à motifs géométriques, plus rarement figurés.
<i>Orbis terrarum</i>	"Disque, cercle des terres", monde connu, entouré par un océan, selon la représentation traditionnelle des Anciens.
<i>Ordo decurionum</i>	"Ordre des décurions"; instance législative, sénat municipal d'une <i>civitas</i> , constitué par ses anciens magistrats.
<i>Otium</i>	Loisir, repos (loin des affaires et de la politique), loisir studieux, études; par extension: paix, calme, tranquillité.
<i>Paedagogus</i>	Précepteur, esclave qui accompagne les enfants; maître.

<i>Pars urbana</i>	Partie résidentielle d'une <i>villa</i> , demeure du propriétaire.
<i>Pars rustica</i>	Partie de la <i>villa</i> vouée à l'exploitation agricole ou à la production, réunissant les divers bâtiments nécessaires à son fonctionnement.
<i>Patina</i>	Plat à cuire.
<i>Peregrinus</i>	“Etranger”, indigène provincial, libre mais ne bénéficiant pas de la citoyenneté romaine.
<i>Piscina</i>	Grand bassin thermal ou d'agrément.
<i>Praefurnium</i>	Foyer d'un hypocauste; par extension: local de chauffe, notamment dans les installations thermales.
<i>Praepositus</i>	Préposé, intendant, surveillant.
<i>Prandium</i>	Déjeuner (repas de midi).
<i>Pronaos</i>	Vestibule, salle non consacrée d'un sanctuaire, précédant la salle de culte ou renfermant la statue de la divinité ( <i>naos</i> ).
<i>Romanitas</i>	Ensemble des qualités caractéristiques et des coutumes représentatives de la civilisation romaine, par lesquelles se définit un Romain.
<i>Scriptor</i>	Secrétaire, auteur.
<i>Septizodium</i>	Fontaine monumentale à façade, d'un ou plusieurs étages, rythmée de sept niches abritant les statues des dieux planétaires, éponymes des jours de la semaine.
<i>Servus</i>	Esclave.
<i>Spelaeum</i>	Antre, caverne; la salle de culte consacrée, réservée aux initiés dans un <i>mithraeum</i> .
<i>Subvilicus</i>	Sous-intendant d'un domaine. Responsable d'activités particulières.
<i>Sudatorium</i>	Etuve humide dans un complexe thermal.
<i>Tablinum</i>	(Endroit planchéié, archives); bureau ou pièce de travail, l'une des principales de la maison classique.
<i>Tepidarium</i>	Salle tiède des thermes.
<i>Triclinium</i>	Lits de table, au nombre de trois (du grec <i>tri klinai</i> ), pour trois à neuf personnes, disposés en U; par extension, salle à manger, lieu où se trouve le <i>triclinium</i> .
<i>Tripes</i>	Marmite à trois pieds.
<i>Tumulus</i>	Tertre en terre édifié au-dessus d'une chambre funéraire, tombe en tertre (type de sépulture fréquent durant certaines périodes de la protohistoire).
<i>Venatio</i>	Chasse, comprise comme activité d'agrément ou spectacle d'amphithéâtre.
<i>Vicus</i>	Agglomération urbaine secondaire, parfois importante.
<i>Vilicus</i>	Intendant responsable, régisseur, administrateur de l'exploitation du domaine d'une <i>villa</i> .
<i>Villa (rustica)</i>	Etablissement rural “à la romaine”, impliquant l'exploitation d'un domaine rural ( <i>fundus</i> ); l'établissement lui-même est constitué d'une <i>pars urbana</i> et d'une <i>pars rustica</i> .
<i>Virtus</i>	Qualités distinctives (morales et physiques) qui font la valeur de quelqu'un; d'où caractère, mérite, valeur d'une personne, puis perfection morale.

## Pour en savoir plus

### Pré- et protohistoire

#### Pour la fin du Paléolithique et le Mésolithique:

G. Pignat, A. Winiger *Les occupations mésolithiques de l'abri du Mollendruz (Abri Freymond, Mont-la-Ville VD, Suisse)*, Cahiers d'archéologie romande 72, Lausanne, 1998.

#### Pour le Néolithique:

J.-L. Boisaubert, M. Mauvilly, C. Murray

"Apport et intégration des données de l'A1 à la connaissance du 5<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. dans la région des Trois Lacs", *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 84, 2001, 125-131.

C. Wolf, E. Burri, P. Hering et al.

"Les sites lacustres néolithiques et bronzes de Concise VD-sous-Colachoz: premiers résultats et implication sur le Bronze ancien régional", *Ibid.*, 7-38.

#### Pour l'âge du Bronze:

M. David-Elbiali

*La Suisse occidentale au II<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Chronologie, culture, intégration européenne*, Cahiers d'archéologie romande 80, Lausanne, 2000.

#### Pour l'âge du Fer (La Tène ancienne):

C. Masserey, C. Joye

"Deux maisons celtes à Alle, Noir Bois (JU)", *Archéologie suisse*, 20, 1997, 138-148.

#### Sur les découvertes protohistoriques d'Orbe-Boscéaz:

G. Kaenel, P. Moinat

"L'âge du Bronze", *Archéologie suisse* 18, 1995, 57-67 (partic. 60).

G. Kaenel

"L'âge du Fer", *Ibid.*, 68-77 (partic. 69-71).

### Epoque romaine: généralités

G. Coulon

*Les Gallo-Romains*, coll. "Civilisations", Paris, 1990.

W. Drack, R. Fellmann

*Die Römer in der Schweiz*, Stuttgart, 1988.

R. Fellmann

*La Suisse gallo-romaine*, Lausanne, 1992.

A. Ferdière

*Les campagnes en Gaule romaine*, Paris, 1988.

I. Morand

*Idéologie, culture et spiritualité chez les propriétaires ruraux de l'Hispanie romaine*, Paris, 1994.

D. Paunier

"La présence de Rome", dans J.-Ch. Biaudet (dir.), *Histoire de Lausanne*, Toulouse-Lausanne, 1982, 44-80.

- D. Paunier "Dix ans d'archéologie gallo-romaine en Suisse: esquisse d'un bilan (1998)", *Revue du Nord. Archéologie de la Picardie et du Nord de la France*, LXXX, 1998, 235-251.
- R. Turcan *Mithra et le mithriacisme*, Paris, 2000<sup>2</sup> (1993<sup>1</sup>).  
*Picasso sous le soleil de Mithra* Catalogue de l'exposition (Martigny, Fondation Pierre Gianadda, 29 juin-4 novembre 2001), Martigny, 2001(partic. 190-206).

## Publications sur Orbe-Boscéaz

Le site de Boscéaz est cité à plusieurs reprises dans la revue *Archéologie suisse* n° 18, 1995, consacré aux découvertes archéologiques du canton de Vaud.

- Celtes et Romains* Catalogue de l'exposition (Lausanne, Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire, 3 octobre 1992-20 septembre 1993), Lausanne, 1992.
- Y. Dubois "La *pars urbana* de la villa d'Orbe-Boscéaz: organisation de l'espace et unités fonctionnelles de l'habitat", *Das Haus als Lebens- und Wirtschaftsraum*, Préactes de la Wissenschaftliche Fachtagung der NIKE, (Münchenwiler, 22.-23. August 1997), 45-46.
- L. Flutsch, C. May-Castella, C.-A. Paratte  
*La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz et ses mosaïques*, Guides archéologiques de la Suisse 5, Orbe, 1997 (nouvelle édition revue et augmentée).
- V. von Gonzenbach *Die römischen Mosaiken der Schweiz*, Bâle, 1961.
- V. von Gonzenbach *Les mosaïques romaines d'Orbe*, Guides archéologiques de la Suisse 5, Bâle-Orbe, 1974 (épuisé).
- Cl. Neukom "Die figürlichen Rundskulpturen und Reliefs aus der Villenanlage von Orbe-Boscéaz", à paraître.
- C.-A. Paratte "Rapport préliminaire sur la campagne de fouille d'Orbe VD-Boscéaz 1993", *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, 77, 1994, 148-152.

Chaque campagne de fouille fait l'objet d'une notice dans les chroniques archéologiques paraissant dans la *Revue historique vaudoise* et dans l'*Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*.

La publication des quinze ans de fouilles sur la *pars urbana*, à paraître dans les *Cahiers d'archéologie romande*, est actuellement en préparation.

## Rapports et mémoires de l'IAHA

Sous la direction du Prof. Daniel Paunier, l'IAHA publie régulièrement les rapports sur les recherches menées à Orbe depuis 1986.

Plusieurs mémoires de licence et travaux de diplôme consacrés à Boscéaz ont été présentés à l'Université et à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne:

- L. Flutsch *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Etat des questions et directions de recherche,* Université de Lausanne, Faculté des Lettres, juillet 1986.
- N. Meystre *La mise en valeur d'un site archéologique gallo-romain à Orbe-Boscéaz,* EPFL, Département d'architecture, février 1995.
- J. Bernal *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Approche stratigraphique et méthodologie,* Université de Lausanne, Faculté des Lettres, mars 1996.
- K. Weber *Infrastructures rurales et économie: une analyse des partes rusticae des villae du plateau suisse,* Université de Lausanne, Faculté des Lettres, mars 1996.
- S. Reymondin *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Tentative de restitution et de mise en valeur,* Université de Lausanne, Faculté des Lettres, juillet 1996.
- S. Zimmermann *La villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz: les éléments d'architecture travaillés,* Université de Lausanne, Faculté des Lettres, juillet 1996.
- J. Monnier *Les établissements ruraux de l'Antiquité tardive en Suisse occidentale,* Université de Lausanne, Faculté des Lettres, octobre 1996.
- A. Delapierre *Représentation en 3D d'une partie des vestiges d'une villa gallo-romaine à l'aide des méthodes électriques (site gallo-romain d'Orbe, VD),* Université de Lausanne, Faculté des Sciences, juillet 1998.
- S. Bersier *Genius loci ? Musée et parc archéologique sur le site de la villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz,* EPFL, Département d'architecture, juillet 1999.
- C. Morier-Genoud *Les placages en marbre de la villa gallo-romaine d'Orbe-Boscéaz. Approche pluridisciplinaire d'un matériau de décoration,* Université de Lausanne, Faculté des Lettres, mars 1999.
- H. Tissot *L'eau à Orbe-Boscéaz. Analyse du système hydraulique d'une villa gallo-romaine,* Université de Lausanne, Faculté des Lettres, juillet 2001.

## Provenance des illustrations et crédits photographiques

P. André, Lyon: dessin fig. 52.

La Chambre Noire, La Tour-de-Peilz: photographie fig. 44.

Editions Jeanneret, Chacon succ., La Chaux-de-Fonds: photographie fig. 86.

S. et D. Fibbi-Aeppli, Grandson: photographies fig. 13, 15-19, 30, 35, 37, 40-50, 53, 54, 57, 58, 60, 64, 65, 67, 68, 70, 72, 76, 79, 80, 82, 85, 87, 89, 90, 92, 98, 99, couverture, têtes de chapitre.

B. Gubler, Zurich: aquarelles fig. 27, 36, 69.

Institut d'archéologie et d'histoire ancienne: photographies et plans fig. 10, 12, 14, 20-24, 26, 28, 29, 31-34, 38, 39, 51, 56, 66, 74, 77, 88 (d'après R. et E. Will, dans *Revue archéologique*, 1950, I, p. 68), 91.

C. Jacquat, Zürich: photographies fig. 62, 63.

118 F. Leuba, Champvent: dessins à l'encre fig. 55, 59, 61, 71, 73, 75, 81, têtes de chapitre.

J.-P. Maeder, Pully: photographie fig. 9.

Monuments historiques et archéologie de l'Etat de Vaud: photographies fig. 2-5.

Musée cantonal d'archéologie de Lausanne: plan fig. 25.

Musée romain d'Avenches: photographie fig. 7, 83 ("Sol").

Militärflugdienst: photographie fig. 1.

Fondation Pro Urba, Orbe: affiche et photographie fig. 8, 11, 78, 83 (sauf "Sol"), 84, 95-97, tête de chapitre.

Weinmann-Energies S.A., Echallens: photographie fig. 6.

D'après *Römerzeit - Grabbrauch und Religion*, Bilder und Texte zur Daueraustellung, Museum für Ur- und Frühgeschichte- Archäologisches Museum, Frankfurt am Main, 1990, p. 14: dessin fig. 93.



## Remerciements et collaborations

### **Remerciements**

Les auteurs tiennent à remercier tous ceux qui ont contribué à la réalisation de l'exposition et de cette publication : La Municipalité d'Orbe, la Fondation Pro Urba (Vreni Segessenman) et l'Entreprise Nestlé SA, dont la générosité nous a permis de réaliser la maquette de la *villa*.

Laurent Flutsch, conservateur du Musée romain de Lausanne-Vidy, France Terrier, conservatrice du Musée du Château d'Yverdon et les restaurateurs de la Fondation Pro Aventico (Vreni Fischbacher et Alain Wagner).

Pierre-Alain Capt, potier "gallo-romain" de Cuarny et Sandrine Reymond, styliste des costumes du *mithraeum*.

Ainsi que les nombreux étudiants de l'Université de Lausanne qui ont apporté leur concours – artistique ou technique – à cette exposition, parmi lesquels Delphine Wagner, Nathalie Altwegg, Matthieu Demierre, Alinda Dufey, Diego Lindlau, Elsa Mouquin, Patrick Müller, Caroline Olivier, Aurélie Schenk, Anne Schopfer, Richard Sylvestre et Alexandre Roh.

### **Collaborations**

#### **Maquette de la *villa***

Restitution architecturale: Pierre André (Lyon/Archéodunum SA, Gollion).

Conception: Jeanine Gorgerat (Ma quête de rêve, Chavornay) et Arno Poroli (Echallens).

Réalisation: Jeanine Gorgerat et Bastien Julita (IAHA).

#### **Dessins**

Fabienne Leuba, Champvent

#### **Photographies**

Suzanne et Daniel Fibbi-Aeppli, Grandson

## Documents du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne

### Catalogues d'exposition

10 000 ans de préhistoire : dix ans de recherches archéologiques en Pays de Vaud (1991). 71 p.  
Palais de Rumine, Lausanne, du 27 avril 1991 au 31 mars 1992

Celtes et Romains en Pays de Vaud (1992). 80 p.  
Palais de Rumine, Lausanne, du 3 octobre 1992 au 20 septembre 1993

Archéologie du Moyen Age : le canton de Vaud du V<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle (1993). 80 p.  
Palais de Rumine, Lausanne, du 27 novembre 1993 au 18 septembre 1994

Machines et métiers : aspects de l'industrie vaudoise du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle (François CHRISTE, réd., 1994). 80 p.  
Palais de Rumine, Lausanne, du 8 octobre 1994 au 4 juin 1995

La mémoire des Combiens : artisans et métiers de la Vallée de Joux (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle) (Jean-François ROBERT, 1994). 72 p.  
Palais de Rumine, Lausanne, du 8 octobre 1994 au 4 juin 1995

Comptoir ethnographique (Nicole FROIDEVAUX et Alain MONNIER, dir., 1997). 88 p.  
Espace Arlaud, Lausanne, du 11 avril au 29 juin 1997

Autour de Chillon. Archéologie et restauration au début du siècle (Denis BERTHOLET, Olivier FEIHL et Claire HUGUE-  
NIN, dir., 1998). 264 p.  
Espace Arlaud, Lausanne, du 4 septembre au 27 décembre 1998

Promenade antique. De l'Égypte à Rome (Anne KAPELLER et Alessandra POMARI, dir., 2000). 136 p.  
Espace Arlaud, Lausanne, du 15 janvier au 19 mars 2000

A la recherche du passé vaudois. Une longue histoire de l'archéologie. (Marc-Antoine KAESER, 2000). 192 p.  
Palais de Rumine, Lausanne, exposition permanente, dès le 8 mai 1999

### Inventaires des collections

Inventaire des collections anthropologiques du musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne 1850-1992.  
(Genevière PERREARD LOPRENO, 1993). 209 p.

Inventaire de la collection d'égyptologie du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire de Lausanne (Anne KAPELLER et  
Annick SCHNEITER, 1996). 147 p.

Conservation et restauration de deux embarcations gallo-romaines mises au jour à Yverdon-les-Bains (canton de Vaud, Suisse).  
Traitement au polyéthylène glycol (PEG) des bois gorgés d'eau. (Claude MICHEL, 1999, avec une contribution de Max  
KLAUSENER). 100 p.

Musée cantonal d'archéologie et d'histoire  
Palais de Rumine  
Place de la Riponne 6  
CH - 1005 Lausanne

Tél. (021) 316 34 30  
Fax (021) 316 34 31

e-mail: [musee.archeologie@serac.vd.ch](mailto:musee.archeologie@serac.vd.ch)  
Internet: [www.lausanne.ch/archeo](http://www.lausanne.ch/archeo)

Ouvert du mardi au jeudi de 11h à 18h  
Et du vendredi au dimanche de 11h à 17h  
Fermé le lundi

